

DORDOGNE

14-18



REVUE DES ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
DE LA DORDOGNE

Illustration de couverture :

Portrait de Justin Bonnet (1889-1915), originaire de Saint-Geyrac, soldat au 78^e RI. Blessé le 21 décembre 1914 dans l'attaque de Jonchery-sur-Suippes (Marne), il est mort le 3 janvier à l'hôpital de Draguignan. Cité à l'ordre du régiment, croix de guerre avec étoile de bronze.

Le photomontage dispose le sujet dans un décor chargé de symboles : drapeaux, faisceau de fusils avec un clairon, canons, soldats montant à l'assaut. L'uniforme a été colorié de manière assez grossière, accentuant la raideur du sujet, dont seuls le visage, les mains et les pieds paraissent réels (Grande Collecte, Fonds Bonnet, 1 Num 74-001).

Illustration de 4^{ème} de couverture :

Famille de Chasteigner, militaire et homme en civil, 1916 (Fonds Astre, 16 Fi).

Archives départementales de la Dordogne
9 rue Littré - 24000 Périgueux
Tél : 05 53 03 33 33 Mél : cd24.archives@dordogne.fr
Site internet des Archives : archives.dordogne.fr

Mémoire de la Dordogne n° 26

DORDOGNE 14-18

Le fait que le Périgord ait été fort éloigné des champs de bataille de la Grande Guerre pourrait laisser croire que ce terrible conflit n'a que peu marqué son histoire. En feuilletant ce vingt-sixième numéro de la revue des Archives départementales de la Dordogne, force est de constater qu'il n'en est rien.

Au fil des pages, on découvre comment notre département a éprouvé au cours des semaines qui ont suivi la mobilisation générale une véritable psychose de la chasse à l'espion, aux conséquences parfois haïssables, qui s'est rapidement transformée en un élan xénophobe à l'égard des ressortissants civils allemands et autrichiens internés à Bergerac et Périgueux jusqu'à l'automne 1914. De l'étranger il est également question ici avec l'évocation de la campagne qu'ont menée en Italie en 1918 les Poilus périgourdins, partis se battre dans les Alpes aux côtés de nos alliés transalpins menacés par les armées austro-hongroises.

La guerre de 1914-1918 a pour particularité d'être le premier conflit à avoir laissé une iconographie à la fois abondante et de nature fort diverse. C'est l'occasion pour les Archives départementales de nous présenter une sélection des belles images qu'elles détiennent, auxquelles viennent se rajouter des témoignages écrits tout à fait intéressants. La qualité des fonds n'est cependant rien sans la connaissance sur l'art et la manière de les exploiter ; c'est donc en toute logique que la méthodologie de l'archiviste de même que l'analyse critique de l'historien, indispensables à toute démarche scientifique, sont aussi développées dans ces pages.

Enfin, je ne peux que me féliciter – non sans fierté – que notre Conseil départemental ait, malgré les temps de restrictions budgétaires qui nous sont imposés, la chance de disposer d'un service d'archives capable de sauvegarder et valoriser efficacement notre patrimoine, œuvrant ainsi à la préservation de la mémoire de notre territoire au bénéfice de nos contemporains et des générations futures.

Germinal PEIRO
*Député de la Dordogne
Président du Conseil départemental*

POUR LA FRANCE
VERSEZ VOTRE OR



L'Or Combat Pour La Victoire

EDITÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTISTES

DEVAMBEZ IMP. PARIS

DORDOGNE 14-18

SOMMAIRE

- 4 De la xénophobie sauvage aux mesures de surveillance administrative : le sort des "Austro-Allemands" du département de la Dordogne à l'été 1914
Daniel CHARBONNEL
- 28 1914-2014. Une mémoire familiale entre France et Allemagne
Daniel CHARBONNEL
- 36 Témoigner de la Grande Guerre
Alexandre LAFON
- 39 Témoignage oral de Georges Escoubeyrou, "poilu" de Dordogne
Laurence PERPEROT
- 40 1918 : l'aventure italienne des régiments périgordins
Christophe DUTRÔNE
- 54 Saint-Michel-de-Maurienne, 12 décembre 1917 : un drame ferroviaire oublié
Christophe DUTRÔNE
- 58 Ecrire l'histoire d'un combattant de la Grande Guerre
Maïté ETCHECHOURY
- 60 Images et documents, pour une histoire de la Dordogne durant la Première guerre mondiale
Maïté ETCHECHOURY
Bernard REVIRIEGO
- 76 Image et propagande en temps de guerre
Maïté ETCHECHOURY
Garance COLAS
- 90 La vie quotidienne au front et à l'arrière à travers la correspondance
Maïté ETCHECHOURY
- 100 Mémoire(s) de guerre et papiers de famille
Maïté ETCHECHOURY
Bernard REVIRIEGO
- 106 La collecte des documents privés de la Première Guerre mondiale
Nicolas CURNIL

Ci-contre :

Pour la France versez votre or, l'or combat pour la Victoire,
par Abel Faivre. 1915 (11 Fi 3)

En 1915, le soldat allemand porte encore le casque à pointe au combat mais ce casque continuera à le personnifier bien après son abandon par l'armée allemande. Le coq et la devise *Liberté, égalité, fraternité* identifient la pièce d'or française.

De la xénophobie sauvage aux mesures de surveillance administrative : le sort des “Austro-Allemands” du département de la Dordogne à l'été 1914

Daniel CHARBONNEL

1. La rue de Bordeaux est devenue rue du Président Wilson après la Première Guerre mondiale.

2. Archives départementales de la Dordogne (AD 24), 1 M 86 – Voir notamment le rapport qu'adresse le lendemain, mercredi 5 août 1914, le commissaire de police de Périgueux, Eugène Desbordes, au préfet du département de la Dordogne. Plusieurs journaux mentionnent l'événement : *Le combat Périgourdin*, *Le journal du Périgord* (ancien journal périgourdin), *La Croix du Périgord* et *Le Glaneur* (journal de l'arrondissement de Sarlat) dans leurs éditions du dimanche 9 août 1914.

3. François Cochet, *La Grande Guerre. Fin d'un monde, début d'un siècle*, Perrin, Ministère de la Défense, 2014, page 54.

4. Paul Nizan, *Antoine Bloyé*, éditions Bernard Grasset, 1933 (réédition collection « les Cahiers Rouges », 1996, page 233). Voir également l'article de Patrick Petot, « Périgueux vu par Paul Nizan : entre analyse sociologique et souvenirs d'enfance », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de la Dordogne* (BSHAP), tome CXXXV – 2008, p. 755 à 762.

5. Jean-Jacques Becker, 1914, comment les Français sont entrés dans la guerre, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1977.

Le mardi 4 août 1914, au n° 59 de la rue de Bordeaux à Périgueux¹, vers 9 heures du soir, une foule nombreuse se livre au saccage d'un magasin d'horlogerie et de dentelles tenu par « *un sujet allemand* ». L'incident est rapporté dès le lendemain par le commissaire de police de Périgueux au préfet du département et la presse locale s'en fait l'écho dans les jours qui suivent². Ce « *fait divers* » se place dans le contexte de l'entrée en guerre de la France à l'été 1914. Jusqu'à la dernière semaine de juillet, la majorité des français ne se souciait guère d'un risque de guerre. Ils étaient nombreux à penser que la crise diplomatique ouverte par l'attentat de Sarajevo déboucherait vers un règlement pacifique. Comme l'écrit François Cochet, « *La guerre s'impose aux opinions bien davantage qu'elles n'ont de prise sur elle* »³. S'appuyant en partie sur les souvenirs de son enfance à Périgueux dans ses années 1913-1914, Paul Nizan dans son roman, *Antoine Bloyé*, publié en 1933, en témoigne :

« Ce mois de juillet 1914 fut un beau mois de juillet... Il y avait peut-être cent personnes dans la ville qui chaque matin déplaient avec impatience, un certain pincement d'inquiétude, les journaux de Paris, quelques pessimistes, quelques ouvriers syndiqués, quelques socialistes, des gens qui attendaient un autre événement que les vacances. Dans toutes ces maisons, au milieu de toutes ces rues quelques têtes attentives aux bruits les plus sourds de la terre guettaient avec angoisse la formation des catastrophes, étaient sensibles aux avertissements de l'Europe... Mais tout le reste de la ville vivait dans la paix, avec une belle assurance du lendemain⁴ ».

Cependant, fin juillet les événements s'accélérent. Entre le jeudi 23 juillet et le mardi 4 août 1914, l'engrenage des alliances fait rapidement basculer l'Europe dans la guerre. Le samedi 1^{er} août 1914, dans l'après-midi, la France et l'Allemagne mobilisent. Dans la soirée du lundi 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Les réactions de l'opinion publique française à cette annonce sont aujourd'hui bien connues, notamment grâce aux recherches de Jean-Jacques Becker⁵. Contre le cliché d'un

départ dans l'enthousiasme, il retient la résignation et le sens du devoir, la stupeur des premiers instants aboutissant à une ferme résolution⁶.

A ces diverses réactions, qui accompagnent l'entrée de la France dans la guerre, s'ajoute, dès le 2 août, une flambée de xénophobie d'une partie de l'opinion à l'encontre des ressortissants des puissances ennemies qui vivent sur le territoire français. Le phénomène est général et touche aussi bien Paris que la province. Cette poussée xénophobe s'accompagne de violences à l'encontre des austro-allemands et de leurs biens. La manifestation qui se déroule à Périgueux dans la soirée du mardi 4 août 1914, participe de ce climat général de haine caractérisé par une sorte d'hystérie collective qui se manifeste à l'annonce du déclenchement du conflit. Pour autant, peut-on réduire cette soudaine explosion de germanophobie périgourdine aux seules circonstances de ce basculement dans la guerre ? L'existence d'un important dossier de procédure correctionnelle⁷ nous donne l'occasion d'en savoir davantage. À l'aide des 80 pièces d'archives qui composent ce dossier d'information judiciaire (procès-verbaux d'enquête, interrogatoire, commission rogatoire...), nous allons tenter de comprendre les racines et les éléments déclencheurs de cette manifestation, de décrire le rituel de violence et de haine qui l'accompagne ainsi que d'observer les diverses réactions des autorités civiles et militaires à l'encontre des ressortissants austro-allemands.

1 - "LA VEILLÉE DES ARMES"

La mobilisation à Périgueux [Fin juillet-début août 1914]

Le samedi 1^{er} août 1914, à 15 h 45, le gouvernement français décrète la mobilisation générale pour le lendemain dimanche 2 août. Le télégramme donnant l'ordre de mobilisation est envoyé de Paris à 15h55 aux commandants de corps, de division ou de régiment, ainsi qu'aux préfets, ces derniers le relayant aux sous-préfets et aux maires⁸. Il parvient à la préfecture de Périgueux à 16 h 28⁹. Dès le lendemain, le préfet de la Dordogne, François Canal, rend compte au gouvernement du bon déroulement des opérations de mobilisation et du courage des populations. Dans son rapport, ce haut fonctionnaire note que les fonctionnaires du département, la population de la Dordogne toute entière « *envisagent avec calme la situation qui est créée à notre pays et manifestent leur volonté d'accomplir fermement leur devoir patriotique* »¹⁰. A lire les rapports officiels transmis au ministère de l'Intérieur, l'Union sacrée, appelée de ses vœux par le président de la République, Raymond Poincaré, pour la première fois le 4 août à la chambre des députés, semble s'instaurer d'elle-même et très rapidement à l'échelle du département de la Dordogne. Comme le précise, quelques jours plus tard, le sous-préfet de Sarlat dans son rapport au préfet du département, « *l'état d'esprit prime tout et les divisions politiques sont en ce moment abolies* »¹¹. En Dordogne, comme d'ailleurs dans toute la France, l'éventualité d'une grève générale contre la guerre est rapidement écartée. L'assassinat de Jean Jaurès ne débouche sur aucun trouble. Dans un ordre du jour, adopté le 1^{er} août à 10 h du soir en séance extraordinaire, la fédération socialiste de l'Union départementale des syndicats de Dordogne renonce à manifester en raison de la gravité du moment.

« *Douloureusement émus par l'odieux assassinat du citoyen Jaurès, s'associant au deuil immense qui frappe le prolétariat international ; malgré leur désir de manifester publiquement en l'honneur de la mémoire du grand apôtre que fut le citoyen Jaurès, s'abstiennent, ayant conscience de la gravité de la situation créée par la tension des relations diplomatiques européennes affirment une fois de plus leurs sentiments de solidarité avec la classe ouvrière, dans tous les pays, qui a fait ses efforts pour éviter la guerre : affirment à nouveau leur confiance inébranlable dans le prolétariat organisé sur tous les terrains politiques et économiques dont l'avènement au pouvoir marquera la fin des luttes fratricides entre les nations* »¹².

Le même jour, le préfet, obéissant aux directives du ministère de l'Intérieur, notifie au commandant de gendarmerie de la Dordogne que « *l'attitude actuelle des syndicalistes*

6. Yves Pourcher, « Les clichés de la Grande Guerre », *Terrain* [En ligne], 34 | mars 2000, mis en ligne le 29 avril 2005, consulté le 14 septembre 2014.
URL : <http://terrain.revues.org>

7. Le dossier du tribunal de première instance de Périgueux est conservé aux Archives départementales de la Dordogne sous la cote 5 U 1010.

8. Frédéric Manfrin et Laurent Veyssière (sous la direction de), *Été 1914, les derniers jours de l'ancien monde*, catalogue d'exposition BNF/Ministère de la Défense DMAP, 2014.

9. Noël Becquart : « L'opinion publique en août 1914 dans le département de la Dordogne », BSHAP, 1969, 3ème livraison, p. 195 à 212.

10. AD 24, 1 M 86 – Brouillon du rapport adressé par le préfet au ministère de l'Intérieur, le 2 août 1914. Par un télégramme du 2 août 1914, le ministère de l'Intérieur demande aux préfets de rendre compte « deux fois par jour, matin et soir » des événements dans leur département.

11. AD 24, 1 M 86 – Rapport du 4 août 1914 (6 h du soir).

12. AD 24, 1 M 86 - La fédération socialiste de l'Union départementale des syndicats de Dordogne est représentée par Clément Michel, secrétaire de la fédération socialiste, et Moïse Teyssandier, secrétaire de la Bourse du Travail.

13. AD 24, 1 M 86 – Dans les jours qui précèdent et qui suivent la mobilisation, les manifestations d'opposition à la guerre sont restées rares en Dordogne. Le mercredi 29 juillet, à la bourse du travail de Bergerac, rue d'Albret, se tient une réunion extraordinaire du Comité général. Ce rassemblement avait pour objectif d'inviter les travailleurs à « prendre des mesures afin qu'ils s'affirment dans un même esprit de solidarité et viennent délibérément clamer leur horreur de la guerre » (L'indépendant, mercredi 29 juillet 1914). Dans la nuit du 30 au 31 juillet, à Bergerac, des brochures rouges antimilitaristes sont distribuées dans certaines rues (La croix du Périgord, dimanche 9 août 1914). Le dimanche 2 août, à la gare de Bergerac, un journalier de 44 ans est arrêté par un agent de police. Se trouvant en état d'ébriété dans la salle des messageries, il annonce qu'il va chanter « l'Internationale » avant de prendre le train pour Mussidan où il compte prendre des camarades pour soulever la population. Il est condamné par le tribunal de Bergerac, le mardi 4 août, à 8 jours de prison pour rébellion à agent, voies de fait à gendarme et cinq francs d'amende pour ivresse (Journal de Bergerac, messager de la Dordogne, du samedi 8 août 1914).

14. Le fait est rapporté dans le journal l'Argus du Périgord du jeudi 6 août 1914. Au soir du 31 juillet 1914, par télégramme, le préfet du département demandait aux maires du département d'aviser les propriétaires d'animaux et de voiture de réquisition de se tenir prêts à les conduire « aux centres de réquisition au premier ordre qui serait donné » (AD24 – 1 M 86).

15. AD 24, PRE/34.

16. AD 24, PRE/32.

17. Pierre Sarrazin (1856-1931), maire de Sarlat de 1889 à 1924 et député de la circonscription de 1896 à 1919.

18. AD 24, PRE/20 - Ephémérides publiées dans l'Union Sarladaise le dimanche 7 août 1938.

19. AD 24, PRE/33 – Le Combat Périgourdin, dimanche 2 août 1914.

20. AD 24, 1 M 86.

21. AD 24, PRE/34 La Croix du Périgord, 9 août 1914. En 1977, Jean-Jacques Becker note que les réactions des Français à l'annonce de l'assassinat de Jaurès sont « loin d'avoir provoqué une émotion et une indignation générales [...] la réaction la plus répandue semble bien avoir été, non pas l'indifférence, mais un intérêt extrêmement fugace ». Jean-Jacques Becker, 1914 comment les Français sont entrés dans la guerre, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1977, p. 248.

22. AD24 – idem.

et des cégétistes permet de faire confiance à ceux d'entre eux qui sont inscrits au carnet B ». Il ne prescrit à leur encontre qu'une « surveillance attentive mais discrète »¹³. Dès le matin du samedi 1^{er} août, la rumeur que la mobilisation allait se faire dans la journée s'était propagée à Périgueux. Le bruit courait en ville que la veille et le matin même, des convocations avaient été portées à un certain nombre de réservistes. Malgré tout, l'annonce officielle qui se fait au son du tambour en même temps qu'on placarde l'affiche officielle¹⁴, provoque un grand trouble chez beaucoup de périgourdins. En témoigne le récit qu'en donne la Croix du Périgord dans son édition du dimanche 9 août. Pour le journal catholique, cette annonce est accompagnée d'un émoi considérable : « Les femmes pleurent et se lamentent. Les hommes prennent la chose plus bravement ». Mais l'abattement de la population de Périgueux n'empêche pas une acceptation générale : « si l'on est attristé, on accepte sans se plaindre la dure nécessité »¹⁵. Cette annonce semble également agir comme un électrochoc. Dans son édition du jeudi 6 août 1914, l'Argus du Périgord note qu'« aussitôt une détente s'est produite après la tension des jours précédents et dans tous les milieux, on a accepté avec un sang-froid résolu l'éventualité de la guerre »¹⁶.

Charles Lassagette, « ancien directeur de l'école laïque de Sarlat », témoigne, dans des éphémérides publiées en 1938, de cet émoi du 1^{er} août 1914 dans la capitale du Périgord noir :

« Samedi 1^{er} août – La guerre est virtuellement déclarée. Le sous-préfet, M. Reymon, et M. Sarrazin¹⁷ que j'ai vus chez moi à 11 heures en ont été dès le matin confidentiellement avisés par une dépêche chiffrée ; mais pour ne pas jeter la panique parmi les gens de la campagne, venus au marché ce jour-là, ce n'est qu'à 5 heures que la nouvelle officielle de la mobilisation générale a été publiée. Le gros bourdon de la cathédrale sonne le tocsin et le tambour bat lugubrement la générale dans les divers quartiers de la ville. Les paysans consternés, repartent pour leurs villages, silencieux et graves. »¹⁸

A Périgueux, où la population accède plus facilement à la presse, l'annonce de la mobilisation n'est pas réellement une surprise. Lors de la dernière semaine du mois de juillet, les mauvaises nouvelles se sont accumulées, accentuant chaque jour un peu plus la tension au sein de la population. Peu à peu, les chances de paix paraissant s'éloigner, des signes de nervosité et d'angoisse se manifestent. Au cours de cette dernière semaine du mois de juillet 1914, la foule stationne chaque jour toujours plus nombreuse sur les boulevards et « principalement le square Daumesnil où se trouvent les principaux journaux ». Des groupes formés dès les premières heures se retrouvent le soir jusqu'à une heure tardive, commentant les dernières nouvelles et discutant des événements¹⁹. La population de Périgueux se presse notamment devant la vitrine de La petite Gironde pour y attendre les dépêches qui y sont affichées. Le 28 juillet, le commissaire de police de Périgueux signale au Préfet « qu'une certaine effervescence règne en ville », les abords de la salle des dépêches sont encombrés, si bien qu'à la demande du propriétaire des lieux la police doit organiser un service d'ordre²⁰.

Dans les toutes dernières heures qui précèdent l'annonce de la mobilisation, certains journaux retiennent que l'opinion est tellement préoccupée de la menace de guerre, « qu'à peine parle-t-on de l'acquittement de Mme Caillaux » ou que « même l'assassinat de Jaurès occupe assez peu de place dans les conversations »²¹. Toutefois, cette tension ne débouche pas sur des réactions d'hostilité à la guerre. Aucun cri, aucun rassemblement ne sont relevés à Périgueux, que ce soit dans la presse ou dans les rapports officiels du commissariat de police ou de l'administration préfectorale. Le 28 juillet, le commissaire de police note que « la population est très calme, elle semble de plus en plus accepter les faits acquis et envisage une mobilisation prochaine à prévoir avec stoïcisme ». Selon lui « aucun murmure décadent » ne se manifeste parmi les habitants de Périgueux²². Au cours de cette dernière semaine du mois de juillet 1914, le moindre événement local devient, au contraire, prétexte à l'exaltation chauvine. Dans la soirée du jeudi 30 juillet, sur les allées de Tourny, une foule plus nombreuse qu'à l'ordinaire assiste au concert de musique du 50^e régiment d'infanterie. A la fin de ce concert, les auditeurs réclament impérieusement La Marseillaise. Le chef d'orchestre est dans l'impossibilité de lui donner satisfaction « parce

que ses musiciens n'avaient pas les partitions ». Sous la pression de la foule, il finit par faire jouer le « Chant du départ », qui est « frénétiquement applaudi ». Relatant l'événement dans son édition du 2 août, *L'Avenir de la Dordogne* ne manque pas d'insister sur la ferveur patriotique du public :

« Ce fut alors un spectacle que nous renonçons à décrire, tant l'émotion était grande partout. Quand les dernières notes furent égrenées, ce fut un tonnerre d'applaudissement. On fit une ovation indescriptible à l'armée qui dura quelques minutes et chacun chantant le refrain, tête nue, cependant que les chapeaux s'agitaient en l'air, accentuant joyeusement ces mots : « Vaincre ou mourir » ! ».

Le public se répand ensuite sur les boulevards, où peu après une partie va réclamer *La Marseillaise* à l'orchestre du grand café de la Comédie²³. Toutefois, ces marques d'exaltation patriotique ne sont le fait que de quelques-uns. Des signes montrent que pour d'autres habitants, l'inquiétude et la peur du lendemain sont présents. Alors que la menace de guerre se fait plus pressante, les files d'attente s'allongent devant la Banque de France à Périgueux. Le 27 juillet, le commissaire de police est dans l'obligation d'alerter le préfet du département sur la situation.

« Il a été retiré hier de la Caisse d'épargne 35 000 francs. Les retraits pour aujourd'hui sont demandés pour 40 000 francs et les prévisions pour demain sont de 50 000 francs. Il est à noter que les retraits d'hier et d'aujourd'hui sont faits par les déposants de la ville et que ceux de demain seront ceux de la campagne »²⁴.

L'Avenir de la Dordogne note dans son édition du 2 août :

« Une énorme affluence se presse depuis plusieurs jours aux guichets de la Banque de France pour demander à échanger les billets contre des espèces. Pendant ces trois derniers jours notre succursale a donné pour plus de sept cents mille francs en or ou en écus. Mais malheureusement la pénurie dans le public est toujours aussi grande parce que les personnes qui détiennent ces espèces les gardent jalousement au lieu de s'en servir pour leurs paiements »²⁵.

Dans les derniers jours du mois de juillet 1914, les habitants de Périgueux se laissent progressivement envahir par l'angoisse d'un probable conflit européen. La prise de conscience semble tardive : ce n'est vraiment qu'au cours de la dernière semaine de juillet, alors que les derniers espoirs de paix s'envolent, que la population avec un calme relatif paraît manifester de réelles inquiétudes. Passés l'émoi et la tristesse que suscite l'annonce de la mobilisation, l'esprit de défense patriotique semble l'emporter au sein d'une population périgourdine qui se résout « avec sang-froid » à l'idée d'entrer en guerre pour défendre la Nation.

La "grande peur"²⁶ de l'espion

Le dimanche 2 août 1914, par décret pris en Conseil des ministres, le président de la République place en état de siège pour la durée de la guerre les départements de la France et de l'Algérie. Etabli d'après la vieille loi du 9 août 1849, modifiée et complétée par celle du 3 avril 1878, codifiée dans une brochure adressée aux maires en octobre 1913, l'état de siège transfère des autorités administratives et judiciaires aux autorités militaires tout ce qui relève du maintien de l'ordre. L'exercice des libertés publiques et des libertés individuelles garanties par l'Etat républicain est désormais restreint. L'armée peut faire des perquisitions au domicile des citoyens, exiger la remise des armes et des munitions. Les civils peuvent être soumis à la juridiction des tribunaux militaires, lorsqu'il s'agit de crimes ou de délits qui intéressent la sûreté de l'Etat ou la force de l'armée. Le 4 août, le gouvernement fait voter sans débats par le Parlement une série de mesures exceptionnelles qui ont désormais force de loi ainsi qu'une loi qui renforce le dispositif de surveillance en interdisant de publier des informations sur l'ordre de bataille, les effectifs et le nombre des blessés, tués ou prisonniers²⁷. À en croire les rapports de la préfecture, ces mesures exceptionnelles,

23. AD 24, PRE/1 – *L'Avenir de la Dordogne*, dimanche 2 août 1914.

24. AD 24, *idem*.

25. Afin de juguler la panique qui s'empare des épargnants, le 30 juillet 1914, la Banque de France décide de suspendre l'échange de billets contre de l'or et le ministère des finances prend l'initiative de plafonner les retraits de Caisse d'Epargne à 50 francs. Pour autant, l'approvisionnement en monnaie divisionnaire s'essouffle et « tout le monde n'a plus que des billets en poche ». Pour enrayer le risque de crise, le gouvernement sollicite de la Banque de France l'émission de petites coupures de 5 à 20 francs, ce que mentionne *L'Avenir de la Dordogne* dans son article. Sur cette question, voir Jean-Yves Le Naour, 1914, *La grande illusion*, Perrin, 2012, p. 163-164.

26. L'expression est reprise de l'ouvrage d'Alain Jacobzone, *En Anjou, loin du front*, Vauchrétien, Ivan Davy, 1988.

27. Frédéric Manfrin et Laurent Veyssié (sous la direction de), *Été 1914, les derniers jours de l'ancien monde*, BNF, Ministère de la Défense, Paris, 2014, p. 213.

connues du public dès le matin du 3 août par voie d'affiche, ne soulèvent aucune émotion particulière dans la population de Périgueux. Dans un rapport qu'il adresse le jour même au préfet, le commissaire de police note que « *les choses sont très bien prises* ». Le public commente « *sans éclats* ».

Progressivement Périgueux s'installe dans la guerre, ce qui n'échappe pas à *La Croix du Périgord* qui relève que l'atmosphère de la ville a profondément changé : « *le manque de nouvelles et de journaux, la suppression des trains de voyageurs, les appréhensions d'un avenir de misère et de souffrance, la circulation ininterrompue des réservistes donnent à notre ville un aspect tout à fait extraordinaire* »²⁸. Quelques jours plus tard, dans son édition du 16 août, *L'Argus du Périgord* ne peut que regretter l'époque où la ville vivait en temps de paix : « *la gaieté est éteinte à Périgueux ! La veillée des armes a remplacé les amusantes soirées du Casino de Paris, qui a fermé ses portes et éteint les lampions de la revue de Saint Pol* »²⁹. Dès le 2 août, la guerre a fait son entrée dans l'environnement et la vie quotidienne des habitants de Périgueux. Dans la matinée, les premiers réservistes commencent à circuler dans les rues. Alors que certains rejoignent les régiments qui forment la garnison de la ville³⁰, d'autres sont en attente d'un train pour rejoindre leur casernement. À la gare, par mesure de précaution, les grilles ont été fermées, seules deux petites portes aux extrémités sont ouvertes. Elles sont gardées par des soldats³¹. Si les voyageurs sont encore admis dans les trains sans pour autant « *garantie de correspondance ou de suppression* », l'autorité militaire prend peu à peu le contrôle de l'ensemble des services et du réseau. La veille, des centaines de territoriaux ont été déployés le long des voies ferrées du département pour assurer leur surveillance ainsi que celle des divers ouvrages d'art. À compter du 3 août, en vertu des pouvoirs de police que lui confère l'état de siège, l'autorité militaire interdit d'une façon absolue de 18 heures à 6 heures du matin la circulation sur les routes du département à tous véhicules autres que les voitures militaires ou les voitures civiles justifiant d'un droit de circulation. Pour circuler en journée, les périgourdins doivent se munir d'un sauf-conduit délivré par le commissaire de police ou, à défaut, par le maire de la localité. Les forces de gendarmerie ont pour obligation de veiller à la bonne application de ces directives et d'arrêter toutes les personnes dont la nationalité, l'identité ou les intentions pourraient paraître suspectes. Elles sont par ailleurs autorisées à faire usage de leurs armes contre les véhicules récalcitrants³².

La mise en œuvre de ces mesures de circulation n'est pas sans poser quelques inquiétudes aux autorités civiles du département. Dans un rapport rédigé le 8 août, Jacques Chevreux, sous-préfet de Ribérac, signale au préfet que les prescriptions concernant la circulation des automobiles donnent lieu à des écarts de conduite de la part de personnes, « *certes bien intentionnées* », mais « *qui manquent de mesure dans les manifestations de leur zèle patriotique* ». Le rapport note qu'« *il est sans doute excellent que les automobiles éprouvent de la difficulté à circuler trop librement (j'ai eu le plaisir de m'en apercevoir moi-même) encore ne faudrait-il pas que le port de l'arme, de la part de gardiens des routes, ne donne lieu à des scènes regrettables si l'automobile tarde à ralentir* »³³. À partir du 2 août, les journaux commencent à se faire plus rares³⁴. On se les arrache. Les vitrines où l'on affiche « *les quelques rares dépêches* » sont prises d'assaut par une population inquiète qui cherche à se rassurer en obtenant des nouvelles³⁵. En l'absence d'annonces fiables et rassurantes, les rumeurs prennent rapidement le pas sur les informations. Elles circulent d'autant plus facilement que la population de Périgueux se regroupe quotidiennement autour des diverses affiches qui fleurissent sur les murs de l'Hôtel de Ville et qui annoncent notamment les premières mesures concernant les étrangers ainsi que celles qui concernent l'état de siège. Peu à peu, un climat d'espionnage s'installe au sein des esprits, comme le constate le commissaire de police dans son rapport du 3 août au Préfet de la Dordogne : « *il y a une certaine tendance à voir des espions allemands aux quatre coins de Périgueux* »³⁶.

Au cours des jours qui suivent la mobilisation générale et la déclaration de guerre à l'Allemagne, ce climat de suspicion donne libre cours aux rumeurs les plus folles et à quelques fausses arrestations. Dans la matinée du lundi 3 août, à Périgueux, le bruit court que le commissaire de police a arrêté un espion allemand. En réalité, il s'agit d'un chef d'escadron de l'armée russe, « *décoré de la légion d'honneur* », officier d'ordon-

28. AD 24, PRE/34 – *La Croix du Périgord*, 9 août 1914.

29. AD24, PRE/32 – *L'Argus du Périgord*, 16 août 1914.

30. En août 1914, la ville de Périgueux est le siège du 50ème Régiment d'Infanterie qui occupe la caserne Bugeaud ainsi que la récente caserne Ardant du Picq. Depuis octobre 1910, le troisième groupe du 34ème Régiment d'Artillerie est détaché à Périgueux (les deux premiers restent à Angoulême). Il est installé dans de nouvelles casernes construites près du cimetière Saint-Georges, les casernes Daumesnil. Tout le 34ème est finalement transféré à Périgueux comme garnison définitive à partir de septembre-octobre 1914. À la mobilisation, le 250ème régiment de réserve ainsi que le 93ème régiment territorial, viennent également compléter la garnison.

Sur ce sujet, on peut se référer à l'ouvrage de Suzanne Tartarat et Jacques Boireau, *L'Armée en Périgord. Une évocation de 200 ans de présence militaire*, Périgueux, imprimerie Réjou, 1994.

31. AD 24, PRE/34 – *La croix du Périgord*, 9 août 1914.

32. AD 24, 1 M 86.

33. AD 24, 1 M 86 – Des détachements de « *gardes civils cantonaux* » sont mis en place mi-août 1914. Placés sous la direction de la gendarmerie, ils ont notamment la charge de surveiller les récoltes et les voies de communication ainsi que lutter contre le vol.

34. AD 24, PRE/33 – Dans *Le Combat Périgourdin* du 9 août 1914, on peut lire : « *Les graves événements qui se déroulent créent partout une situation difficile. Tous les journaux éprouvent de la difficulté à se réapprovisionner en papier et le personnel des imprimeries se trouve réduit par les effets de la mobilisation* ».

35. AD 24, PRE/34 – *La croix du Périgord*, 9 août 1914.

36. AD 24, 1 M 86.

nance du tsar qui venait au commissariat faire une demande de sauf-conduit pour gagner Paris et, de là, son pays³⁷. Dans la soirée, des jeunes, croyant avoir affaire à un Allemand, entraînent, au poste de police de Périgueux, « un *pauvre diable d'Espagnol du Pont de la Cité* », tout à fait inoffensif. Dans les jours qui suivent, les journaux rapportent qu'une gitane, ayant refusé de venir à la gendarmerie, est ligotée puis conduite aux autorités « *par deux citoyens de bonne volonté* ». A Périgueux, un « *agent de ville débutant* » arrête une « *personne fort honorable* » sous prétexte qu'elle avait « *le type allemand* »³⁸. Dans la soirée du 5 août, la rumeur circule en ville que l'autorité militaire procède à des exécutions sommaires dans la cour de la prison³⁹.

Ces incidents ne se limitent pas au chef-lieu du département. Dans le Sarladais, le dimanche 2 août, la population de Saint-Cyprien s'en prend à une jeune femme, se disant de nationalité suisse et professeur de français à Berlin. Arrivée depuis quinze jours dans la commune chez un entrepreneur en scierie, elle est rapidement accusée par la population d'avoir tenu des propos hostiles à l'encontre de la France. Lors d'une perquisition, la gendarmerie ne trouve rien à part quelques marks et « *un billet circulaire délivré à Berlin* ». Malgré l'absence de preuves, le sous-préfet ordonne sa détention administrative. Dans une autre commune, à Tursac, le maire est invité par les autorités à veiller, « *sous sa responsabilité personnelle* », à la sauvegarde de la gouvernante allemande du château de Marnac qui est inquiétée par la population⁴⁰. Le sous-préfet de Ribérac signale, le 5 août, le cas d'« *une jeune allemande* », Jeanne Komer, bonne à Paris dans un pensionnat, « *en vacances à Faye chez une de ses amies* ». Elle reçoit une correspondance assez chargée en provenance de Neuilly-sur-Seine⁴¹. Cela finit par inquiéter le commissaire de police qui propose, après enquête, de faire saisir le courrier. À Mussidan, une Alsacienne, dont les deux frères sont sous les drapeaux de l'armée française, est fréquemment « *apostrophée désagréablement* » par la population « *à cause de sa nationalité* ». Le maire est contraint d'intervenir et un article est publié dans la presse locale pour faire taire les suspicions d'espionnage à son encontre⁴². La phobie de l'espion et du traître est accentuée par les rumeurs qui viennent de partout, colportées aussi bien par la presse locale que par le bouche-à-oreille. Au cours du mois d'août, cette peur se diffuse, notamment dans les campagnes où le système d'information repose encore largement sur « *la rumeur bruissante des marchés et des champs de foire, lieux stratégiques de la diffusion des nouvelles* »⁴³. Avec elle, ressurgissent des angoisses collectives et paysannes qui, quarante ans auparavant, ont conduit au massacre d'Hautefaye⁴⁴. Curés et nobles sont, comme en août 1870 dans le Nontronnais, accusés de trahir la nation en guerre pour servir l'Allemagne. Dans le Bergeracois et dans le Sarladais, on raconte que « *les prêtres et les nobles envoient de l'argent aux Prussiens* ». On accuse aussi les prêtres qui ont des appareils récepteurs de télégraphie sans fil, de correspondre avec l'Allemagne⁴⁵. En Sarladais, des voix s'élèvent pour réclamer qu'on fusille les curés « *parce qu'ils ont fait déclarer la guerre* »⁴⁶. Dans le Nontronnais, le bruit circule que les prêtres « *pour décider à la guerre, ont subventionné l'Allemagne par des convois d'or* ». On raconte également que « *Guillaume II s'est installé dans un château de la région* »⁴⁷.

Ces rumeurs conduisent à quelques incidents à l'encontre du clergé. Dans l'arrondissement de Ribérac, le samedi 8 août, toute la ville de Mussidan assiste à « *la chasse d'un prêtre pris pour un espion* ». Ce prêtre, parti à bicyclette de la région de Villamblard, avait été signalé par quelques personnes qui l'avaient vu passer. Dénoncé à la gendarmerie, il est pris en chasse par la maréchaussée. A Mussidan, les gendarmes se livrent à de multiples investigations et finissent par arrêter le suspect « *à quelques kilomètres* ». Après explications, les soupçons sont finalement levés et l'on reconnaît « *qu'il s'agit simplement d'un prêtre très authentique allant visiter un confrère malade* »⁴⁸. Dans l'arrondissement de Nontron, le dimanche 2 août 1914, le curé de Saint-Saud-Lacoussière, Georges Julien, qui se fera connaître après la guerre sous le nom de plume de Georges Rocal, est violemment pris à parti, dans son presbytère, par un groupe de paroissiens opposés à la guerre. Ils l'accusent d'être acquis à l'ennemi et d'avoir sonné le tocsin pour marquer sa satisfaction⁴⁹. Des accusations sont également portées à l'encontre de quelques membres de la noblesse périgourdine. C'est le cas en Sarladais. Le 4 août, Georges Remyon, sous-préfet de Sarlat, informe le préfet de la Dordogne, qu'à Vézac,

37. *Idem*.

38. Ces événements sont rapportés dans le *Combat périgourdin* et le *Journal du Périgord* (Ancien journal périgourdin) du dimanche 9 août 1914 (AD 24, PRE/33 et 41).

39. AD 24, PRE/33 – Le *Combat périgourdin*, 9 août 1914.

40. AD 24, 1 M 86.

41. *Idem*.

42. L'*Étoile*, journal républicain de l'arrondissement de Ribérac, 14 août 1914.

43. François Cochet, *La grande guerre. Fin d'un monde, début d'un siècle*, Perrin, Ministère de la Défense, Paris 2014, p. 53.

44. Alain Corbin, *Le village des cannibales*, Paris, Flammarion, coll. « Champs histoire », 1995.

45. Voir les articles publiés dans Le *Journal de Bergerac*, *messenger de la Dordogne*, du 15 août 1914 et Le *Glaneur*, journal de l'arrondissement de Sarlat du 23 août 1914.

46. Le *Glaneur*, journal de l'arrondissement de Sarlat, 6 septembre 1914.

47. Georges Rocal, *Croquants du Périgord*, Périgueux, 1970 p. 133 (cité par Guy Mandon, voir note plus bas).

48. L'*Étoile*, 14 août 1914.

49. Le récit de cet épisode qui figure dans un rapport de visite épiscopale de février 1925, a été signalé par Guy Mandon, à l'occasion du colloque qui s'est tenu à Saint-Saud-Lacoussière, les 24 et 25 juin 2011. Cette communication a été publiée sous le titre « Le sillon des croquants » dans *Paysans du Périgord (XVIIe-XXe siècle) : tous croquants ?*, *Mémoire de la Dordogne*, *Revue des Archives départementales de la Dordogne*, n° 23, décembre 2012, p. 8-25.

« la population est très surexcitée contre la famille d'Erp, de nationalité belge ». Les habitants de la commune suspectent les propriétaires du château de Marqueyssac d'être animés de sentiments peu favorables à la France. Le rapport rappelle que la baronne d'Erp de Baerloot et Holt, dont le mari est ambassadeur de Belgique auprès du Saint-Siège, est d'origine sarladaise. L'une de ses filles est l'épouse du comte Berchtold, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie. Le samedi 1^{er} août, au moment où la mobilisation est annoncée, plusieurs coups de canon sont tirés de Marqueyssac sous prétexte d'éviter que le domaine ne soit dévasté par la grêle. Le lendemain, dimanche 2 août, à la sortie de la messe, des témoins auraient entendu Mlle d'Erp dire que « les Français mériteraient une leçon ». Suite à ces incidents, le Procureur de la République de Sarlat ordonne « une enquête discrète »⁵⁰. Quelques jours plus tard, dans son édition du dimanche 16 août, un article du *Glaneur* mentionne que « le bruit a circulé les premiers jours d'août que des Autrichiens se trouvaient dans la région ». L'article poursuit en précisant qu'une enquête de la gendarmerie a démontré qu'il s'agissait simplement d'un ancien fonctionnaire de Sarlat « fort honorablement connu ». Il voyageait en auto avec sa famille et des amis et avait organisé un pique-nique dans les bois du château de Marqueyssac, avec l'autorisation de Mme d'Erp. Pour tenter de dissiper les soupçons, le journal en profite pour rappeler que la baronne est « d'origine française et même sarladaise ». Son mari est ambassadeur de Belgique en Italie et son fils est soldat dans l'armée du roi des Belges « qui actuellement coopère avec l'armée française à refouler les hordes allemandes »⁵¹.

Face à cette montée de la peur, les autorités font circuler des appels au calme et plusieurs démentis par le biais de la presse locale. *L'Avenir de la Dordogne*, le 7 août, invite les habitants de Périgueux à se méfier des fausses nouvelles répandues chaque jour et les invite « à modérer leur zèle intempestif »⁵². La presse conservatrice n'est pas en reste. Dans son édition du 9 août, *La Croix du Périgord* recommande également à ses lecteurs de se défier des fausses nouvelles :

« Des gens, que l'on pourrait croire payés par l'Allemagne pour jeter la division dans le pays, répandent des nouvelles tendancieuses contre telle et telle catégorie de citoyens qu'ils cherchent à faire passer pour traîtres à leur pays et auxquels ils attribuent les actes les plus ignobles. ».

Le journal catholique invite ses lecteurs à la modération :

« Tous, riches ou pauvres, paient le même impôt du sang, ont le même intérêt à ce que la France soit victorieuse et le désirent avec la même ardeur »⁵³.

Le Glaneur et *Le journal de Bergerac* dénoncent les fausses accusations à l'encontre des prêtres détenteurs de postes récepteurs TSF. Le journal rappelle que ces postes étaient un peu partout et qu'ils « permettaient de recevoir l'heure et les signaux de la tour Eiffel, mais qu'ils ne pouvaient rien envoyer ». Tous ces postes ont été supprimés dès la mobilisation. Dans *Le journal de Bergerac* on trouve qu'« il existait cinq de ces postes à Bergerac dont quatre chez des personnes qui n'ont aucune attache avec le clergé ». Seuls deux prêtres de l'arrondissement, qui ont rejoint leur corps dès le deuxième jour de la mobilisation, avaient installés chez eux des récepteurs de télégraphie sans fil. Quelques jours plus tard, dans son édition du samedi 15 août 1914, ce journal rappelle que 150 prêtres du diocèse sont mobilisés et « d'autres en instance de partir ». Les journaux conservateurs ne manquent pas de rappeler qu'en vertu de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, l'autorité militaire a la possibilité de condamner ceux qui lancent des menaces de mort contre des prêtres.

Dans les tous premiers jours qui suivent l'annonce de la mobilisation, une peur générale de l'espion s'empare de la population périgourdine. La difficile circulation des informations laisse le champ libre aux rumeurs les plus folles qui se traduisent par quelques incidents à Périgueux comme dans plusieurs localités du département. C'est dans ce climat « d'espionnite » et d'hystérie collective qu'éclate à Périgueux, dans la soirée du mardi 4 août 1914, la manifestation qui conduit au saccage par la foule du magasin d'un horloger de nationalité allemande, Guillaume Schocke⁵⁴.

50. AD 24, 1 M 86 – Rapport du sous-préfet de Sarlat en date du 4 août 1914. Le document précise qu'« en exécution des instructions relatives aux étrangers », la famille d'Erp s'est présentée à la mairie de Vézac pour solliciter une demande afin de quitter la France.

51. *Le Glaneur*, journal de l'arrondissement de Sarlat, 16 août 1914.

52. AD 24, PRE/1 – *L'Avenir de la Dordogne*, 7 août 1914.

53. AD 24, PRE/34 – *La Croix du Périgord*, 9 août 1914.

54. Dans la plupart des documents consultés le nom « Schocke » est orthographié « Schocké ».

2 - LA CHASSE AU PRUSSIEN

La manifestation qui se déroule à Périgueux le mardi 4 août 1914 est loin d'être isolée à l'échelle de la France. Comme l'a montré Jean-Jacques Becker, après l'annonce de la mobilisation, une partie de l'opinion publique française passe rapidement à « l'exaltation chauvine »⁵⁵. C'est ainsi qu'il qualifie les diverses manifestations de xénophobie qui se produisent dans la première semaine du mois d'août 1914. Allemands et Autrichiens sont l'objet « de persécutions ou de sévices plus ou moins grave » de la part d'une frange de la population. Cette « vague antigermanique » se traduit par un assaut quasi général contre des magasins allemands qui sont pillés et dévastés par des foules furieuses et haineuses. Plusieurs villes sont touchées par cette « folie collective »⁵⁶.

Le Sud-Ouest ne fait pas exception. Avant même la manifestation de Périgueux, à Bordeaux la foule se rue sur deux magasins allemands⁵⁷. À Brive, deux arrestations sont opérées dans la journée du 3 août. Il s'agit de deux frères, commerçants de la ville qui tiennent un studio de photographie. Soupçonnés d'être « Suisses allemands », ils sont dénoncés par un ouvrier peintre qui les aurait vus « près du viaduc de Bramefond ». Au cours de la journée, leur boutique est envahie et mise à sac par la population⁵⁸. Le lendemain à Périgueux, la rumeur circule qu'« on vient ce matin même, de fusiller, à Brive, le « rouquin » arrêté pour espionnage porteur de deux bombes dans son automobile »⁵⁹.

Par son caractère mobilisateur et violent, la manifestation de Périgueux se rattache également aux violences xénophobes étudiées par Laurent Dornel pour la France de la période de 1870 à 1914⁶⁰. En suivant son analyse, on peut identifier quatre temps qui rythment le rituel de l'émeute xénophobe.

Le rassemblement

Le mardi 4 août à 17 h, une affiche placardée au théâtre apprend aux habitants de Périgueux que la guerre est déclarée officiellement par l'Allemagne à la France⁶¹. En début de soirée⁶², « des bandes de civils et de soldats » arrachent partout où ils le peuvent les réclames en zinc de la société Kub, placées sur les divers kiosques de la ville aux cris de : « A bas l'Allemagne ! ». L'ordre vient directement des autorités et la police assiste « avec une extrême bienveillance » à la scène. Selon la presse locale, « à ce moment-là plus de 3000 personnes se trouvaient réunies sur les boulevards »⁶³. Cette manifestation d'hystérie collective à l'encontre des enseignes publicitaires de la marque Kub trouve en partie son origine dans la virulente campagne de presse que le journal nationaliste et antisémite, *L'Action Française*, a mené contre la société Maggi-Kub. A travers plus de soixante-dix articles, Léon Daudet, n'a eu de cesse, depuis décembre 1912, d'accuser la société suisse Maggi et sa filiale, la société des bouillons Kub, d'espionnage au service des Juifs et de l'Allemagne avec, de plus, la complicité des services de Sûreté français. L'entreprise porte plainte et l'affaire qui devait être jugée en juillet 1913 ne l'a jamais été⁶⁴. Lors des premiers jours de la mobilisation, la germanophobie ambiante pousse la population à s'en prendre aux emblèmes de la société Kub. À Paris, dans la soirée du 2 août, la population saccage et pille plusieurs laiteries de la société Maggi. Dans le même temps, la rumeur circule rapidement que les plaques émaillées⁶⁵ de la Société des bouillons Kub sont en réalité « placées à certains endroits pour servir d'indication aux Allemands en cas d'invasion sur notre territoire »⁶⁶. Après avoir reçu de nombreuses mises en garde, le ministère de l'Intérieur, par un télégramme du 4 août, finit par donner l'ordre aux préfets de chaque département de faire « détruire d'extrême urgence les affiches des Bouillons Kub placées le long des voies ferrées et particulièrement aux abords des ouvrages d'art importants, viaducs, bifurcations »⁶⁷.

Le cortège

Vers neuf heures, une partie de la foule qui s'était livrée sur les boulevards à la destruction des panneaux publicitaires prend la direction de la rue de Bordeaux. Albert Riboulet, 40 ans, représentant de commerce demeurant rue La Boétie à Périgueux,

55. Jean-Jacques Becker, *op. cit.*, p. 497 et suivantes.

56. Jean-Yves Le Naour, 1914, *La grande illusion*, Perrin, Paris, 2012, p. 189.

57. D'après un rapport du commissaire spécial à Bordeaux, du 4 août 1914, cité par Jean-Jacques Becker, *op. cit.*, p. 498.

58. *L'Avenir de la Dordogne*, mardi 4 août 1914.

59. Interrogatoire d'Albert Riboulet par le commissaire de police de Périgueux, 13 août 1914. AD 24, 5 U 1010.

60. Voir l'analyse qu'en donne Laurent Dornel dans *La France hostile. Socio histoire de la xénophobie (1870-1914)*, Hachette Littératures, Paris, 2004.

61. AD 24, PRE/34 – *La croix du Périgord* du dimanche 9 août 1914.

62. Les sources parlent de « 8 h 1/2 du soir ».

63. AD 24, PRE/33 – *Le Combat Périgourdin* du dimanche 9 août 1914.

64. Jean Yves Le Naour, *op. cit.*, p. 202.

65. La Filiale de Maggi, la société des bouillons Kub, fondée en novembre 1907, avait placé en France 1,2 millions de panneaux publicitaires en émail faisant l'éloge des bouillons à travers le slogan : « Exigez le K ». Sur chaque plaque émaillée figuraient également le numéro d'ordre des services de l'enregistrement et la date à laquelle les droits de timbre avaient été payés.

66. AD 24, PRE/33 – *Le combat Périgourdin*, 9 août 1914.

67. Jean-Jacques Becker, *op. cit.*, page 506. Dans l'arrondissement de Ribérac, le sous-préfet, dans un rapport du 5 août, signale : « que la gendarmerie a organisé des rondes au cours de la nuit dernière en vue de la destruction de tous placards ou affiches de la société des « Bouillons Kub ». Les épiciers de Ribérac avaient déjà procédé, chacun pour leur compte, à cette destruction » (AD 24, 1 M 86).



Guillaume Schocke et son épouse, Marie Magne, devant leur magasin d'horlogerie du 52 Hauptstrasse (actuelle 52, rue de la République) à Guebwiller en Alsace. Les époux Schocke quittent Bordeaux pour s'installer à Guebwiller vers 1910. Ils y demeurent jusqu'à leur installation à Périgueux en octobre 1913.
Coll. Gilles Schocke

qui sera suspecté par la justice d'être l'un des meneurs de la manifestation, est alors sur place. Il assiste à la scène et va prendre part au cortège. Le 13 août, il témoigne devant le commissaire de police de Périgueux :

« *Le mardi 4 août courant vers 9 h du soir, je me trouvais sur les boulevards lorsqu'a pris naissance une manifestation dont les personnes qui la composaient se sont mises à crier : « Rue de Bordeaux ! Rue de Bordeaux ! ». J'ai pensé que ces manifestants se rendaient dans cette rue pour y manifester d'une façon spéciale et les y ai suivis lorsque nous sommes arrivés en face de l'horlogerie Schocke⁶⁸.* »

Bertrand Gonthier, âgé de 41 ans, marchand de cycles et automobiles, au 53 rue de Bordeaux assiste à l'arrivée des manifestants depuis le balcon de son appartement. Il aperçoit, descendant la rue, un cortège composé d'une quarantaine de personnes, dont trois militaires porteurs d'un drapeau et des jeunes de 12 à 16 ans⁶⁹. La présence du drapeau tricolore n'est pas un signe banal, les participants au cortège expriment par cet emblème leur appartenance à la Nation française et leur fierté nationale⁷⁰. La manifestation est donc ici l'occasion d'exacerber le sentiment national par les symboles déployés ou par les chants entonnés par les manifestants. Visiblement, le cortège n'est pas arrivé devant le numéro 59 de la rue de Bordeaux par hasard, certains témoignages laissent entendre que des voisins de l'horloger se sont empressés de guider les manifestants vers la boutique Schocke. Le nom d'un proche voisin des époux Schocke, revient fréquemment. Il s'agit de Jean-Baptiste Sabatier, un négociant en grains de 49 ans, qui réside un peu plus haut, au numéro 32. On le soupçonne un temps d'avoir indiqué la présence du magasin de « l'Allemand » aux manifestants. Certains l'entendent dire à un groupe de manifestants, « *Tenez en voilà un magasin d'allemand* » ou encore « *Venez, voilà un Allemand ou un magasin allemand* »⁷¹ ; lui s'en défend, il aurait dit « *C'est un Allemand* » par deux fois, en s'adressant à des personnes présentes qui regardaient, comme lui, la manifestation. Parmi les meneurs de la foule on signale également un horloger concurrent, « *un nommé Fournier horloger, un grand blond qui habite rue de Bordeaux* »⁷².

Toujours est-il que très rapidement, alors que le cortège descend la rue, le bruit se répand parmi les riverains que « *des gens passant rue de Bordeaux venaient de dire qu'ils se rendaient chez l'Allemand Schocke pour tout briser* »⁷³. C'est ce qu'indique au commissaire Desbordes, Louise Truffly, épouse Bonnefoi, fruitière âgée de 36 ans et qui réside au n° 26. Alors que le cortège est en marche, l'un des manifestants, un certain Bouquet, lui dit : « *c'est ce soir qu'on fait le coup aux allemands, ou qu'on égorge les Allemands* »⁷⁴. Une autre femme, Lucie Merlet, épouse Boutet, âgée de 49 ans, qui est assise devant son magasin, voit passer les manifestants devant chez elle et entend clairement des personnes qui remontaient en direction des boulevards, dire « *C'est pour l'Allemand* »⁷⁵.

Le siège

Arrivé en face du magasin de l'horloger Schocke, le cortège s'arrête et entonne la *Marseillaise* et le *Chant du départ*. Pendant ce temps, la foule ne cesse de grossir. D'autres personnes, alertées par le bruit, l'agitation et la rumeur, se joignent aux premiers manifestants.

A travers la trentaine d'interrogatoires menés par le parquet de Périgueux d'août à novembre 1914, on peut mieux cerner la réalité de « *cette foule* »⁷⁶. Dans le rapport qu'il adresse au préfet le lendemain de la manifestation, le commissaire de police de Périgueux dénombre environ « *5 000 personnes* ». D'emblée, il apparaît que ce chiffre est largement surestimé. Dès le 11 août, le commissaire corrige lui-même sa première estimation en indiquant au juge d'instruction de Périgueux que le nombre des manifestants, le soir du 4 août, était en réalité de « *200 à 300 personnes* ». Cette indication est ensuite reprise par plusieurs témoins qui donnent la même estimation. Tous les témoins s'accordent pour parler d'une foule composée à la fois de « *militaires et de civils* ». Les militaires sont pour la plupart des réservistes arrivés à Périgueux avec la mobilisation et qui ne connaissent pas la ville. Le groupe des civils est très composite. Parmi

68. AD 24, 5 U 1010 – Extrait de l'interrogatoire d'Albert Riboulet par le commissaire Desbordes, le 13 août 1914 à 9 h du matin.

69. AD 24, 5 U 1010 – D'après l'interrogatoire de Bertrand Gonthier par le commissaire Desbordes, le 11 août 1914 à 15 h 30.

70. Dornel, op. cit., page 69.

71. AD 24, 5 U 1010 – D'après la déposition de Victor Lapouzarie 38 ans, employé au PO, le 29 août 1914.

72. C'est ce que rapporte Guillaume Schocke au juge d'instruction le 27 août 1914. Il s'agit de Pierre Fournier, âgé de 51 ans, horloger demeurant au 90 de la rue de Bordeaux. Il est entendu par le commissaire Desbordes le 11 août 1914 à 14 h 30. Il déclare ne rien savoir au sujet de la manifestation. Selon son témoignage, il était couché, ce soir-là, avant 9 h. Il n'aurait eu connaissance de la manifestation que le lendemain.

73. AD 24, 5 U 1010 – C'est ce que rapporte Louise Truffly, épouse Bonnefoi, au commissaire Desbordes, le 14 août 1914.

74. AD 24, 5 U 1010 – Interrogatoire du 14 août 1914 par le commissaire Desbordes.

75. *Idem* – Interrogatoire du 18 septembre 1914 par le commissaire Desbordes.

76. L'ensemble des informations qui suivent est tiré de la confrontation des différents interrogatoires qui se trouvent dans le dossier de correctionnel conservé sous la cote 5 U 1010.

77. AD 24, 5 U 1010 – Ces propos sont rapportés par Jean Salou, comptable âgé de 35 ans, au juge d'Instruction dans son interrogatoire par le commissaire Desbordes, le 1er septembre 1914.

78. AD 24, 1 M 86 – Rapport du commissaire de police de Périgueux au préfet, 5 août 1914.

79. AD 24, 5 U 1010 – Rapport du commissaire de police de Périgueux au procureur de la République, 11 août 1914.

80. C'est ce qu'indique notamment au commissaire Desbordes, le 11 août 1914, Henri Louis Deschamps, âgé de 56 ans, architecte rue de Metz, qui est propriétaire de l'immeuble du 59 rue de Bordeaux (AD 24, 5 U 1010).

81. Laurent Dornel, « Naissance politique de la xénophobie » *La voix et le geste. Une approche culturelle de la violence socio-politique, de la Révolution française à nos jours*, sous la direction de Philippe Bourdin, Jean-Claude Caron et Mathias Bernard, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2005, p. 217-229.

82. Sur l'injure xénophobe, nous renvoyons à l'article de Laurent Dornel, « L'insulte xénophobe en France », *L'insulte (en) politique. Europe et Amérique latine du XIXe siècle à nos jours*, sous la direction de Th. Bouchet, M. Leggett, J. Vigreux et G. Verdo, Éditions Universitaires de Dijon, 2005, p. 111-120.

83. AD 24, 5 U 1010 – Les éléments qui suivent proviennent des interrogatoires conservés dans le dossier de correctionnel.

84. *Idem.* – Témoignage de Louise Truffy, épouse Bonnefoi, 14 août 1914.

85. *Idem.* – Témoignage d'Albert Riboulet, 13 août 1914.

86. *Idem.* – Propos rapportés au commissaire de police Clément Labrousse, 44 ans, bottier à Périgueux au 57 rue de Bordeaux, le 12 août 1914.

87. *Idem.* – Ces paroles ont été rapportées par François Portas, courtier en marchandises à Périgueux, lors de son audition devant le juge d'Instruction, le 30 août 1914.

88. Michelle Perrot, *Les ouvriers en grève. France 1871-1890*, Mouton-EPHESS, Paris, 1974, 2 tomes, p. 565.

89. AD 24, 5 U 1010 – Propos rapportés par Jean Ardiller dans son interrogatoire du 12 août 1914.

90. *Idem.* – Propos rapportés par Jean-Baptiste Sabatier au commissaire Desbordes, le 17 septembre 1914.

91. *Idem.* – C'est ce qu'indique François Portas au commissaire le 30 août 1914. Vers 6 heures du soir, le mardi 4 août 1914, trois jeunes garçons domiciliés à Périgueux, Robert Lesiergues,

les 30 témoins interrogés au cours de la procédure, une vingtaine précisent avoir été présents parmi les manifestants. Pour la majorité ce sont des hommes âgés de 25 à 60 ans. Tous résident à Périgueux, et beaucoup sont de proches voisins de la victime. Artisans, commerçants, employés de bureau, ouvriers ou retraités du Paris-Orléans, ils appartiennent, au monde de la boutique et du négoce périgourdin ou au monde ouvrier et cheminot du PO. Des témoins signalent également la présence de jeunes gens de 14 à 16 ans, ainsi l'un d'entre eux dit : « *c'était la jeunesse ou des jeunes gens [...] qui avaient brisé la devanture du magasin de l'Allemand et pillé son contenu*⁷⁷ ». On mentionne également des femmes dont certaines prennent une part active à la manifestation.

Cette foule est furieuse, plusieurs témoignages le soulignent. Le commissaire de police dans son rapport du 5 août, note que « *la foule était surexcitée, mais les soldats l'étaient encore plus* »⁷⁸. Le 11 août, il précise à nouveau que « *la foule était bruyante et violente*⁷⁹ ». Un autre témoin parle d'une « *foule absolument hostile et très surexcitée*⁸⁰ ». Cette foule crie beaucoup. En effet, comme l'écrit Laurent Dornel, la xénophobie a son « *paysage sonore*⁸¹ », composé d'invectives, de cris de colère, qui ont des fonctions multiples : cristalliser le mécontentement, mobiliser les manifestants, faire connaître dans l'espace public les raisons du rejet de l'Autre, mais aussi impressionner des individus ou des groupes désormais clairement désignés comme des ennemis. Dans ce registre, la foule de Périgueux n'échappe pas à la règle. Les injures et menaces proférées relèvent d'un « *nationalisme rudimentaire*⁸² ». Les témoins entendent : « *Vive la France, A bas l'Allemagne, à bas les Allemands*⁸³ ». D'autres signalent que la « *foule sifflait et huait M. Schocke*⁸⁴ ». On l'interpelle à distance : « *Fais toi voir si tu es si courageux, fais toi voir lâche, espion* »⁸⁵. On le menace de mort. Un témoin entend la femme de Jean Baptiste Sabatier, voisine de l'horloger, crier à distance : « *il faut tuer les Prussiens, il m'en faut plus de Prussiens !* »⁸⁶. Dans le même temps, la population prononce le châtiment populaire : « *qu'on le pend, on devrait sortir ce gaillard là !* », ou encore « *où est-il donc ce zèbre d'Allemand ? Qu'on le fasse voir, il mériterait qu'on le pend* »⁸⁷. On retrouve là une autre similitude avec les grèves ouvrières des années 1870-1914, étudiées par Michelle Perrot : « *si le geste est rarement meurtrier, la parole tue constamment* »⁸⁸. Toutes ces menaces, toutes ces injures, n'ont qu'un but, effrayer l'étranger afin qu'il quitte les lieux. Car la foule veut l'interroger, comme l'atteste un témoin qui entend : « *qu'on le sorte, nous allons lui causer !* »⁸⁹. Un autre témoignage rapporte que la foule criait « *nous voulons l'Allemand ; qu'il crie « Vive la France », nous le laisserons tranquille* »⁹⁰. Car la foule accuse l'horloger Guillaume Schocke d'avoir crié « *un instant auparavant : Vive l'Allemagne !* ». Le bruit court également qu'il aurait « *sifflé le drapeau français* » ou qu'il aurait crié « *à bas le drapeau* ». D'autres, se voulant plus précis, expliquent « *qu'il a insulté le drapeau en criant Vive l'Allemagne et qu'il avait payé trois jeunes gens pour déboulonner les rails* »⁹¹. Par provocation, un jeune garçon de 19 ans, Ernest Deschamps, passant à la hauteur du 59 rue de Bordeaux dans la matinée du 4 août, aurait crié à voix haute « *qu'il fallait marcher vite pour aller à Berlin* », c'est alors que Guillaume Schocke, qui se trouvait sur le pas de porte de son magasin, lui aurait rétorqué « *qu'ils n'y étaient pas encore* »⁹². La manifestation xénophobe qui se déroule en cette soirée d'août 1914, rue de Bordeaux à Périgueux, est donc née de la colère. Spontanée et largement improvisée, elle est plus l'expression de sentiments que d'une réelle intention. En cela, elle s'apparente bien aux manifestations populaires, voire aux mouvements ouvriers, qui éclatent en France et qui s'en prennent aux étrangers dans les années 1870-1914. Toutefois, la manifestation xénophobe du 4 août dépasse le cadre ouvrier : ici, la foule entre en scène. Les clivages sociaux sont abolis pour un temps, car l'ouvrier côtoie le petit commerçant et le rejoint dans la même détestation de l'étranger, de l'espion, de l'ennemi.

La fureur destructrice

Une vingtaine de minutes après leur arrivée, les manifestants se lancent à « l'assaut » du magasin. La foule crie à diverses reprises « *il nous faut le nom de Schocke* »⁹³. Quelques-uns commencent à frapper « *modérément* » à la devanture à deux ou trois reprises. Comme personne ne répond, ils recommencent à frapper à la porte et à secouer les volets. C'est alors que plusieurs voisins de l'horloger tentent d'intervenir pour cal-

mer la colère des manifestants. Sicaire Rossignol, voyageur de commerce âgé de 48 ans, est alerté par le bruit. Il habite au 2^e étage de la maison. Il se présente « *en bras de chemise* » sur le trottoir, devant la porte d'entrée, et fait face aux manifestants en compagnie de son épouse. Affolé et « *faisant des gestes désordonnés* »⁹⁴, il tente en vain de calmer la foule en expliquant que l'« Allemand » et sa famille ne sont pas là. Au lieu de ramener le calme, son intervention ne fait qu'envenimer la situation. On l'accuse de prendre la défense de l'Allemand. Dans le tumulte, « *quantité de militaires étrangers à la ville* », le prennent pour l'horloger et se proposent de lui faire « *un mauvais parti* » ou de « *l'écharpé* » (sic). Un autre voisin, François Jouve, un marchand de grain de 57 ans qui réside au 61, tente d'intervenir. Il est également conspué par la foule, notamment par une femme, qu'il ne connaît que de vue. Âgée de 55 à 60 ans et vêtue comme une ouvrière, elle le prend violemment à parti, le qualifiant de « *maquereau* », « *d'Allemand* » et de « *sale Anglais* »⁹⁵. Il finit par se retirer par peur d'être frappé par les manifestants. Etienne Fontas, ancien restaurateur à Périgueux, devenu chef de cuisine à Paris, est de passage rue de Bordeaux. Il dîne chez des amis, les époux Desfarges, qui habitent au numéro 49. Entendant le tumulte, ils descendent dans la rue. C'est alors qu'Etienne Fontas voit les époux Rossignol aux prises avec la foule. Il connaît depuis longtemps Sicaire Rossignol et il décide de lui venir en aide. Fontas est alors violemment pris à partie par l'un des manifestants, Albert Riboulet, déjà cité :

*« Je fus interpellé très vivement par Mr Riboulet qui me dit que je m'occupais de ce qui ne me regardait pas, de laisser faire et qu'on allait au surplus faire sauter la maison. Je répondis comme il convenait, lui disant qu'il serait préférable de rester chez lui que de fomenter des émeutes, qu'en toute occasion je ferais tout mon possible pour calmer la foule et éviter le désordre. Je lui rappelais aussi qu'il était le représentant de plusieurs sociétés allemandes, bière de Munich, maison de biscuiterie... etc. ; après cette altercation, Riboulet, s'éloignant de moi, entra dans la foule, continuant à l'exciter et proférant toujours des menaces. »*⁹⁶

Entretemps, la famille Rossignol a eu l'opportunité de se replier à l'intérieur de la maison. C'est alors que commence, au rez-de-chaussée, le saccage du magasin. Plusieurs témoins confirment qu'un civil ou un militaire enlève la moitié du volet de la porte d'entrée du magasin d'horlogerie. Un témoin affirme qu'il s'agit d'un « *employé de la Compagnie d'Orléans car il portait au bras gauche le brassard rouge de mobilisation* ». Dans le même temps, un militaire cherche « *à effacer, à l'aide d'un chiffon le nom de l'Allemand écrit sur la devanture* »⁹⁷. Il est visiblement rejoint par d'autres qui se mettent à gratter le nom sur le carreau de la vitre avec un couteau. Finalement, « *un autre ou plusieurs autres ont pris le volet et l'ont lancé dans les carreaux* ». Les manifestants se mettent alors à tout démolir à l'intérieur du magasin.

Guillaume Schocke, son épouse et leurs trois enfants âgés de six, trois et un an, étaient couchés depuis sept heures du soir. Ils habitent au premier étage, juste au-dessus du magasin. Un peu avant l'arrivée des manifestants, ils sont brusquement réveillés par les époux Bonnefoi qui résident au n° 26 de la rue de Bordeaux. Ces derniers viennent d'être prévenus par leur fille, Alphonsine, que « *des gens passant dans la rue de Bordeaux venaient de dire qu'ils se rendaient chez l'Allemand pour tout briser* ». Prenant conscience qu'ils ont confié des montres à Schocke quelques jours auparavant, ils se rendent « *en toute hâte au domicile de l'horloger* » afin de récupérer leurs biens. Ils trouvent l'horloger et sa famille couchés. Pendant qu'ils réclament leurs montres, les époux Bonnefoi entendent le bruit de la manifestation devant la porte. « *Très effrayés* », ils s'enfuient par une porte dérobée, située à l'arrière de la maison et « *donnant accès dans un jardin qui aboutit rue d'Alsace-Lorraine* »⁹⁸. Ils regagnent leur domicile à toute vitesse. Pendant ce temps, la famille Schocke monte au deuxième étage afin de se réfugier chez la famille Rossignol. C'est alors qu'un autre voisin âgé de 38 ans, Victor Lapouzarie, ouvrier aux ateliers du PO, qui vient d'assister au début de la manifestation, court jusqu'à son domicile, au 34 rue d'Alsace-Lorraine, situé juste à l'arrière de la maison de l'horloger. Lapouzarie, prenant conscience que les enfants de Schocke sont en danger, saute le treillis qui sépare son jardin de la maison. Il monte au 2^e étage et emmène la famille Schocke se réfugier chez Mme Lacipierre, sa voisine⁹⁹. Au même

ouvrier boulanger, Henri Marchet, manœuvre, Alfred Laumont, âgés de 18 à 19 ans, sont surpris sur la voie de chemin de fer au pont Sainte-Claire. Ils sont arrêtés par un employé de la voie et conduits au commissariat de Périgueux. Une enquête est ouverte à leur rencontre pour « *tentative de sabotage* » par le Procureur de la République (Le Journal du Périgord, ancien Journal périgourdin, 9 août 1914).

92. *Idem.* – Ces propos auraient été rapportés par le jeune homme à la belle-mère de Guillaume Schocke. C'est du moins ce qu'elle explique aux deux gendarmes qui viennent l'interroger à la demande du juge d'Instruction de Périgueux, le 13 octobre 1914.

93. *Idem.* – Propos rapportés par François Jouve, marchand de grain de 57 ans, au commissaire Desbordes, le 30 août 1914.

94. *Idem.* – Interrogatoire de Jean Gabriel Ardiller, 24 août 1914.

95. *Idem.* – Interrogatoire de François Jouve par le commissaire de police de Périgueux, 30 août 1914. Cette hostilité à l'encontre de « l'Anglais » se retrouve également dans les campagnes du Périgord en 1914. C'est notamment le cas dans la Double, « province frontalière », qui a particulièrement souffert de la guerre de Cent Ans. Nous devons à l'obligeance de Monsieur Maurice Rivet (qu'il en soit remercié), d'avoir eu connaissance du témoignage de Robert Tatin (1885-1954), dans son livre *Sylva edobola, la Double du Périgord*, publié en 1956 et réédité en 1980. Dans cet ouvrage, à la page 41, il évoque sa rencontre avec un habitant de la Double en 1914 : « Quelques mois à peine avant la Grande Guerre, l'auteur de ces lignes, de passage au pays, s'entretenait avec un certain Philippe, tué plus tard au front, de la probabilité d'une prochaine guerre : « contre ces chiens d'Anglais, encore ? ». Né à Vaudu, commune de Saint-Michel-Lécluse-et-Léparon (aujourd'hui commune de La Roche-Chalais, dans le canton de Sainte-Aulaye), Robert Tatin constate que « la lutte contre l'Anglais prenant fin dans la seconde moitié du XV^e siècle [...] a laissé chez le Doubleaud un souvenir plus durable que celui des guerres de religion ». Il précise notamment qu'« il y a encore dans le patois du pays, des imprécations nées jadis contre l'Anglais maudit ». Entre 1870 et 1914, l'anglophobie est présente en France aussi bien chez les élites que dans une partie de l'opinion publique. A plusieurs reprises, elle trouve à s'exprimer notamment en raison des rivalités coloniales et commerciales qui opposent alors la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. Sur ce sujet, nous renvoyons à l'ouvrage de Fabrice Serodes, *Anglophobie et politique de Fachoda à Mers-el-Kébir. Visions françaises du monde britannique*,

283 - PERIGUEUX - Rue de Bordeaux aux quatre-chemins



Carte postale datée du 10 août 1915.

La rue de Bordeaux et la place des Quatre-Chemins à Périgueux.

L'immeuble situé au n° 59 (actuelle rue du Président Wilson) est le sixième, sur le bord droit de l'image, en remontant en direction de la place Bugeaud. Sur ce cliché, peut être réalisé en 1914, on peut voir très nettement la vitrine de l'horlogerie Schocke, protégée par ce qui semble être des planches ou des volets. C'est actuellement l'emplacement d'un bar, le « bar du Lion ».

Collection Eynaud

coll. racisme et eugénisme,
L'Harmattan, 2010.

96. *Idem.* – Interrogatoire devant le 1er suppléant du juge de paix du canton de Belvès, le 2 septembre 1914. Etienne Fontas, chef de cuisine à Paris, est, au moment de sa déposition, en villégiature à Fontgauffier, commune de Sagelat, canton de Belvès.

97. *Idem.* – Audition, devant le juge d'instruction, d'Albert Riboulet, 17 septembre 1914.

98. *Idem.* – Témoignage de Louis Truffey, épouse Bonnefoi, 14 août 1914. Voir également le récit qu'en donne au commissaire de police, sa fille, Alphonsine Bonnefoi, le 16 septembre 1914.

99. *Idem.* – Déposition du 29 août 1914.

moment, François Jouve, qui avait vainement tenté de s'interposer, regagne son domicile. Marchand de grains, il dispose d'un téléphone dans sa boutique. Il demande « *téléphoniquement la communication avec la Mairie* ». Une dame lui répond, puis se charge de prévenir aussitôt le commissaire de police et la préfecture¹⁰⁰. Quelque temps après, le commissaire Desbordes et ses agents se présentent rue de Bordeaux. Le général du 50^e, commandant d'Armes, les rejoint peu après, provoquant du même coup la fuite des réservistes qui viennent de participer au saccage des lieux. A minuit, le calme est complètement revenu. Le commissaire de police de Périgueux laisse « *un planton en permanence devant le magasin* ». Le lendemain, dans la journée, deux ouvriers travaillant pour Henri Amblard, charpentier à Périgueux, se chargent de fermer avec des planches la devanture du magasin¹⁰¹.

Quelques jours après, le propriétaire de l'immeuble, Henri Louis Deschamps, architecte de profession, indique au commissaire de police de Périgueux que les réparations pourraient s'élever à 500 ou 700 francs environ. Le 27 août 1914, Guillaume Schocke déclare devant le juge d'instruction que le jour de la manifestation il avait « *pour 4 000 F de marchandises de bijouterie, ainsi que du matériel* ». Marie Magne, son épouse, avait quant à elle pour 3 000 F environ de marchandises. Le 9 septembre 1914, trois experts, Paul

Larue, négociant, Paul Bourgeois, chef de bataillon en retraite, et Alexis Faure, horloger bijoutier, sont requis par ordonnance du juge d’Instruction afin de constater les dommages causés à l’immeuble, à la devanture, aux vitres et aux matériels du magasin et d’en donner par procès-verbal une description et une estimation. L’estimation débute le 10 septembre 1914 à 9 heures du matin en présence des époux Schocke qui déclarent aux experts « *que certains objets ou marchandises ont disparu* »¹⁰². Les opérations se déroulent sur 5 jours, entre le 10 et le 15 septembre 1914. Les experts trouvent un magasin en ruine. La devanture constituée de volets en bois avec cadre en chêne a été entièrement enfoncée par les manifestants. Les montants de la porte d’entrée ont été arrachés. Les grandes vitrines de chaque côté de la porte d’entrée, les vitrines intérieures et les glaces du magasin ont été complètement brisées. Les robes, la dentelle, les broderies et la lingerie fine ont été jetées au sol et se trouvent plus ou moins froissées, salies et déchirées. Les cartons qui contenaient la marchandise ont été jetés à terre et sont recouverts d’éclats de verre. Horloges et bijoux ont également été très endommagés. Après estimation, les dégâts s’élèvent à 975 francs pour l’immeuble et le matériel, à 582 francs pour la lingerie et les dentelles, à 495 francs pour la bijouterie et l’horlogerie, soit un total de 1 953 francs¹⁰³.

3 – ÉPILOGUE JUDICIAIRE ET ADMINISTRATIF

Face à l’effervescence qui s’est manifestée dans une partie de la population périgourdine en cette soirée du 4 août 1914, les premières mesures pour ramener le calme sont prises rapidement par les pouvoirs publics. Par crainte de nouveaux désordres, la troupe est déployée dans les rues de la ville à la demande du préfet. Une enquête judiciaire est ouverte par le parquet dans les jours qui suivent. Cependant, la poussée xénophobe ne retombe pas immédiatement. Elle connaît même un renouveau avec l’arrivée à Périgueux, dès la mi-août, d’un contingent important d’« *évacués* » austro-allemands en provenance de la région parisienne. Dans la précipitation et l’improvisation, les autorités de la ville sont contraintes d’ouvrir plusieurs centres d’hébergement afin de pourvoir rapidement à la prise en charge et à la surveillance de ces « *bouches inutiles* »¹⁰⁴. À l’automne 1914, ces « *refuges* » deviennent des « *dépôts* » surveillés par les militaires. Ils vont servir de centre de tri pour acheminer une partie des ressortissants des puissances ennemies vers des « *centres de regroupement* », situés pour la plupart vers les territoires de l’Ouest atlantique. Ces civils austro-allemands vont connaître pour la durée de la guerre l’internement dans des « *camps de concentration* » français¹⁰⁵.

Le retour à l’ordre

Craignant de nouveaux incidents, le préfet s’adresse dès le lendemain au général commandant d’Armes de Périgueux afin qu’une compagnie de piquet soit consignée à la caserne. Il réclame également que des patrouilles circulent « *sur les boulevards, dans les rues de Bordeaux, des Mobiles de Coulmiers et Gambetta* ». La police locale a pour mission d’assurer la surveillance dans les autres quartiers et peut faire appel aux forces militaires chargées du service d’ordre. L’autorité militaire répond par le déploiement de patrouilles fournies par les 50^e et 250^e régiments. Une compagnie de piquet est formée à la caserne Bugeaud où sont assurées les communications téléphoniques avec la préfecture et le commissariat. Ces mesures visent à « *diriger sans perte de temps les factions nécessaires au maintien de l’ordre ; soit qu’il s’agisse de montrer la troupe ou de l’employer à barrer les rues ou protéger les immeubles ou des personnes* »¹⁰⁶. Le 7 août, le service d’ordre est revu par l’autorité militaire, qui n’a pas les moyens de le maintenir en l’état par manque d’hommes armés et équipés : un piquet plus restreint de 40 à 50 hommes est formé pour assurer une patrouille d’heure en heure à partir de 20 heures. Chaque patrouille est composée d’un sergent, d’un caporal, de huit hommes d’armes et de quatre hommes sans fusil. Les militaires suivent un itinéraire qui part de la caserne Bugeaud, remonte la rue de Bordeaux, circule sur les boulevards jusqu’à la rue Victor Hugo. Le retour à la caserne Bugeaud se fait par les boulevards, la rue Gambetta, la place de la Banque, la rue du 4 septembre, la place Bugeaud, la rue de Bordeaux. Un autre

100. *Idem.* – Témoignage de François Jouve, 30 août 1914.

101. AD 24, 1 M 86 et 5 U 1010.

102. AD 24, 5 U 1010 – D’autres témoins laissent entendre que certains manifestants se sont livrés au pillage. Ainsi, l’ouvrier Ernest Deschamps, âgé de 19 ans, suspecté un temps par la justice d’avoir participé au saccage du magasin, aurait déclaré à la belle-mère de Guillaume Schocke que « *ça lui faisait de la peine de voir voler ses montres* ».

103. L’ensemble de ces éléments provient du rapport d’expertise figurant dans le dossier d’information judiciaire.

104. Le terme désigne l’ensemble des personnes non indispensables à la défense des places fortes des zones frontalières du Nord et de l’Est de la France, ainsi que du camp retranché de Paris : femmes, enfants, vieillards, hospitalisés, détenus et étrangers.

105. Sur la question de l’internement des civils austro-allemands pendant la Première Guerre mondiale, nous renvoyons à l’ouvrage de Jean-Claude Farcy, *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*, Anthropos Historiques, 1994.

106. AD 24, 1 M 86.

107. *Idem*.

108. AD 24, 4 M 25 et état civil en ligne des AD 78 – Eugène Alfred André Desbordes est né le 27 novembre 1865 à Saint-Germain-en-Laye, (alors le département de la Seine et Oise). Il est le fils de Constant, Alfred Richard Desbordes, valet de chambre et d'Aimée Hortense Roland, couturière. Il épouse Léontine Gras, originaire de Castres dans le Tarn. Après dix ans de service dans l'armée, il devient commissaire de police. Alors qu'il est en poste à Vesoul en Haute-Saône, il est nommé à Beausoleil dans les Alpes-Maritimes. Non installé à ce poste, il est finalement affecté, par décret du ministère de l'intérieur, comme commissaire de police, 2ème classe, à Périgueux, le 6 janvier 1912. Titulaire de la médaille d'honneur du dévouement depuis 1888, le préfet de Dordogne le décrit comme un agent « *actif, intelligent, débrouillard* », il est « *généralement bien renseigné* » et a de l'autorité sur ses agents. D'après ses états de service, ce commissaire « *réussit bien à Périgueux* ». Il est nommé commissaire de police, 1ère classe, à Rouen, à partir du 16 janvier 1917.

109. Ces éléments et ceux qui suivent proviennent du dossier de correctionnel : AD 24, 5 U 1010.

110. AD 24, 5 U 1010.

111. AD 24, 1 U 46 – Charles de Lajoinie est né à Bergerac, le 12 août 1856. Avocat, docteur en droit, il est entré dans la magistrature au mois de juin 1891. Juge de paix en Algérie de 1892 à 1897, il est nommé juge suppléant de l'instruction à Bellac, de 1897 à 1901, puis juge d'instruction à La Réole, le 26 février 1901. Le 3 août 1909, il est nommé juge d'instruction à Périgueux.

112. AD 24, 2 R 883 – numéro de matricule 1189.

113. Le 24 août 1914, il affirme devant le juge d'instruction avoir pris la défense d'un voisin de Guillaume Schocke : « *C'est à ce moment-là que je me suis avancé en criant « Mais non ce n'est pas l'Allemand, c'est un copain qu'on voit tous les jours. N'y touchez pas ! ». J'ai même dit à Rossignol « Va-t'en, ça ne te regarde pas, c'est pas à toi qu'on en veut, c'est au Prussien ». Fontas est alors venu vers moi me disant « qu'est-ce que cela peut bien te faire qu'il soit Allemand ou autre chose ! ». J'ai répondu à cette personne « Je n'ai pas à recevoir de réflexion de toi, je sais ce que j'ai à faire mieux que tu ne le sais toi-même... et après tout cheut ! (Tais-toi) ».* » AD 24, 5 U 1010.

114. AD 24, 5 U 1010 – Interrogatoire de Jean Gabriel Ardiller par le commissaire Eugène Desbordes dans la soirée du 12 août 1914.

piquet, formé à partir du 34^e régiment d'artillerie, se compose d'un maréchal des logis, d'un brigadier, de deux canonniers. Il est consigné au Grand Séminaire et doit être prêt à sortir à partir de 19 heures, « *pour contribuer, s'il y a lieu, au service d'ordre de la Place* ». Le commissariat est également chargé du maintien de l'ordre sur les allées de Tourny, les boulevards et les autres rues en journée. Les forces de police reçoivent l'ordre de veiller à ce « *que personne ne soit molesté* ». Des pelotons cyclistes sont également chargés de la surveillance des minoteries Aubier, Lecoux-Lagoutte et Cheyron-Lagrèze. Un planton est consigné devant le téléphone pour transmettre les informations à l'autorité militaire¹⁰⁷.

L'enquête judiciaire

Dès le lendemain, la police commence l'enquête préliminaire sur l'incident du 4 août au soir. Le commissaire Eugène Desbordes¹⁰⁸ se charge des premiers interrogatoires qui se déroulent, du 11 au 13 août, au commissariat de police de Périgueux¹⁰⁹. A l'issue des interrogatoires, deux plaintes sont déposées contre « *les auteurs des dégâts* » : la première, le 11 août 1914, par Henri Louis Deschamps, déjà cité, propriétaire de l'immeuble du 59 rue de Bordeaux ; la seconde, le 14 août, par Guillaume Schocke. Au total, seize témoins sont interrogés pendant ces trois jours, et deux prévenus sont finalement entendus : Albert Riboulet et Jean Gabriel Ardiller. En vertu de l'état d'urgence qui vient d'être décrété, le dossier est transmis par le Procureur de la République de Périgueux à l'autorité militaire. Le 17 août, le lieutenant colonel Codet, commandant de la place d'Armes de Périgueux, informe le parquet de Périgueux « *qu'en raison de la question des dommages que soulève l'affaire Ardiller et Riboulet il y a intérêt à ce que la juridiction des tribunaux ordinaires en reste saisie* »¹¹⁰. Le 19 août, la justice ouvre une information à l'encontre du seul prévenu, « *Jean Ardiller, 40 ans, marchand de vins à Périgueux [...] pour dégâts de marchandises commis en réunion et bris de clôture, faits prévus et puni par les articles 440 et 456 du code civil* ». Le dossier est transmis au juge d'instruction en charge de l'information, Charles de Lajoinie, en poste à Périgueux depuis août 1909¹¹¹.

Le prévenu

Jean-Gabriel Ardiller est né en mars 1874 à Trélissac au lieu-dit « *la petite Mothe* » dans une famille de propriétaires cultivateurs. A l'issue de son service militaire, il est incorporé, en août 1895, comme engagé volontaire dans le 7^e régiment d'infanterie coloniale de Rochefort. Nommé caporal, il quitte le régiment en août 1896 pour Paris où il réside jusqu'en octobre 1897, date à laquelle il s'installe à Périgueux. A deux reprises, il est amené à retourner en caserne à Rochefort pour une période d'exercice dans le 7^e régiment d'infanterie coloniale en juin 1902 et février-mars 1906. A l'issue de cette dernière période, il est promu sergent le 13 avril 1906¹¹². En juillet 1900, il a épousé, à Périgueux, Marie Louise Cordelier avec laquelle il a cinq enfants. En août 1914, il est installé depuis quelques années comme marchand de vin en gros à Périgueux, au numéro 15 de la rue Sainte-Ursule. Le soir du 4 août 1914, il se trouve aux Quatre-Chemins, lorsqu'il aperçoit le rassemblement devant le magasin de l'horloger, son proche voisin. Il arrive en face de la boutique, où on l'informe que « *cet Allemand a sifflé le drapeau français* » ce qui déclenche chez lui une grande colère. Il se trouve alors à cinq six mètres des manifestants en compagnie de plusieurs autres voisins, qu'il connaît parfaitement¹¹³. Lors de son premier interrogatoire, il témoigne :

« *Cela m'a excité au point que je n'ai pu m'empêcher de m'écrier que si cet homme se trouvait à ma portée, il passerait un mauvais quart d'heure. J'étais, je le répète, excessivement surexcité et j'aurais vu avec plaisir que les manifestants puissent le retrouver et le joindre. J'étais de cœur avec eux et ne m'en cachais pas. J'ajoute que je ne le regrette même pas* »¹¹⁴.

De son propre aveu, Ardiller n'a jamais entendu l'horloger crier « *Vive l'Allemagne* ». Il affirme même, dans son premier interrogatoire, ne pas le connaître et ne l'avoir « *jamais vu ni de près ni de loin* ». Ardiller se défend d'avoir agi. Selon lui, il n'a fait que crier

et il dit même être intervenu pour protéger des manifestants le voisin de l'horloger, Sicaire Rossignol, qu'il connaît bien. Quelques témoins expliquent au commissaire et au juge d'instruction que le lendemain de la manifestation, Ardiller se trouvant chez Perret au « *Café des sports* », se serait « *vanté d'avoir personnellement brisé un des carreaux de la devanture Schocke* ». Lors du premier interrogatoire, une semaine après les faits, il nie avoir tenu de tel propos mais ne cache pas sa haine de l'Allemand.

« Le lendemain de la manifestation, me trouvant au café Péret (café des sports) en compagnie de plusieurs personnes, il a été question de la dite manifestation et, naturellement, chacun donnait son avis. Personnellement je me suis écrié : « nom de Dieu ! Il ne l'a pas volé le type ! Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas avoir porté le premier coup moi-même ! ». J'ai rajouté « Dussé-je payer ma part des dégâts causés à la devanture, que je l'aurais brisée volontiers mais c'est surtout « sa peau » qu'il aurait fallu tanner ! »¹¹⁵

Dans son interrogatoire du 24 août, Ardiller qui est désormais mobilisé comme sergent au 93^e régiment d'infanterie territoriale, consent à s'expliquer davantage sur cette accusation devant le juge d'instruction. Il réitère à nouveau ses propos haineux :

« Le lendemain au café des sports quelqu'un me dit « que penses-tu de cette manifestation d'hier soir ? » [...]. J'ai dit « c'est égal en tous cas le cochon ne l'a pas volé ». J'ai même ajouté : « il est bien malheureux qu'on démolisse la marchandise car ce n'est pas sur elle qu'on pouvait se venger, c'est le bonhomme qu'il aurait fallu passer à tabac ! » et j'ajoute qu'étant donné les circonstances actuelles, cet élan de patriotisme ne devait pas être réprimé car il est de bon augure ». J'ai même ajouté « Nom de Dieu, j'aurais voulu avoir donné le premier, le premier coup et j'en revendiquerai avec plaisir la responsabilité car il méritait une leçon »¹¹⁶.

Ardiller se révèle, au fil des différents interrogatoires, être un personnage potentiellement violent, colérique et xénophobe, qui ne peut cacher sa haine de l'étranger. Le 12 août 1914, il déclare au commissaire de police de Périgueux :

« Je ne peux admettre qu'un étranger qui profite de l'hospitalité et vient en quelque sorte drainer nos pièces de cent sous, n'ait pas la gratitude des bienfaits qu'on lui procure. »¹¹⁷

Cet « *étranger* » qu'il rêve de frapper, n'est autre que son propre voisin, Guillaume Schocke, qui habite à quelques mètres de son domicile et qu'il dit ne pas connaître, voire n'avoir jamais rencontré.

La victime

Guillaume, dit « Willy », Schocke est né le 10 novembre 1875 à Wanfried, dans une petite ville d'Allemagne, proche de Kassel¹¹⁸. Il réside en France depuis 1901 ou 1902. Le 1^{er} juin 1907, il épouse à Bordeaux une Périgourdine, Marie, dite « Anna », Magne, originaire de Tocane-Saint-Apre¹¹⁹. De cette union vont naître trois enfants, deux filles et un garçon. Après un séjour à Guebwiller en Alsace, où ils tiennent un magasin d'horlogerie, les époux Schocke viennent s'installer à Périgueux en octobre 1913¹²⁰. Par bail sous seing privé signé le 12 octobre 1913, ils louent à Estelle Clémence Colas, veuve d'Aubin Deschamps et à son fils, Henri Deschamps, architecte rue de Metz à Périgueux, un local situé au rez-de-chaussée d'une maison au numéro 59 de la rue de Bordeaux¹²¹. C'est là qu'ils ouvrent un commerce d'« *horlogerie suisse* » et de « *dentelles des Vosges* »¹²². Guillaume Schocke achète également, courant 1914, un petit atelier de réparation d'horlogerie à Brive¹²³. Comme il l'explique lui-même à l'inspecteur Desbordes qui l'interroge le 14 août 1914 :

« Grâce à notre travail, nous vivions heureux en gagnant largement et honnêtement nos moyens d'existence. Je me suis toujours appliqué à vivre en bonne intelligence avec mes voisins et n'ai jamais eu de discussion, ni de différends quelconques avec aucun d'eux. Je ne me suis jamais occupé de politique et n'ai jamais tenu de propos se rapportant à la situation

115. *Idem*.

116. AD 24, 5 U 1010.

117. *idem*

118. Actuel land de Hesse en République Fédérale d'Allemagne [RFA]. D'après son petit-fils, Monsieur Gilles Schocke, Guillaume Schocke serait décédé en RDA à Erfurt en 1960.

119. Marie Magne est née le 19 août 1875 aux « *Planches de la quintinie* », commune de Tocane-Saint-Apre, canton de Montagnier. Elle est la fille de Pierre Magne, tailleur de pierre, et de Catherine Pradeau, cultivatrice. (Etat civil de la commune de Tocane-Saint-Apre – AD 24, 5 E 547/24). En août 1912, elle est mentionnée comme cuisinière à Bordeaux dans un acte de vente reçu par Me Trimouillas (AD 24, 3 E 25462). Marie Magne est décédée le 22 avril 1940, au château Napoléon Magne, commune de Trélissac.

120. AD 24, 4 M 124 – « États nominatifs, par nationalités, des étrangers ayant satisfait à la formalité de la déclaration de résidence ». En conformité avec la loi du 8 août 1893, ils sont inscrits sur les registres de déclaration de résidence de la préfecture de la Dordogne, le 10 octobre 1913.

121. Le loyer annuel est de 1200 francs (mention du bail dans une copie de jugement de mai 1915 conservé par M. Gilles Schocke).

122. M. Gilles Schocke conserve les deux tampons commerciaux de ses grands-parents.

123. Ces éléments biographiques proviennent des différents interrogatoires de Guillaume Schocke. Au cours de la procédure, il est interrogé à plusieurs reprises. Il est entendu une première fois, par le commissaire Desbordes, le 14 août 1914. Il témoigne à nouveau, devant le juge d'instruction, lors des auditions du 27 juillet et du 1^{er} octobre 1914 (AD 24, 5 U 1010). On trouve également des renseignements dans le procès-verbal dressé par le commissaire de police de Périgueux en février 1923 (AD 24, 4 M 140).

de l'Allemagne par rapport à la France. En un mot, je m'abstenais de toute parole ou geste pouvant froisser le patriotisme français. J'étais donc en droit d'espérer pouvoir continuer à travailler en paix et élever mes enfants. »¹²⁴

Mais cette prospérité semble avoir fait naître nombre de soupçons, de jalousies et de rancunes dans une partie de l'opinion périgourdine. Ardiller en témoigne dans l'interrogatoire du 12 août 1914 :

« D'après ce que j'ai entendu dire par plusieurs personnes, cet étranger n'avait son magasin que pour donner le change à des manœuvres criminelles. On a dit que ce commerçant ne faisait que des recettes de deux francs par jour, c'est-à-dire insignifiantes qui, sûrement ne pouvaient suffire pour vivre ».¹²⁵

Dix ans plus tard, ces accusations sont reprises dans un rapport de police rédigé le 15 février 1923, suite à une demande d'entrée sur le territoire de Guillaume Schocke, qui souhaite alors rentrer en France afin de rejoindre sa famille en Dordogne :

« Dès son arrivée à Périgueux (...), et pour inspirer plus de confiance, il se présenta à M. Deschamps, architecte, son propriétaire du n° 59 de la rue de Bordeaux, comme alsacien-lorrain né à Guebwiller. C'est par ce mensonge, qu'il obtint qu'on lui louât, à cette adresse, appartements et boutiques. Cependant Schocke recevait, paraît-il, de l'argent, non de Guebwiller, où il prétendait être né, mais d'Aix-la-Chapelle (Prusse Rhénane), de ses parents disait-il. Mais on croit que cet argent était d'origine douteuse et qu'il constituait le plus clair de ses ressources. En effet, cet étranger ne travaillait que fort peu. Il avait à Périgueux une petite boutique d'horloger et il en ouvrit une deuxième à Brive, quelques mois avant la guerre. Il s'y rendait très souvent, mais il ne se livrait que rarement à son industrie, ses magasins de réparations étaient le plus souvent fermés et ne contenaient que des marchandises insignifiantes. On pouvait supposer que ce commerce fictif masquait un trafic plus louche auquel on le soupçonnait de se livrer et qu'il ne se rendait à Brive, notamment, nœud très important de communications, que pour recueillir divers renseignements d'ordre économique ou militaire, que les circonstances de la guerre imminente rendaient plus précieuses encore. Durant le mois qui précéda la déclaration de guerre, les époux Schocke attirèrent l'attention publique par leur âpreté à faire des provisions. Ils répandaient en même temps le bruit que la guerre inévitable allait éclater bientôt. Schocke déploya même, un jour, une carte géographique sous les yeux de sa voisine, Madame Rossignol, et, lui montrant Berlin d'une part et nos frontières de l'autre, il déclara : « les français ne viendront jamais là, mais nous avancerons de l'autre côté ». Schocke avait d'ailleurs les allures les plus louches ; il ne fréquentait personne, voyageait beaucoup ; il se déplaçait notamment à bicyclette, apportant avec lui, paraît-il, un appareil photographique. Il sortait de préférence la nuit ou le soir¹²⁶ ».

Le non-lieu

Le 5 octobre 1914, après plusieurs mois d'enquête et une trentaine d'interrogatoires, le juge d'instruction prononce une ordonnance de non-lieu. Dans son réquisitoire du 20 novembre, le procureur de la République de Périgueux abandonne les poursuites contre Ardiller. Au cours de l'enquête, plusieurs incertitudes sont apparues. Beaucoup de témoins n'ont pas été réellement en mesure d'identifier clairement les auteurs du saccage du magasin, certains allant même jusqu'à affirmer : « *je vous préviens loyalement que si je les connaissais, je ne vous ferais pas connaître leur nom* » ou encore « *je ne sais pas qui a démolé la devanture, je le saurais, je ne le dirais pas, devrais-je en être victime* »¹²⁷. La responsabilité d'Ardiller n'a pu être réellement prouvée. Si plusieurs témoins confirment après confrontation qu'il se serait bien vanté le lendemain au café des sports d'avoir brisé la devanture, d'autres l'ont vu prendre la défense de Sicaire Rossignol, lorsque celui-ci et son épouse étaient aux prises avec les manifestants. Il apparaît également que beaucoup des accusations proférées contre les uns ou les autres reposent sur des propos rapportés le lendemain, voire dans les jours, les semaines ou les mois qui ont suivi, dans les cafés et les rues de Périgueux ou encore dans les ateliers du PO. Beaucoup de rumeurs infondées ont ainsi pu circuler, empêchant la justice d'y voir clair.

124. AD 24, 5 U 1010
– Interrogatoire de Guillaume Schocke par le commissaire Desbordes, 14 août 1914.

125. AD 24, 5 U 1010
– Interrogatoire de Jean-Gabriel Ardiller par le commissaire Desbordes, 12 août 1914.

126. AD 24, 4 M 140.

127. AD 24, 5 U 1010.

Mesures de surveillance administrative et internement

Dès les premiers jours de la mobilisation, la famille Schocke doit se conformer aux « dispositions concernant les étrangers » prises par le gouvernement. Tous les étrangers ont l'obligation de se présenter, « munis de pièces d'identité à la mairie de leur résidence, le 2^e jour de la mobilisation, avant 18 heures pour y faire connaître leur situation »¹²⁸. Seuls ceux qui peuvent justifier de moyens d'existence ont droit à un permis de séjour pour rester en France. C'est en vertu de ces dispositions que, dès le premier jour de la mobilisation, Guillaume Schocke se rend à la mairie de Périgueux pour obtenir la délivrance de son permis de séjour.

« Toute la semaine j'étais à Brive [...]. Je m'abstenais de sortir en raison des événements actuels ; je cherchais plutôt à passer inaperçu. Je suis rentré pour la dernière fois de Brive le premier août à trois heures de l'après-midi, et ne suis sorti que le lundi suivant pour aller à la police chercher le permis de séjour. Personne ne m'a vu, que les locataires de la maison »¹²⁹.

En Dordogne, jusqu'en août 1914, le nombre des ressortissants de nationalité allemande installés dans le département est très réduit. D'après l'état nominatif des étrangers établi par la préfecture en exécution de la loi du 8 août 1893, 66 ressortissants étrangers de nationalité allemande ont satisfait, entre octobre 1893 et septembre 1914, aux formalités de résidence. On dénombre 36 femmes, dont une grande majorité sont employées comme domestiques (cuisinière, lingère, bonne d'enfants, gouvernantes) ou travaillent dans l'enseignement (institutrice, préceptrice). Les hommes sont ouvriers, artisans ou commerçants. On trouve également deux professeurs, un étudiant et un artiste¹³⁰. La guerre va venir bouleverser cette situation en provoquant l'arrivée à Périgueux d'un nombre considérable d'Austro-Allemands. Dès le 20 mars 1914 le gouvernement français a élaboré le plan qui doit être appliqué à l'égard des étrangers lors de la mobilisation. Il prévoit que tous, sans distinction de nationalité, sont autorisés à quitter le pays avant la fin du premier jour de la mobilisation, en train, seul moyen de transport autorisé pour quitter le pays. Ceux désirant rester en France doivent obtenir un permis de séjour et un laissez-passer pour circuler dans la zone des armées. Les Austro-Allemands, considérés comme les plus dangereux, peuvent quitter la France dans le même délai.

Le plan prévoit qu'ils devront évacuer, dès les premiers jours de la mobilisation, les régions du nord-est et du sud-est proches de la frontière et du périmètre du camp retranché de Paris. S'ils sont dans l'impossibilité de quitter la France dans les 24 heures, ils ont l'obligation, dès le lendemain, de déclarer leur identité et leur domicile au commissariat de police de leur quartier, sous peine d'être mis en état d'arrestation pour espionnage. Après le 16^e jour de la mobilisation, ils seront évacués vers des points refuge provisoires situés dans l'ouest et le sud-ouest de la France et pourront ultérieurement demander leur transport vers une frontière neutre. On organise ainsi l'évacuation de 45 000 Austro-Allemands du camp retranché de Paris, une moitié étant évacuée par le réseau d'Orléans en gare d'Ivry, l'autre par celui de l'Etat en gare de Paris Saint-Lazare¹³¹. Aux premiers jours de la mobilisation d'août 1914, l'immense majorité des 150 000 Austro-Allemands qui vivent sur le territoire français sont dans l'impossibilité de prendre le train dans les délais impartis. Le nombre de convois se révèle rapidement insuffisant car « le service commercial ordinaire est grandement perturbé par le trafic militaire »¹³². Pour ceux qui ne peuvent partir, il faut se presser d'aller au commissariat de police pour faire une déclaration d'étranger. L'affluence empêche l'enregistrement de tous, ce qui entraîne à Paris un certain nombre d'incarcérations au Dépôt de la préfecture de police ou à la Conciergerie. En raison de l'état de siège, ces étrangers sont placés sous le régime de l'internement administratif, toutes les garanties judiciaires étant suspendues. En conséquence de ces dispositions Périgueux voit arriver, mi-août 1914, un nombre important de civils étrangers, majoritairement des Austro-Allemands, en provenance de la région parisienne. Le journal de mobilisation de la région prévoyait l'envoi à Périgueux, aux 14^e et 15^e jours, de deux détachements d'étrangers pour un total de plus de 2 300 « bouches inutiles »¹³³. Pour assurer l'hébergement de ces réfugiés,

128. AD 24, 4 M 155.

129. AD 24, 5 U 1010 – Témoignage de Guillaume Schocke, lors de son audition par le juge d'instruction, le 27 août 1914.

130. AD 24, 4 M 124 – États nominatifs, par nationalités, des étrangers ayant satisfait à la formalité de la déclaration de résidence – 1893-1914.

131. Jean-Claude Farcy, *op. cit.*, voir chapitre 1, p. 5 à 32.

132. *Idem*, p. 14-15.

133. AD 24, 4 M 155 – Lettre du Général de Division Pelecier, commandant la 12^e région militaire au préfet de la Dordogne, 7 août 1914.

les autorités du département et la municipalité de Périgueux doivent rapidement trouver des locaux. A Périgueux, on réquisitionne six écoles : l'école Sainte-Geneviève, 41 rue de Chanzy, l'école de la Cité, l'école maternelle, rue Thiers, les trois écoles de la rue d'Angoulême. A ces établissements scolaires viennent s'ajouter la salle du patronage au Toulon, ainsi que des ateliers, des garages ou magasins : l'usine de la Perlerie, la fabrique Laforest, rue Clos Chassaing, le magasin Breton, place Faidherbe, enfin le dépôt Laës, rue Kléber, un garage désaffecté où doivent s'entasser dans deux dortoirs cent cinquante personnes¹³⁴. La précipitation avec laquelle on procède à ces réquisitions inquiète la population. Dès le 9 août, le *Combat Périgourdin* publie le communiqué suivant à la demande des autorités.

*« Le bruit court que 300 Allemands ne pouvant se rendre dans leur pays seraient gardés à Périgueux. La nouvelle ainsi répandue n'est pas exacte. C'est 2 060 étrangers de toutes nationalités qui doivent être internés dans notre ville du 7 au 13 courants. Dans ce but, les magasins Breton et plusieurs établissements ont été aménagés. »*¹³⁵

Pour prendre en charge les réfugiés, le préfet nomme une commission prise parmi les instituteurs et institutrices, placée sous l'autorité de l'inspecteur d'académie. Le premier train d'évacuation entre en gare de Périgueux à 13 h 32, le 13 août 1914. Il comprend 52 réfugiés, dont 21 hommes et 31 femmes ou enfants. Le débarquement est effectué sous la direction du commissaire de police et de l'inspecteur d'académie, assisté de plusieurs instituteurs désignés comme chefs de groupe. Les étrangers sont conduits au dépôt Breton, « en évitant de traverser les voies principales de la ville ». Une foule très dense se presse pour voir passer le cortège, protégé par un service d'ordre composé de militaires¹³⁶. Le jour même, le commissaire de police de Périgueux rend compte au préfet de l'installation de ceux qu'il nomme « les isolés » :

*« Je me suis rendu aujourd'hui à la gare de Périgueux, au train de 13 h 22 qui est arrivé avec dix minutes de retard pour y recevoir les isolés annoncés [...]. La foule était très dense, mais d'une correction parfaite. Aucun cri hostile, aucune manifestation. Arrivés au gîte d'étape, Monsieur l'Inspecteur d'Académie leur a fait donner de l'eau pour se rafraîchir et se nettoyer et distribuer du lait aux enfants. Fatigués, ils se sont tous couchés sur la paille fraîche qui leur était dévolue en attendant le repas chaud qui leur était préparé. »*¹³⁷

Le 15 août, un second convoi d'étrangers arrive en gare de Périgueux. Il compte 584 personnes, 192 hommes et 132 femmes célibataires auxquels s'ajoutent 266 ménages avec enfants. Les hommes célibataires sont conduits au dépôt Breton, les femmes à l'école de la cité et les familles à l'usine de la Perlerie¹³⁸. Le dernier convoi arrive à Périgueux le 16 août. Il comprend 778 personnes. Le nombre total des étrangers évacués s'élève à 1 414 personnes qui viennent toutes de Paris ou des environs¹³⁹, en très grande majorité des Austro-Allemands appartenant à toutes les catégories sociales. Certains sont des Alsaciens-Lorrains ou des femmes françaises qui ont perdu leur nationalité par suite de leur mariage avec des étrangers. On trouve également quelques familles françaises sans ressources¹⁴⁰.

Parmi les évacués arrivés par le convoi du 15 août 1914 en gare de Périgueux se trouve un écrivain hongrois, Aladár Kuncz, né en 1885. En 1931, il publie *le Monastère noir*¹⁴¹, dans lequel il donne un témoignage très précis sur l'internement des étrangers en France de 1914 à 1919 à partir de sa propre expérience. Le 1^{er} août 1914, Aladár Kuncz séjourne en vacances dans la petite station balnéaire de Carantec, près de Morlaix. En tant que ressortissant d'un pays « ennemi », il est dans l'obligation de quitter le territoire dans les vingt-quatre heures, selon des dispositions prises par le gouvernement français, mais l'insuffisance des transports va l'empêcher de quitter la France à temps. Tombant sous le coup des mesures de surveillance et d'évacuation, il se retrouve sur le quai de la gare d'Ivry :

« Sur la première voie nous attendait une longue file de wagons à bestiaux. Devant ce train primitif, des gens effarés mesuraient du regard la hauteur qu'il leur faudrait escalader... les

134. AD 24, 4 M 155 – Mesures prises à l'égard des étrangers en août 1914 – « Mesures à prendre à la mobilisation ».

135. AD 24, PRE/33 – Le *Combat périgourdin*, 9 août 1914. Un article de même nature est publié dans *Le journal du Périgord*, ancien « *journal périgourdin* » du 9 août 1914 (PRE/41).

136. AD 24, 1 M 86 – Brouillon du rapport du préfet au ministère de l'Intérieur – 13 août 1914.

137. AD 24, 4 M 158.

138. AD 24, 1 M 86 – Brouillon du rapport du préfet au ministère de l'Intérieur – 15 août 1914.

139. *Idem.* – Brouillon du rapport du préfet au ministère de l'Intérieur – 19 août 1914.

140. AD 24, PRE/ 33 – Le *Combat Périgourdin*, le 23 août 1914.

141. Le titre original est *Fekete Kolostor*.

portes glissières étaient largement ouvertes sur des ténèbres où nous distinguions vaguement les contours de pâles visages... il était midi quand le train s'ébranla... la plupart de nos compagnons de voyages étaient des Allemands ; il y avait parmi eux deux familles entières, depuis les grands-parents jusqu'aux petits enfants... le lendemain matin à six heures nous arrivâmes à Périgueux. Là seulement nous réalisâmes ce qui nous arrivait. Nous avions pris le train à Paris de notre propre volonté – pour nous retrouver à Périgueux arrêtés, dans le sens le plus exact du mot¹⁴² ».

Aladár Kuncz poursuit son récit en évoquant l'accueil que la population périgourdine réserve aux ressortissants étrangers des puissances ennemies :

« Une clameur immense nous accueillit à la sortie de la gare. La petite place et les rues qui y accédaient étaient grouillantes d'une foule dense, hommes, femmes vêtues de noir, même des enfants. Une grêle d'invectives et de pierres nous assaillit. Les plus proches nous frappèrent à coups de cannes et de parapluie. Essuyant horions et crachats, nous traversâmes le plus gros de la foule. Ceux qui nous attendaient dans les petites rues ou suivaient notre cortège se contentaient de crier. Une jolie jeune fille courait, haletante, à nos côtés, nous montrant du poing. Elle demanda à un soldat de notre escorte :

- Où les conduisez-vous ? J'espère que vous n'allez pas leur donner à manger ?

Le soldat répondit avec un sourire :

- Nom d'un chien ! Est-ce que vous croyez que nous allons les nourrir ? On va les canarder tous !

La jeune fille applaudit et, s'apercevant que je la regardais, elle crispa en une grimace son frais visage velouté et cracha dans ma direction¹⁴³ ».

Un mois après l'arrivée des convois de réfugiés, le préfet dresse, à l'intention du ministère de l'Intérieur, un état des lieux de la situation des civils austro-allemands internés à l'échelle du département de la Dordogne :

« Les étrangers de cette catégorie ont été concentrés dans deux centres : 1^{er} à Bergerac où le service est sous la direction du sous-préfet. 2^e à Périgueux où M. l'Inspecteur d'Académie me prête son concours le plus dévoué pour l'administration des 1400 Austro-Allemands qui sont dans les dépôts de cette ville. Dès l'arrivée de chaque convoi, le recensement des réfugiés a été effectué et une liste nominative a été dressée. Les pièces d'identité ont été vérifiées par le commandant de police. [...] Les dépôts sont gardés par des postes fournis par l'autorité militaire. Les rations sont calculées sur les données de l'administration militaire. Aucune plainte n'a été formulée. Cependant, grâce à l'économie qui préside au service des achats, des fournitures et de la préparation, le prix de revient de la nourriture ressort jusqu'à 54 centimes par évacué et par jour. [...] Quelques ouvriers boulangers ont été utilisés en ville pour la fabrication du pain à défaut d'ouvriers français. Mais dans l'ensemble la main d'œuvre étrangère n'a pas été utilisée en raison des nécessités de la surveillance à exercer sur les Austro-Allemands et aussi pour ne pas exposer ces étrangers au contact avec la population de la Dordogne. [...] Partout des mesures ont été prises pour faciliter les soins de propreté corporelle ; mais il a été impossible jusqu'ici de procurer aux réfugiés les moyens de se baigner. J'ai prescrit cependant que les dépôts soient munis de baignoires ou de bains pour les enfants. Dans les locaux collectifs, les sexes sont séparés. Les ménages sont réunis pendant le jour. Les enfants sont laissés aux femmes. Il n'a pas été possible de loger les Austro-Allemands mariés dans des chambres séparées. Les chefs de dépôts et le délégué sanitaire veillent à la propreté et la salubrité des logements et de leurs dépendances (WC). L'alimentation des évacués est assurée au moyen de cantines où la cuisine est faite par des Austro-Allemands et où chacun vient chercher sa part au moment des repas. Les achats sont fait par un économe que j'ai désigné à cet effet, qui prépare les marchés, reçoit les denrées, les distribue et tient une comptabilité [...]. Les évacués prennent deux repas chauds par jour. Les aliments qui leur sont fournis, en quantité suffisante, sont de bonne qualité¹⁴⁴ ».

Cependant derrière le discours officiel se cache une autre réalité, faite de problèmes d'organisation, d'incidents et de multiples tensions avec la population périgourdine et au sein même des dépôts. A leur arrivée à Périgueux, il était prévu que ces étrangers

142. Aladár Kuncz, *Le monastère noir*, Paris Gallimard, 1937, p. 23-25. Extrait cité par Jean-Claude Farcy, op. cit., page 17

143. Aladár Kuncz, op. cit., p. 25-26. Extrait cité par Jean-Claude Farcy, op. cit., p. 13.

144. Idem.

puissent être employés à divers travaux chez des particuliers, en ville et à la campagne, et dans ce cas, qu'ils pourraient circuler en jouissant d'une liberté relative¹⁴⁵. Mais, comme l'indique le préfet dans son rapport du 15 août 1914 au ministère de l'Intérieur :

*« Le placement des étrangers transférés en Dordogne présente des sérieuses difficultés en raison des métiers qu'ils professent habituellement et aussi de la répulsion qu'éprouvent à cette heure les habitants de mon département pour les individus possédant la nationalité allemande ou autrichienne. »*¹⁴⁶

C'est également l'opinion de l'inspecteur d'académie, dans son rapport du 17 août 1914 au préfet :

*« D'ores et déjà d'ailleurs, je crois m'apercevoir qu'il n'y a pas ou presque pas d'agriculteurs ; ce sont tous des Allemands de Paris, de toutes classes. La police a retenu tous ceux qui étaient à Paris pour la mobilisation, résidant ou de passage, pour aller au plus pressé. Quelques-uns ont leurs billets de voyage ou de retour payé pour Genève, pour Londres, etc... [...] la police parisienne n'a pas eu le temps de faire un triage, de laisser les uns retourner au bout de leur voyage, les autres indiquer eux-mêmes le lieu où ils pourraient résider, hors du camp retranché de Paris. Elle a inscrit tous les Allemands résidant ou passant à Paris le 3 août et les expédie à droite à gauche. Il va nous falloir faire du triage, de manière à dégorger un peu les groupes. [...] Quelques-uns trouveront du travail. Ils veulent presque tous travailler d'ailleurs ; mais je crains que leurs spécialités n'aient guère d'emploi. Quelques-uns ont des ressources qui leur permettent de vivre en ville ; et il me semble qu'il n'y ait guère de raison pour parquer pendant 3 mois sur la paille des gens dont quelques-uns sont de conditions assez relevée. »*¹⁴⁷

Début septembre, une partie des Austro-Allemands du dépôt de Périgueux est employée à l'achèvement des casernes militaires en cours de construction. Mais les relations de travail avec les ouvriers français sont tendues. Dans un courrier du 4 septembre, le commissaire de police de Périgueux informe le préfet que les quelques réfugiés austro-allemands qui avaient déjà été admis sur les chantiers, « ont demandé d'eux-mêmes à être réintégrés dans les dépôts parce qu'ils ne se sentaient pas en sûreté au côté des ouvriers français¹⁴⁸ ». Au problème de l'emploi s'ajoutent les difficultés d'approvisionnement, le manque d'hygiène des dépôts, les problèmes sanitaires, sans compter les effets non prévus de la promiscuité, comme le constate à nouveau l'inspecteur d'académie dans son rapport du 22 août :

« La vie en commun est organisée partout. Elle a été particulièrement difficile à organiser aux écoles du Toulon où il n'y a que des familles, à cause du va-et-vient pendant le jour des maris dans les écoles de filles où sont logées les femmes et où ont été placés les bagages, ou du va-et-vient des femmes dans le local de l'école des garçons, où sont les maris. Il y a d'ailleurs dans ce groupe scolaire 372 personnes, y compris 74 enfants. A la Perlerie, où, par suite de l'évacuation inopinée de la maison Breton on a logé beaucoup d'hommes, dont beaucoup de célibataires [...] des réfugiés hommes font eux-mêmes la police la nuit pour éviter, entre les étages où sont les femmes et le rez-de-chaussée où sont les hommes, des allées venues nocturnes fréquentes. C'était une précaution bonne à prendre¹⁴⁹. »

A cela s'ajoute la xénophobie ambiante, qui contraint les autorités à isoler de plus en plus ces « indésirables » du reste de la population périgourdine. C'est le cas notamment des nombreux Austro-Allemands en dépôt à l'école maternelle des Quatre-Chemins, rue Thiers, comme le rapporte l'inspecteur d'académie au préfet, le 30 août :

*« Il y a constamment devant les grilles une foule de curieux, surtout le soir. On lance des quolibets et la population commence à s'énervier sérieusement. L'avance des Allemands vers Paris va produire une émotion qui se traduira bientôt par des manifestations regrettables contre ce groupe nombreux d'Allemands placés trop en évidence. Je vous serais reconnaissant si vous vouliez bien demander des ordres pour que ces réfugiés soient placés à l'école des filles du même quartier, rue Thiers »*¹⁵⁰.

145. Le Combat périgourdin du 23 août 1914.

146. AD 24, 1 M 86.

147. AD 24, 4 M 158 – Rapport de l'inspecteur d'académie au préfet – 30 août 1914.

148. Idem – Lettre du commissaire de police de Périgueux au préfet – 4 septembre 1914.

149. Idem – Rapport de l'Inspecteur d'Académie au préfet – 22 août 1914.

150. Idem. Le commissaire de police de Périgueux informe le préfet, le 1er septembre 1914, « que conformément à vos instructions, les réfugiés allemands et autrichiens logés dans l'école maternelle des quatre chemins ont été transférés aujourd'hui même à l'école de fille de la rue Thiers ».

Des incidents éclatent également au sein des dépôts. Début septembre, des problèmes surgissent à la Perlerie. Suite à sa visite au dépôt, un « contrôleur » signale dans un rapport au maire de la ville que « les Prussiens prétendent ne pas recevoir les quantités de viande ou de légumes revenant à chacun d'eux »¹⁵¹. Le cuisinier et ses aides procèdent chaque jour à « un prélèvement important pour leur usage personnel ». La fronde est menée par une vieille fille, « Mlle Salmen, dite la doctoresse ». Elle déclare être injuriée quotidiennement par le cuisinier et ses aides qui, de plus, la privent de bois de chauffage pour ses malades¹⁵². En réponse à ces accusations, le 16 septembre, l'inspecteur d'académie dresse un rapport accablant pour la plaignante :

*« Mme la doctoresse est la cause de toute l'agitation qui se produit à la Perlerie par la partialité avec laquelle elle traite certains réfugiés, à qui elle refuse du lait ou qu'elle se vante de faire partir par ses dénonciations. Qu'elle a, sous prétexte de soigner des malades, accaparé une partie du local où elle loge à part sept des siens, y compris une domestique, ce qui n'empêche pas qu'au moindre malaise déclaré on est obligé d'aller chercher un docteur véritable, obligation qui montre à peu près inutile ou inefficace la prétendue mission dont elle s'est chargée. Qu'elle refuse aux surveillants tout droit à contrôler ce qu'elle fait, [...] qu'elle a failli par ses dénonciations faire donner de la prison à un sergent de garde qui voulait pénétrer dans la partie du local où elle s'est installée avec ses sept parents ou amis et dont elle a fait soit disant, une infirmerie. »*¹⁵³

L'inspecteur d'académie plaide à charge. Son jugement à l'encontre de « la doctoresse allemande » est sans appel : « Mlle Salmen, avec l'arrogance des gens de sa race, me semble de cette espèce des imposteurs de villes d'eaux qui s'attribuent un titre de noblesse pour escroquer les naïfs ». Pour lui, ces incidents éclatent en raison du trop grand nombre « d'autorités qui interviennent dans ces refuges ». La conclusion qu'il en tire est radicale : il vaudrait mieux confier la garde des dépôts à la police et à la force armée seules, car elles y « feraient marcher tout le monde à coup de crosse ». Les tensions s'expliquent également par les inégalités de traitement que les autorités réservent aux civils austro-allemands.

« Il y a de l'effervescence parce qu'à côté d'un certain nombre de réfugiés ayant de l'argent et qui ont reçu l'autorisation de loger en ville, par conséquent de circuler, d'acheter des journaux, d'envoyer leur correspondance, la masse des autres ne peut même pas laisser sortir le long de la rivière les enfants, ni acheter des journaux, ni même acheter du vin au concierge. »

Progressivement, à partir de septembre-octobre 1914, les autorités françaises renforcent leur contrôle sur ces populations. L'ensemble des Austro-Allemands en dépôt dans l'Ouest et le Sud-ouest de la France font l'objet d'une série de mesures rigoureuses conduisant à leur internement pour toute la durée de la guerre. Par la circulaire du 1^{er} septembre 1914, le ministre de l'Intérieur indique au préfet que les Austro-Allemands doivent être logés « dans des locaux collectifs où ils puissent être soumis à une surveillance et une discipline effective » (article 13). Seuls quelques-uns, par suite de mesures exceptionnelles, sont autorisés à « habiter en ville »¹⁵⁴. Au sein même des dépôts, les autorités chargées de la surveillance doivent établir des listes et procéder à un classement spécial selon plusieurs catégories : personnes d'une classe sociale plutôt élevée, hommes valides mobilisables, Austro-Allemands susceptibles d'être considérés comme otages, vieillards, femmes et enfants non mobilisables.

Le 12 septembre, le gouvernement décide de diriger sur « les îles, presqu'îles ou Etablissements littoral faciles à surveiller les évacués Austro-Allemands mobilisables, notables ou suspects et d'autoriser la sortie de France par voie d'échange avec l'Allemagne, des femmes, enfants ou vieillards »¹⁵⁵. À cet effet, des listes doivent être dressés dans les meilleurs délais et transmises au ministère de l'Intérieur. À la date du 18 septembre 1914, une note de la préfecture dénombre dans les différents dépôts du département de la Dordogne, 687 Austro-Allemands mobilisables, vingt-et-une personnes notables susceptibles d'être considérées comme otages et 807 femmes, enfants et vieillards¹⁵⁶.

151. Idem. Lettre du 4 septembre 1914 au Maire de Périgueux.

152. Par un courrier du 5 septembre 1914, le commissaire de police propose au préfet de procéder d'urgence au changement de dépôt de trois réfugiés, dont deux cuisiniers, afin de rétablir l'ordre au sein de la « colonie de la Perlerie ».

153. AD 24, 4 M 158

154. Idem.

155. AD 24, 4 M 157.

156. AD 24, 4 M 156 – La note ne comptabilise aucun individu suspect.

157. AD 24, 4 M 158 – Au moment du départ, l'un des réfugiés, Hermann Klemm du dépôt de Salviat, révèle au commissaire de police de Périgueux qu'il a avec lui son enfant, un garçon de 12 ans, dont il ne veut pas se séparer. Rapport du commissaire de police de Périgueux au préfet, du 1er octobre 1914.

158. *Idem*.

159. *Idem* – Lettre de l'inspecteur principal de la Compagnie d'Orléans au préfet de la Dordogne – 15 novembre 1914.

160. *Idem* – Rapport du commissaire de police de Périgueux du 17 décembre 1914.

161. AD 24, 4 M 158 – Rapport du commissaire de police de Périgueux au préfet du département – 14 octobre 1914.

162. Ce garage désaffecté, situé 46 rue Kléber à Périgueux, est réquisitionné comme dépôt dès le début des hostilités. Il était prévu pour l'accueil de 160 personnes.

163. Sur ce camp, voir l'article de Jean-Claude Vimont, « Garaison, un camp de familles internées dans les Hautes-Pyrénées (1914-1919) », *Criminocorpus* [En ligne], Varia, mis en ligne le 08 juin 2012, consulté le 11 septembre 2014. URL : <http://criminocorpus.revues.org/1876> ; DOI : 10.4000/criminocorpus.1876

164. AD 24, 4 M 158 – Le 14 octobre 1914, en préparation à l'évacuation des réfugiés austro-allemands de Périgueux, le commissaire de police de Périgueux informe le préfet sur la situation de la famille Schocke : « Madame Schocke, née Magne, originaire de Tocane-Saint-Apre dont le mari, âgé de 39 ans, né à Wanfried (Prusse-Allemagne) a été interné à la Perlerie, le 7 courant. Madame Schocke, qui a trois enfants en bas âge, habite encore, 59, rue de Bordeaux, où son mari et elle exploitaient ensemble, avant la mobilisation, un magasin d'horlogerie bijouterie qui fut saccagé au cours d'une manifestation populaire le 4 août dernier ». « Devenue Allemande » par son mariage, la préfecture note que son cas doit être signalé au ministre. Le 26 octobre, le directeur de la sûreté générale au ministère de l'Intérieur informe le préfet de la Dordogne que les « femmes françaises ou autrichiennes par leur mariage », qui en font la demande, sont autorisées à résider chez leurs parents habitant en France. Cette autorisation leur est accordée « sous réserve que leurs maris suivront le sort de leurs compatriotes ».

165. Christian Dominici, *La notion du caractère ennemi des biens privés dans la guerre sur terre*, Librairie E Droz et Minard, Paris et Genève, 1961, p. 114.

166. AD 24, 5 U 292. Henri Daudou, commis greffier, est nommé administrateur séquestre.

Courant octobre et novembre, les deux centres d'internement de Bergerac et Périgueux commencent à être évacués. Le chiffre des réfugiés austro-allemands internés dans les dépôts du département de la Dordogne passe de 1515 personnes à la mi-septembre à 308 individus au 27 décembre 1914. Ces populations sont évacuées par plusieurs convois de chemin de fer depuis la gare de Périgueux. Le 1er octobre 1914, 250 Austro-Allemands mobilisables se trouvant à Périgueux sont dirigés vers la Vendée. Ils sont conduits sous escorte militaire en gare de Périgueux et partent en train à 6 h 12 du matin pour se rendre à Challans (Vendée) et, de là, sur l'île de Noirmoutier¹⁵⁷. Le 6 octobre, un nouveau convoi composé de 130 Austro-Allemands est dirigé vers Rochefort¹⁵⁸. Le 15 novembre 1914, 100 femmes, enfants et vieillards austro-allemands des dépôts de Bergerac et de Périgueux sont évacués en gare de Périgueux, à 17 h 07, vers Genève (Suisse) en vertu d'un accord d'échange entre les gouvernements français et allemand. Le train qui part en gare de Périgueux en fin d'après-midi est rattaché à un convoi de même nature en provenance de Bordeaux¹⁵⁹. Début janvier 1915, un nouveau convoi d'Austro-Allemands, « *mobilisables, notables ou suspects* » est dirigé vers Rochefort ; il ne compte que 19 personnes¹⁶⁰.

C'est en application de ces mesures, que Guillaume Schocke est interné au dépôt de la Perlerie le 7 octobre 1914¹⁶¹. Il est ensuite transféré au dépôt Laës¹⁶² à Périgueux puis conduit vers le camp d'internement de Garaison¹⁶³ dans les Hautes-Pyrénées, à une date qui n'a pu être déterminée. En raison de son origine française, sa femme est autorisée, par décision ministérielle du 26 octobre 1914, à résider à Périgueux avec ses trois enfants¹⁶⁴.

Entre-temps, les époux Schocke ont été dépossédés par la justice de leur magasin rue de Bordeaux. Par une circulaire du 13 octobre 1914, le garde des sceaux avait invité les procureurs et présidents de tribunaux « *à faire procéder à la saisie et à la mise sous séquestre de toutes marchandises, de tous deniers et généralement de toutes valeurs mobilières et immobilières des maisons allemandes, autrichiennes et hongroises, pratiquant commerce, industrie ou agriculture en France* »¹⁶⁵. Le 16 octobre, le procureur de la République de Périgueux sollicite l'aide de la préfecture pour établir le plus tôt possible une liste des « *maisons allemandes* ». Le même jour, le commissaire de police informe le préfet qu'il n'existe à Périgueux « *qu'un seul de ces établissements, c'est le magasin de bijouterie et d'horlogerie du nommé Schocke Guillaume de nationalité allemande, situé, 59 rue de Bordeaux, lequel fut saccagé par une manifestation populaire le 4 août dernier* ». Dès le lendemain, 17 octobre 1914, le président du tribunal de première instance de Périgueux ordonne « *la saisie et la mise sous séquestre de toutes les marchandises, de tous deniers et généralement de toutes valeurs mobilières et immobilières dépendant de la maison Schocke* »¹⁶⁶. L'ensemble des marchandises de leur fonds de commerce est par la suite vendu aux enchères publiques. N'ayant pu payer leur loyer pendant six mois, le bail que les époux Schocke avaient conclu en 1913 avec la famille Deschamps est résilié à la demande des propriétaires, par décision du tribunal civil de Périgueux du 20 mai 1915¹⁶⁷ qui les condamne à verser 900 francs de dommages et intérêts aux propriétaires de l'immeuble¹⁶⁸. Expulsé de son logement et séparée de son mari, Marie Magne, épouse Schocke, se retrouve seule avec ses trois jeunes enfants : Marcelle, sept ans, Andréas, trois ans et Odette, 18 mois. Pendant un temps, elle exploite seule un petit commerce de confection. D'après un rapport, elle quitte la France, avec ses trois enfants, pour rejoindre son époux en Allemagne, à partir du dépôt de Cuisery en Saône-et-Loire, à une date qui n'est pas précisée. Ce même rapport de police précise qu'elle revient en France en février 1920. Installée chez sa mère à Mensignac, elle s'établit « *marchande foraine, parcourt les divers marchés de la région, où elle écoule ses quelques marchandises, coupons d'étoffe, mercerie* »¹⁶⁹. Ce petit négoce lui permet d'assurer son existence et celle de ses enfants. Son mari est ouvrier horloger à Erfurt en Allemagne. En février 1923, celui-ci demande une autorisation d'entrée sur le territoire français. Les renseignements recueillis sur son compte par le commissaire de police de Périgueux étant unanimement défavorables et son retour à Périgueux risquant d'être très mal accueilli par la population, le préfet transmet un avis défavorable au ministère de l'Intérieur en invitant ce dernier à rejeter la requête de Guillaume Schocke¹⁷⁰.

CONCLUSION

Au matin du 31 juillet 1914, le journal l'*Humanité* publiait le dernier éditorial de Jean Jaurès. Dès les premières lignes, il lançait cette mise en garde :

« Le plus grand danger à l'heure actuelle n'est pas, si je puis dire, dans les événements eux-mêmes. Il n'est même pas dans les dispositions réelles des chancelleries si coupables qu'elles puissent être ; il n'est pas dans la volonté réelle des peuples ; il est dans l'énervement qui gagne, dans l'inquiétude qui se propage, dans les impulsions subites qui naissent de la peur, de l'incertitude aigüe, de l'anxiété prolongée. A ces paniques folles, les foules peuvent céder et il n'est pas sûr que les gouvernements n'y cèdent pas. »

L'une des expressions de ces « impulsions subites », nées de la peur, fut les violences xénophobes qui ont éclaté en France, comme à Périgueux, dans les premiers jours du mois d'août. Toutefois la manifestation qui éclate à Périgueux, ce mardi 4 août 1914, ne peut pas seulement se comprendre comme le seul fait d'un énervement passager dû à la brutalité du passage de la paix à la guerre. Elle ne peut se résumer à la réaction d'une foule hystérique et crédule. Elle résulte aussi d'un ancrage progressif dans une partie de l'opinion périgourdine d'une « culture de la haine » à l'encontre de l'étranger et notamment de l'Allemand. Comme l'écrit Laurent Dornel, la III^e République s'est « construite sur le rejet viscéral du Prussien ». Si cette répulsion prend racine dans le désastre militaire de la guerre franco-prussienne de 1870, c'est surtout à partir des années 1880 que la germanophobie devient « une composante structurelle du sentiment national ». L'Allemand devient « l'incarnation de l'ennemi héréditaire » et la « figure malfaisante de l'étranger ». Dans le même temps, l'idée que le Prussien se dissimule à l'intérieur du pays et œuvre secrètement à sa perte¹⁷¹ s'impose dans l'opinion et imprègne les élites. Au final, l'étranger et l'espion deviennent « les deux faces d'une même réalité »¹⁷² que les ligues patriotiques s'acharnent à dénoncer dans ces années qui précèdent le déclenchement de la guerre. Cependant, avant-guerre, les Français n'avaient pas été gagnés par ce nationalisme agressif. Il faut qu'éclatent les événements du mois d'août 1914, pour qu'une partie de l'opinion publique, après avoir accepté la guerre, cède à la haine nationaliste et xénophobe. Comme l'écrit Jean-Jacques Becker, après plusieurs décennies, « les semences du nationalisme avaient été déposées » et, à la « chaleur » des événements d'août 1914, elles allaient rapidement germer sous la forme d'une violente poussée germanophobe quasi générale.

Cette hystérie collective n'a pas épargné les élites dirigeantes. Par peur de l'espion, elles cèdent aussi à la tentation de voir dans chaque civil austro-allemand résidant sur notre territoire une menace intérieure. Les gouvernants vont chercher rapidement à contenir ce danger. Dès les premiers mois de la guerre, tout un arsenal juridique et administratif est mis en place. L'objectif est de mettre hors d'état de nuire une population suspectée d'hostilité à l'égard de la France ainsi que priver l'ennemi des ressources d'une population mobilisable. A partir de l'automne 1914, les autorités françaises éprouvent le besoin de « concentrer » arbitrairement ces civils qui n'ont commis d'autres crimes que celui d'appartenir à une nation ennemie. Progressivement, ils sont mis à l'écart dans des « centres de regroupement » que l'administration française nomme également « camps de concentration ».

167. Une copie de l'acte figure dans les archives de famille de monsieur Gilles Schocke. Le jugement précise : « Attendu que les époux Schocke opposent en défense le cas de force majeure produit par leur internement qui ne leur permettant pas d'exercer leur commerce les prive de gains qui leur permettraient le paiement de leur loyer. Mais attendu qu'aux termes de l'article 1^{er} du 27 septembre mil neuf cent quatorze, tout commerce est interdit en raison de l'état de guerre avec les sujets des empires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie. Qu'en outre, il est interdit à ceux-ci de se livrer à tout commerce sur le territoire français. Qu'il s'en suit que tout au moins jusqu'à la fin de la guerre les époux Schocke ne pourront exercer leur commerce à Périgueux. Que cette échéance peut être lointaine et incertaine. Que dès lors les bailleurs sont lésés par la fermeture des lieux loués et qu'il y a là outre le défaut de paiement des termes échus, un motif légitime de résiliation [...] (le tribunal) prononce la résiliation du bail [...] et dit que les demandeurs reprendront sans délai possession des lieux loués et les autorise à faire expulser les défendeurs etiam manu militari. »

168. Marie Magne est alors seule avec ses enfants. Son mari est interné « en qualité d'Allemand au camp de Garaison, canton de Lannemezan (Haute-Pyrénées) ». Le 12 juillet 1915, le jugement est confirmé par la Cour d'Appel de Bordeaux.

169. AD 24, 4 M 140.

170. *Idem*.

171. Dornel, p. 299.

172. Dornel, p. 302.

1914 - 2014 : une mémoire familiale entre France et Allemagne

Daniel CHARBONNEL

Le 1^{er} juin 1907, l'horloger Guillaume Schocke, « sujet allemand », épouse à Bordeaux, Marie Magne, une cuisinière âgée de 31 ans, originaire de Tocane-Saint-Apre en Dordogne. Le couple donne naissance à trois enfants, deux filles et un garçon : Marcelle, l'aînée, née à Bordeaux en 1908, Andréas et Odette, nés tous deux à Guebwiller respectivement en 1911 et 1913. Guillaume Schocke est originaire de Wanfried en Allemagne. Il est issu d'une famille de la petite bourgeoisie allemande.

En octobre 2014, le hasard d'une rencontre nous a permis de nous entretenir avec deux des petits-fils de Guillaume Schocke et Marie Magne.

- Gilles Schocke, aujourd'hui âgé de 80 ans, qui vit avec son épouse, Danielle, en Dordogne.

- Claude Boutou, leur cousin germain, également petit-fils de Guillaume et Marie Schocke, qui vit aujourd'hui en Haute-Vienne.

Ces rencontres ont été l'occasion de faire ressurgir la mémoire familiale au cours d'entretiens enregistrés ou de témoignages écrits. Ces renseignements sont un prolongement de notre article. Ils permettent de mesurer l'impact de la manifestation du 4 août 1914 dans l'histoire de cette famille franco-allemande, un siècle après les événements.

Nous livrons aux lecteurs leurs deux témoignages. (Entretien réalisé le vendredi 3 octobre 2014 au domicile de Monsieur et Madame Schocke en Dordogne. Transcription Daniel Charbonnel.)

Pourriez-vous vous présenter ?

Gilles Schocke : Mon prénom est Gilles Schocke, je suis né le 1^{er} octobre 1934 à Périgueux. Mon père, Andréas, était né à Guebwiller en février 1911. Ma mère était de Saumur, elle s'appelait Raymonde Guillochau. Elle est née en 1913. Ils se sont mariés en janvier 1934.

Que savez-vous de l'histoire de vos grands-parents et plus particulièrement de votre grand-père ?

Gilles Schocke : Je n'ai jamais vu mon grand-père. Je n'ai pas beaucoup entendu parler de lui. Mon père avait une photo dans un cadre, ainsi que toutes ces petites briques qui ont été sauvées, mais pas grand-chose en fait. Quand on connaît le parcours de la famille, on se demande comment elles ont été sauvées. Mon père avait notamment cette montre en or. Son père lui avait donnée. Il l'a toujours gardée comme ses yeux. Il l'avait toujours sur lui.

Mon grand-père était antimilitariste. Mon père en parlait. Il était peut-être parti à Bordeaux pour cela sentant la guerre arriver. Je sais qu'il ne voulait pas faire d'armée là-bas, en Allemagne. Il écrivait et parlait français. J'ai gardé son carnet de note en allemand, je ne sais pas d'ailleurs comment ça a été sauvé. Mon père avait gardé ça.

Ma grand-mère, Marie, dite « Anna », Magne était cuisinière. Paraît-il cuisinière dans une maison. Je pense que mon grand-père Guillaume, dit « Willy », Schocke était à Bordeaux pour finir le perfectionnement de son métier d'horloger. Ils se sont mariés en 1907. Leur fille aînée, Marcelle est née en 1908 à Bordeaux. Ils ont du partir ensuite à Guebwiller en 1911, où mon père est né. Je conserve d'ailleurs son acte de naissance en allemand.

Mon père a été allemand jusqu'en 32-33. Le mari de sa sœur aînée, Maurice Longiéras, qui est mort à 35 ans, était très ami avec mon père. Un jour, c'était un peu avant la guerre, il lui dit : « Pierrot [mon père s'appelait André mais tout le monde l'appelait Pierrot], tu ne peux pas rester comme cela. Tu devrais te faire inscrire pour faire ton service militaire, ne reste pas sous cette nationalité ». Un peu plus âgé que mon père, Maurice sentait que ça allait mal tourner. Mon père, lui, était insouciant. Son beau-frère a insisté, alors mon père a fini par partir à l'armée. Il a fait son service militaire à la Courtine, et après il était français.

Quels souvenirs votre père avait-il gardés de cette époque et de sa famille en Allemagne ?

Gilles Schocke : Mon père se rappelait avoir été en Allemagne quelque temps. Mais, étant très jeune, il savait très peu de chose de son père et de l'Allemagne. Mon père ne savait que très peu de mots en allemand. Il était allé un peu à l'école à Wanfried. Il avait appris quelques petites chansons : mon beau sapin, « O Tannenbaum », tout ça... quelques bribes : « eins zwei drei », quelques mots qu'il se rappelait mais c'est tout. Il ne savait aucun nom. Mon père disait toujours, là-bas, en Allemagne, ils sont tous morts. Lui pensait qu'il n'y avait plus personne. On n'avait plus aucune nouvelle. Les ayant quittés à trois ans, il ne savait pas du tout ce qui se passait là-bas. Il était devenu vraiment le Français ici. Il ne cherchait pas du tout à savoir.

Danielle Schocke¹ : Ce que nous avons entendu par Margaret et Georg, quand nous sommes montés en Allemagne en 1982, c'est que Guillaume et Anna étaient à Wanfried avec les enfants. Après qu'ils aient été pillés, ils sont repartis très certainement à Wanfried. En Allemagne, la nourriture manquait et Anna, qui savait qu'elle avait quand même une famille agricultrice en Dordogne à Tocane, est revenue avec ses trois enfants. Après la guerre, Anna est remontée à Wanfried avec sa fille aînée, Marcelle. Son mari, Guillaume Schocke, avait refait sa vie avec une autre femme. Du coup, Anna est revenue et elle est restée toute seule à élever ses trois enfants. Il y a quand même eu des courriers parce qu'on a une lettre². Je ne crois pas qu'ils aient divorcé parce qu'elle a toujours gardé son nom de Schocke. Lui a refait sa vie avec quelqu'un.

Qu'est-il arrivé ensuite à votre grand-mère ? A votre père et à ses sœurs ?

Gilles Schocke : Après 14, ma grand-mère est revenue. Elle est restée dans les dentelles parce que, route de Bordeaux, ils y avaient la bijouterie et la dentelle des Vosges. J'ai encore les tampons du magasin. Ma grand-mère était marchande de den-



Marie Magne, épouse Schocke, avec ses trois enfants. Marcelle (née en 1908), Andréas (né en 1911) et Odette (née en 1913). Cliché Henry Astre à Périgueux. Coll. Gilles Schocke

1. Danielle Schocke, née à Périgueux le 21 août 1942. Elle a épousé Gilles Schocke le 13 février 1960. De leur union sont issus trois enfants et six petits-enfants.

2. Elle est écrite d'Erfurt en juin 1929.



Guillaume Schocke, debout à gauche. Devant lui, son épouse, Marie, dite « Anna Magne ». Ils sont photographiés avec les autres membres de la famille Schocke. Assis devant, les parents de Guillaume : Marie Elisabeth Schabacker (né en 1852) et son époux Georg Schocke (né en 1842). A l'arrière, les deux frères de Guillaume. Coll. Gilles Schocke

La maison de la famille Schocke à Wanfried en Allemagne, vers 1910. Guillaume et son épouse sont photographiés avec leur fille Marcelle, née à Bordeaux en 1908, devant la maison de famille et le magasin dont l'enseigne porte le nom de « Georg Schocke ». Coll. Gilles Schocke

La maison de la famille Schocke en 1982. Coll. Gilles Schocke

telles. Cela s'appelait « À la dentelle des Vosges » et elle faisait les marchés. Mon grand-père, Willy, lui, c'était « Horlogerie suisse ». Ils avaient ce commerce 59 route de Bordeaux tous les deux.

Ma grand-mère a été séparée. Elle s'est retrouvée toute seule. Elle n'avait plus rien de son mari puisqu'il était en Allemagne. Elle a élevé ses trois enfants toute seule. Mon père a connu sa grand-mère. La mère d'Anna, elle, habitait à Mensignac. Il se rappelait avoir été en vacances chez cette grand-mère Pradeau, que je n'ai pas connue du tout.

Marcelle, la fille aînée, ma tante, est restée avec ses trois enfants [trois filles] qu'elle a élevés également toute seule. Elle était veuve à 32 ou 33 ans. Mon oncle [Maurice] Longièras est décédé en même temps que la grand-mère Anna.

La dernière des trois enfants du couple, Odette, a été un peu plus favorisée. Son mari, Jacques Boutou, n'a pas fait 39-40. Il était mobilisé sur place comme facteur mixte à la SNCF.

À quelle date votre grand-mère est-elle décédée ?

Gilles Schocke : Anna Schocke est décédée en 40, j'ai son acte de décès. Elle est morte à l'hôpital Magne à Trélissac. Mon père était mobilisé à l'époque. Il était à Sainte-Menehould en tant que mobilisé puisque c'était la guerre. Il n'a pas été prisonnier de guerre, il est revenu. Ma tante Marcelle, avec ses trois enfants, tout juste veuve, ne pouvait pas s'occuper de sa mère. Ma tante Odette avait un enfant avec un petit logement, rue Aubarède à Périgueux. Quand mon père est rentré de la guerre, il était furieux que ses sœurs ne se soient pas occupées de sa mère. C'est une réaction qu'il a eu forcément étant à la guerre... Il adorait sa mère puisqu'il n'avait plus qu'elle. Elle est morte de fatigue et de vieillesse. Je l'ai en photo à 65 ans, c'était une vieille. Elle avait une sœur, Zélia. Je crois qu'elle n'avait qu'une sœur.

Qu'est devenu votre père après son retour à la vie civile ?

Gilles Schocke : Mon père s'est débrouillé un peu tout seul après. Il me disait toujours : « t'as pas peur, toi, de ce qui va t'arriver, tu es insouciant ». Bien sûr, j'étais insouciant parce que je n'avais pas moi-même connu toute cette période. J'ai travaillé avec lui au garage, il m'a appris le métier. Son garage était rue Charnay-Frchet à Périgueux, à Saint-Georges. C'est démolé aujourd'hui. Après pendant (lire ET ?) la guerre, il a travaillé chez Dazinière en tant que mécanicien et chauffeur, les transports Dazinière à Périgueux. Ensuite, il a travaillé un petit peu aux pompes funèbres, où était déjà mon oncle Longièras, le mari de Marcelle. Il l'avait fait embaucher comme mécanicien aux pompes funèbres. Mon père les a quittés rapidement, cela n'a pas duré. Il ne voulait pas être croque-mort ça lui... vous comprenez ? Un jour on lui demande de faire croque-mort, il a démissionné. Il s'est mis à son compte. Il a repris son garage en 45 ou 46. Mon père a eu cette réputation après guerre d'être le meilleur diéséliste de Périgueux. Sans vouloir lui donner de gants, beaucoup de garagistes de l'époque venaient lui demander des renseignements sur le diesel puisqu'il avait bûché ce truc vraiment à fond. C'était un artiste dans son métier. Il est décédé en septembre 1980, il allait avoir 70 ans.

Avez-vous des souvenirs de la période de la guerre à Périgueux entre 1939 et 1944 ?

Gilles Schocke : J'ai souvenir de l'occupation allemande. Il y a eu des rafles. Mon père et nous, on a eu affaire à deux rafles. Mon père était alors chez le transporteur Dazinière en tant que chauffeur et mécanicien puisqu'il réparait ces quatre ou cinq camions. Mon père ne fumait pas. Pendant la guerre, il échangeait du pain contre des cigarettes ou ses droits de cigarette. Un beau jour, il rentre de travailler. Il avait une grosse tourte sur son vélo et il y a eu la rafle. Il a été raflé. Ils étaient peut-être deux cents là-bas à la caserne de Saint-Georges. Nous habitions en face. Ils étaient tous groupés là dedans. On avait le droit, les enfants un par un, de passer apporter quelque chose à tous ces gens qui étaient raflés. Cela devait être en 43. J'allais voir mon père. Il avait son vélo encore avec la tourte. Il avait une peur monstre parce que c'était un peu défendu tout ça. On a eu une chance terrible. Il m'a donné la tourte. Je suis reparti



Marie, dite Anna, Magne (1875-1940),
épouse de Guillaume Schocke.
Coll. Gilles Schocke



Andréas ou André, dit Pierrot, Schocke
(1911-1980).

avec. Ils n'ont rien dit, un coup de chance. Mon père avait eu peur aussi parce qu'être rafflé avec un nom comme le sien. Finalement c'est passé parce qu'il était français.

Un autre jour, il y a eu un contrôle. On habitait 69 rue Larivière. Ils sont montés. Mon père était au travail. Ils cherchaient certainement si on cachait quelque chose, si quelqu'un cachait quelque chose. Ils sont venus à deux soldats pour une perquisition dans la maison. On habitait au premier et il y avait un grenier, donc il y en a un qui est monté là-haut avec ma mère pour fouiller et moi je suis resté avec l'autre soldat. Ils n'ont trouvé personne parce qu'ils cherchaient certainement un maquisard. Je ne sais pas ce qu'ils cherchaient vraiment. Le soldat allemand qui était resté avec moi avait l'air d'un bon pépère. A cette époque, j'avais les cheveux en brosse, blond avec les yeux bleus. Je me rappelle que le soldat s'amusait à me frotter la tête. Il devait avoir un gosse à peu près de mon âge. Il m'a souri gentiment. C'était un brave homme en fait, ce n'était pas un SS.

Qu'avez-vous fait après la guerre ?

Gilles Schocke : Après la guerre, j'ai fait une partie de mon service en Allemagne. Fin 55, je suis parti six mois et après j'ai fait l'Algérie, puisque j'étais comme tout le monde. J'ai d'ailleurs ma carte d'ancien combattant d'Algérie. J'ai fait six mois d'Allemagne, sous occupation à l'époque, d'abord à Kaiserslautern, ensuite à Landau, au sud de l'Allemagne. J'ai été embauché en 59, quand nous nous sommes mariés. Pendant 12 ans, j'ai été en déplacement pour le gaz de Lacq. J'ai fait toute la France. J'ai travaillé, à l'époque, pour EDF-GDF. J'ai fait pendant 12 ans du changement de gaz, uniquement du changement de gaz. C'était l'installation du gaz de Lacq un peu partout en France. Je n'intervenais pas sur le réseau. Comme j'étais mécanicien, je faisais des réglages d'appareils. C'était uniquement chez les abonnés. Chez des charcutiers, des restaurants, des grands hôtels où il y avait tout ce qui marchait au gaz. Le réseau c'était les districts. Le changement de gaz s'occupait uniquement du réglage des appareils domestiques, industriels et commerciaux. Voilà, c'est que j'ai fait pendant douze ans.

A quelle occasion avez-vous pu renouer des contacts avec la famille de votre grand-père en Allemagne ?

Gilles Schocke : « Burkart, le fils de Margaret, était professeur de théologie protestante. C'est lui qui a retrouvé mon père en mars 1965. Ayant ouï dire par sa mère qu'il

y avait cette famille en France, il a fait des recherches. Il est allé à la mairie à Périgueux et il a trouvé qu'il existait mon père. J'ai une photo d'ailleurs où ils se retrouvent. C'est comme cela que c'est reparti. »

Danielle Schocke : « En mars 1965, Gilles n'était pas là parce qu'il était en déplacement et moi j'étais sur Périgueux parce que j'attendais mon second, mon deuxième fils, et donc quand ce Burkart a rencontré mon beau-père, ils me l'ont fait savoir et je me suis avancée chez eux, rue Larivière et j'ai rencontré ce jeune homme. J'étais à 8 mois de grossesse et ce Burkart me disait : j'espère que ce sera un garçon. Voilà, je me souviens de cela. Je me souviens que quand Patrice est né, notre second s'appelle Patrice, il est né en avril, nous avons envoyé une carte en Allemagne pour dire que c'était bien un petit gars.

A quel moment êtes-vous allés en Allemagne pour reprendre contact avec votre famille ?

Danielle Schocke : Le voyage en Allemagne s'est fait en 82. C'est grâce à notre fils aîné, Eric, qui en 81, a fait un voyage en Allemagne avec sa future femme. Finalement, il est allé prendre contact avec la famille de Margaret. Il est allé chez Georg qui habite Wanfried, la grande maison qui existe toujours. Margaret habitait Kassel. Il les a vus et donc après il nous a expliqué un peu les personnages qu'il y avait puisque nous on ne connaissait que Burkart qui était venu nous voir.

Gilles Schocke : Margaret avait trois enfants. Il y avait une fille qui s'appelait Renate, traductrice. À l'époque, en 1982, elle travaillait au Portugal. Elle n'a pas été mariée, elle est restée vieille fille. Il y avait un autre fils, qui s'appelait Wolfgang, une fille, qui s'appelait Heike, et ce Burkart. On a dû rester une dizaine de jours. Au début, nous étions chez Margaret à Kassel.

Danielle Schocke : On a aussi dormi dans cette grande maison de famille, une maison merveilleuse à Wanfried. Le berceau des Schocke. C'était, à l'époque [en 1982], la maison de Georg.

Gilles Schocke : Arthur, le frère aîné de mon grand-père, avait gardé la maison de Wanfried et le magasin. Il vendait un peu de tout. De la coutellerie, j'ai d'ailleurs sauvé ce couteau. C'est Eric, mon fils, qui me l'a ramené d'Allemagne. Margaret lui avait donné.

Savez-vous où et à quel moment votre grand-père est décédé ?

Gilles Schocke : Il est décédé en 1960 à 85 ans. Il est mort à Erfurt. Au partage de l'Allemagne après la guerre, mon grand-père, Guillaume Schocke, s'est retrouvé à la frontière, en Allemagne de l'Est, à Erfurt. Là, ça a été pire car même la famille d'Allemagne n'avait plus de contact. Eux ont eu du mal. Il y a eu le Mur et le Mur passait juste derrière Wanfried. D'ailleurs on est photographiés avec Georg, au Mur. En fait, il s'agissait d'un grillage.

Danielle Schocke : On sentait vraiment, que ce mur était quelque chose de très respecté par eux-mêmes, pas moyen de s'approcher. Il fallait regarder de loin.

Gilles Schocke : Quand mon grand-père est mort, Georg nous a expliqué qu'il avait été à l'enterrement avec son beau-frère. Eux seuls avaient eu le droit de passer la frontière pour aller à l'enterrement. Je sais que mon grand-père a fini très malheureux



Gilles Schocke en 1982, photographié avec son épouse, à Wanfried, le long de la zone frontalière entre RFA et RDA : le « rideau de fer ».
Coll. Gilles Schocke

à Erfurt. A l'origine, il venait d'un milieu bourgeois. Même eux, nos cousins allemands, sont restés des bourgeois. Georg tenait un grand hôtel à Wanfried. Ils étaient des gens aisés. D'ailleurs, il a fini directeur commercial dans la maison Groohe à Kassel.

Ce passé avec l'Allemagne vous a-t-il marqué personnellement ?

Gilles Schocke : Dans mon enfance, on m'a traité de boche. Un peu pendant la guerre et après. Les noms de « snock », « scrock », on m'a donné tous les noms. J'étais enfant. J'ai eu ça un petit peu. Des petites méchancetés de gosses. C'était blessant quand même.

Danielle Schocke : En 1960, quand on s'est mariés. A l'époque, on disait toujours que c'était un nom alsacien, on ne disait pas que c'était un nom qui venait d'Allemagne.

Gilles Schocke : Quand on me demandait, je disais : « C'est un nom de l'Est, mon père est alsacien ». J'osais jamais dire qu'il était allemand parce qu'il y a eu une période où il n'était pas très bon de dire qu'on était allemand. Moi, je suis fier de mon nom. Je sais que c'était des gens formidables. Ce Georg, que j'ai vu, qui avait à peu près l'âge de mon père, il n'avait que quatre ans de moins, a fait son service pendant la guerre. Il m'a fait voir une photo où il était en soldat allemand. Quand j'ai vu cette photo, cela m'a fait drôle bien sûr. Il me dit : « J'ai fait mon service à Dôle dans le Jura. Moi je savais que j'avais un cousin français et que je serais peut être tenu un jour de le tuer sans le savoir. Cela le perturbait beaucoup. »



Montre en or de Guillaume Schocke, conservée par son fils, Andréas, puis, aujourd'hui, par son petit-fils, Gilles.
Cliché D. Charbonnel, octobre 2014.

Gilles et Danielle Schocke.
Cliché D. Charbonnel, octobre 2014.





Mars 1965 à Périgueux. Les retrouvailles entre Burkart Biesel (debout), fils de Margaret Schocke, et Andréas (dit André ou Pierrot) Schocke (assis à gauche). Coll. Gilles Schocke

TÉMOIGNAGE RÉDIGÉ EN OCTOBRE 2014 PAR CLAUDE BOUTOU, PETIT-FILS DE GUILLAUME SCHOCKE ET MARIE MAGNE

Tous les événements ont été relatés oralement par Odette Schocke à ses enfants Jacqueline, Alain ou Claude Boutou. Les informations relatives à la période suivant l'événement du 4 août 1914 n'étaient que très rarement abordées, pour une raison évidente qui tient au jeune âge d'Odette à ce moment là. Elle est née le 28 juillet 1913. Elle n'a pu que retransmettre les faits racontés par sa mère Marie Magne.

La mère de Marie Magne est née Pradeau, elle épousa un maçon. Il construisit une maison à proximité de la route entre Tocane-Saint-Apre et Mensignac, en Dordogne. A une certaine époque, la mère de Marie a tenu dans cette bâtisse une auberge et pension pour les ouvriers des fours à chaux de Saint-Astier. Les pensionnaires étaient d'origines diverses et souvent étrangères. De cette union seraient nées des filles (Zélie, Zélia, Marie) et peut-être un garçon qui aurait été, à l'âge adulte, commis de recette à Bordeaux. Les filles sont parties travailler, au fur et à mesure, à Bordeaux. Marie aurait été cuisinière chez un consul de Russie ou dans une famille de négociants bordelais. Marie et Guillaume se rencontrent à Bordeaux. Il a fait ses études d'horloger à Besançon, il parle et écrit le français. D'après les photos en notre possession, la famille Schocke paraît plutôt aisée. Guillaume est de religion protestante. Marie ajoute le prénom d'Anna (raison inconnue). Cet ajout posera un problème pour un terrain sis au lieu-dit « Moulin à Vent » sur la commune

de Mensignac, qu'elle avait acheté sous ce prénom ignoré de l'état civil, elle ne pourra jamais récupérer ce bien. Marie et Guillaume ont eu trois enfants. Marcelle, née à Bordeaux en 1907, est de nationalité française. Ils partent après leur mariage à Guebwiller et ouvrent une horlogerie au 52 Hauptstrasse (52, rue de la République de nos jours). C'est là que naissent Andréas (Pierrot), né en 1911, et Odette, le 28 juillet 1913. Ces deux enfants sont de nationalité allemande. Il semblerait aussi que la famille ait séjourné à Wanfried en Allemagne. Juste avant la guerre de 1914, les époux Schocke retournent en Dordogne et s'installent à Périgueux où ils ouvrent une horlogerie, dans l'actuelle rue Wilson. D'après les souvenirs de famille, le soir de l'émeute du 4 août 1914 à Périgueux, la famille s'enfuit par le jardin. Marie Magne racontera plus tard à Odette, qu'une émeutière voulait manger le nourrisson à « la croque au sel ». Odette mentionne également, dans ses souvenirs, le nom d'un camp d'internement à Cuisery en Saône-et-Loire. Elle évoque également un camp en Suisse. Suite aux conditions sanitaires très dures en Allemagne, Marie Magne décide de rejoindre la Dordogne avec ses enfants et se replie sur Mensignac. Marcelle, Andréas, Odette vont à l'école à Mensignac. Les enfants Schocke vivent avec les pensionnaires de l'auberge, Marie doit passer les voir de temps à autre, elle fait de la confection et vend de la bonneterie sur les marchés. Elle habitera plus tard

rue Victor Hugo à Périgueux. Lorsque Marcelle a son certificat d'études, Marie veut la reprendre mais Andréas et Odette insistent pour faire partie du voyage et tout le monde se retrouve à Périgueux. Après la guerre, Marie, accompagnée de Marcelle, tentera de rejoindre Guillaume mais ce dernier n'était plus seul. En 1926, Marcelle se marie avec Maurice Longiéras. Ils ont trois enfants : Yvette, Lucienne, Simone. A cette occasion, leur grand-père, Guillaume Schocke, dispose d'une autorisation de visite sur le territoire français pour assister à la noce, ce sera la dernière entrevue avec la famille. Andréas se marie avec Raymonde Guillocheau, ils auront deux enfants : Gilles et Pierrette. Auparavant, Andréas est devenu français en se portant volontaire pour effectuer le service militaire.

En 1934, Odette se marie avec Jacques Boutou et, de ce fait, prend la nationalité française. Ils ont eu trois enfants : Jacqueline, Alain, Claude.

En 1983, lors d'un voyage en Alsace, Odette en allant chercher un acte de naissance, rédigé en allemand, retrouvera sa maison natale au 52 rue de la république à Guebwiller, un commerce était toujours au rez-de-chaussée de l'immeuble. Lorsque ma mère Odette a été chercher son acte de naissance (rédigé en allemand) à la mairie de Guebwiller, l'employé de mairie n'a pas voulu traduire l'acte, un collègue par courtoisie s'en est finalement chargé.

Témoigner de la Grande Guerre

Alexandre LAFON

Docteur en histoire contemporaine, directeur adjoint de la Mission
du centenaire de la Première Guerre mondiale

Une guerre-mémoire

La Grande Guerre a mobilisé en France plus de 8 millions de soldats en âge de combattre. Les plus jeunes d'entre eux sont passés par l'école de la III^e République. Alphabétisés, ils ont de plus conscience avec leurs camarades plus âgés, de vivre, à partir d'août 1914, un épisode « extra-ordinaire », un événement historique dont ils sont les témoins et les acteurs.

A l'arrière, les familles, au premier rang desquelles les parents, les mères et les épouses, alphabétisées également pour la plupart d'entre elles, attendent des nouvelles des hommes partis en guerre. Lorsque cette dernière s'installe dans la durée, les relations « à distance » se multiplient, se densifient. Entre le front et l'arrière circulent tous les jours des millions de lettres et cartes postales. Ces liens épistolaires permettent de « tenir » loin des siens et, pour les combattants, de rester attaché à leur « pays ». La correspondance volumineuse de Charles Nogué, conservée aux Archives départementales de Dordogne, s'inscrit dans cette dynamique de mise en récit de la guerre, vouée le plus souvent à être conservée.

Enfin, la guerre de 1914-1918, pour ces mêmes raisons, est dès le départ très médiatisée. Elle éclate alors même que les sociétés européennes connaissent un âge d'or de la presse : les quatre grands titres de la presse nationale tirent à près d'un million d'exemplaires chacun. La presse régionale n'est pas moins dynamique : la *Petite Gironde*, ancêtre du journal *Sud-Ouest*, la *Dépêche de Toulouse*, aujourd'hui *Dépêche du Midi*, apparaissent comme des supports d'information très diffusés. *Le Petit Bleu de Lot-et-Garonne* naît ainsi en septembre 1914 sous la pression de la population agenaïse désireuse de recevoir des nouvelles du front et de comprendre ce qui s'y passait, alors que les nouvelles des soldats étaient encore rares du fait de la guerre de mouvement. Et, de plus en plus, les titres de la presse illustrent leurs pages par des photographies que les rédactions ne tarderont pas à demander directement aux photographes-combattants équipés dans les tranchées de petits appareils suffisamment maniables pour rendre compte par l'image de l'expérience combattante. La demande de médiatisation du conflit impose alors la photographie comme un médium essentiel qui « montre » la vérité du conflit.

La demande sociale de « témoignage » se développe sur ce terreau fertile de la conscience d'être « témoins » et pas uniquement spectateurs. C'est la première fois que l'ensemble de la société est ainsi mobilisée avec cette conscience aiguë d'individuellement et collectivement participer à l'Histoire en train de s'écrire. La puissance civique mobilisatrice du conflit et sa durée dans le temps multiplient les supports testimoniaux : carnets de guerre, journaux intimes de femmes, d'enfants soumis à l'occupation ou au départ des pères, correspondances de guerre ou réalisation de photographies.

Des témoignages publics

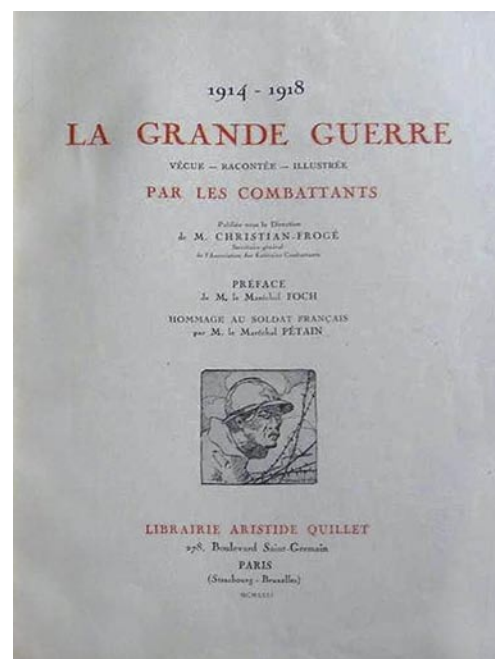
Roland Dorgelès, déjà écrivain, fustige dès l'été 1914 les « ferblantiers » qui se piquent d'écrire leur expérience de guerre. Les grandes maisons d'édition rivalisent sur ce marché florissant du témoignage combattant. Elles publient pendant le conflit sous

différentes formes des collections entières, carnets de guerre ou correspondance, où se mêlent le fictif et les sources directes et avérées de combattants. Les titres de la presse illustrée, à l'instar du *Miroir*¹, lancent de véritables concours dotés de prix importants afin de récupérer auprès des soldats les photographies les plus sensationnelles du front. Ainsi naissent à la guerre, et de la guerre, plusieurs écrivains comme Maurice Genevoix ou Paul Lintier qui sont publiés dès le conflit. Les lettres du jeune normalien Marcel Etévé, tué en 1916, sont éditées, préfacées par Paul Dupuy, secrétaire général de l'Ecole normale supérieure en 1917. D'autres trouvent dans le conflit un véritable champ d'écriture, d'idées et de thèses à développer, comme Henri Barbusse qui voyait en 1914 dans le déclenchement des hostilités l'occasion d'une « guerre sociale », point de départ de l'écriture du roman *Le Feu* qui obtient le Prix Goncourt en 1916. Preuve que ce roman n'est pas perçu à l'époque comme celui d'un pacifiste, mais comme un récit relevant du soutien à l'effort de guerre par la valorisation du sacrifice des soldats des tranchées. La presse ou les éditeurs de cartes postales et de photographies soutiennent et encouragent cette publication massive de récits de témoins. Il s'agit d'émouvoir le public en médiatisant telle lettre de « poilu » patriote, telle histoire édifiante, récit « véridique » d'un combattant. Face à la sournoise Allemagne et dans un souci de réalisme propre aux orientations culturelles de cette époque, la guerre doit être montrée à travers le regard forcément objectif des témoins. Cette masse de publications cache pourtant souvent des auteurs non-combattants qui s'érigent en « témoins » et profitent de la demande d'un public prêt à croire les récits les plus épiques et héroïques. Dans cette économie du « vrai » et du « faux », la photographie orientée par la Section Photographique de l'Armée créée en 1915, maquillée ou détournée emporte la palme du « bourrage de crâne ».

Après-guerre : une histoire sans témoin ?

La fin de la guerre voit un tarissement des publications de sources directes et de romans. Quelques anthologies panégyriques voient le jour, comme les deux volumes de *La Grande Guerre vécue, racontée, illustrée par les combattants*, publiés chez Quillet en 1922 par René Christian-Frogé, secrétaire de l'Association des Ecrivains Combattants et préfacée par le maréchal Foch. Il s'agit davantage de proposer un récit des opérations militaires de la Grande Guerre « vues de la troupe » que d'une véritable histoire de la guerre comme expérience vécue. L'histoire universitaire du conflit, même si elle est écrite par des anciens combattants comme Pierre Renouvin, est d'abord diplomatique et militaire. Ce sont les grands chefs comme « grands témoins » qui en sont les héros, même si les « poilus », les « soldats », les « combattants », sont toujours présentés ainsi. Il faut attendre la fin des années 20 pour voir replacer les témoins au cœur de l'évocation de la Grande Guerre. *Témoins*, c'est d'abord le titre de l'œuvre de Jean Norton Cru qui est éditée en 1929. L'auteur, ancien combattant, a lu, annoté, critiqué près de 350 récits de guerre publiés depuis la guerre. Son objectif consiste à repérer les faussaires de la mémoire combattante, les faux récits ou ceux par trop enjolivés pour être crédibles, pour être « vrais ». Ses témoins sont avant tout des bacheliers et officiers qui avaient alors accès au monde de l'édition. Le livre fait polémique : Dorgelès ou Barbusse sont épinglés comme des littérateurs adeptes de l'exagération. Ils se défendent et d'autres avec eux, alors que le livre de Remarque, *A l'ouest rien de nouveau*, trouve au même moment son public, dix ans après la fin du conflit dans une atmosphère politique et culturelle empreinte de pacifisme.

La Seconde Guerre mondiale éloigne de fait la Première de l'espace public. Une nouvelle génération d'anciens combattants, plus jeunes, relègue *Ceux de 14*², vieillissant, au second plan. Pour beaucoup, il est temps de poursuivre l'œuvre de témoignage, comme le rappelle Maurice Genevoix : « (...) Nous savons aussi que sans ces témoignages de première main, tous brûlants du train même de la vie, l'historien serait bien démuné pour approcher cette vérité justement qualifiée d'historique³ ».



1. L'illustré *Le Miroir* offre ainsi un prix au combattant qui enverra la photographie la plus réaliste et la plus sensationnelle.

2. Recueil publié par Maurice Genevoix en 1949.

3. Dans *La ferveur du souvenir*, Paris, La Table Ronde, 2014, p. 98.

Le retour des témoins ?

Plusieurs historiens combattants publient dans les années d'après la Seconde Guerre mondiale des ouvrages portant sur leur expérience en s'appuyant sur les témoignages de soldats. Citons les livres de Jacques Meyer, préfacé par Maurice Genevoix, et celui de Roger Boutefeu intitulé « Les camarades ». Il s'agit pour ces anciens de la Grande Guerre, au crépuscule de leur vie, de revenir sur l'événement qui a marqué leur jeunesse. En parallèle, on assiste à une individualisation de l'approche de l'histoire et le souci des historiens de se rapprocher de sources plus populaires. En 1977, sont ainsi publiés les carnets de guerre de Louis Barthas, simple tonnelier audois. Les historiens Antoine Prost dans les années 70, comme Jules Maurin au début des années 80, utilisent dans leurs thèses respectives une grande quantité de témoignages issus de différentes catégories socioprofessionnelles, carnets, correspondances et souvenirs. Avec la disparition progressive des soldats de la Grande Guerre, l'arrivée à l'âge de la retraite des enfants de la 3^e génération, avec l'essor de la recherche et de nouveaux média simples à mobiliser, la publication des témoignages se multiplie depuis plusieurs années. En 1993, une nouvelle édition du livre de Jean Norton Cru est éditée par les presses universitaires de Nancy et relance les discussions parfois polémiques autour de la notion de « témoignage » de la Grande Guerre. Car ce mouvement connaît un contre-feu de taille dans les années 90 : certains historiens évoquent l'idée d'une « dictature du témoignage combattant » qu'il s'agit de dépasser afin de « retrouver la Grande Guerre » dans sa réalité « vraie ».

Un autre courant historiographique, conduit en particulier par le Collectif de Recherche Internationale et de Débat (CRID1418), se propose au contraire de poursuivre la collecte de témoignages de soldats, combattants, mais aussi civils ou infirmières en guerre. Que ce soient des photographies, des correspondances ou des carnets de guerre, ces sources directes issues de toutes les catégories socioprofessionnelles permettent de mieux cerner la richesse et la profondeur des expériences sociales pendant le conflit. Au-delà des récits de vie et de l'évocation du quotidien, c'est bien la compréhension plus globale du conflit qui est en jeu : pourquoi la guerre, pourquoi la guerre longue, pourquoi et comment la République a pu résister à l'épreuve du conflit ? D'autant que ce travail de collecte et d'analyse rejoint la demande sociale forte de compréhension de la guerre qui se développe à l'occasion du Centenaire.



L'ouvrage *500 Témoins de la Grande Guerre* dirigé par Rémy Cazals, publié en 2013, poursuit l'œuvre de Jean Norton Cru et la complète. Il s'est agi de rassembler les notices biographiques de témoins essentiellement populaires, hommes, soldats et combattants, femmes aussi parfois qui ont laissé des traces, éditées ou non, de leur expérience de guerre.

Loin d'épuiser les questions posées au conflit, l'étude des témoignages, dont la présence se multiplie, non sans poser de questions, dans les manuels scolaires, permet, en usant de la méthode critique et comparative nécessaire, de donner une certaine profondeur à la connaissance des pratiques et expériences sociales de la guerre. Au-delà, les témoins, et l'importance qu'ils ont pu donner à leurs témoignages, interrogent aussi le conflit sur sa portée politique fondamentale : celle d'une mise à l'épreuve par la guerre de la République et des individus qui la composent alors. Les idées de Nation, d'Etat, ou de contrat social ne sont pas sortis indemnes, comme celles de guerre ou de paix.

Nous sommes peut-être là au cœur de l'héritage mémoriel et historique de la Grande Guerre.

Témoignage oral de Georges Escoubeyrou, “poilu” de Dordogne

Georges Escoubeyrou est né le 31 mai 1897 à Belvès. Il a perdu ses parents juste avant la guerre et a été mobilisé à 18 ans et demi au sein du 16^e dragon à Tours. Il avait deux frères qui ont combattu sur le front. L'un a été tué, l'autre a eu les pieds gelés. Il avait également une sœur aînée.

Enregistré en 1980 par sa petite fille, Laurence Escoubeyrou (aujourd'hui Perperot), alors élève de 3^e au lycée Laure Gatet de Périgueux, il allait avoir 83 ans. L'enregistrement, d'une durée totale de 1 h 14 mn, est consultable aux Archives (Arch. dép. Dordogne, 6 AV 211). Nous vous proposons ici la transcription de quelques extraits.

L'ARMEMENT

LE : De quel armement disposiez-vous ?

GE : Oh ! armement... c'était ridicule même ! On avait, sur le cheval, la selle, une sacoche pour l'avoine, une sacoche avec des biscuits et des boîtes de conserves. Sur le côté droit on avait un sabre, sur le côté gauche une lance et dans le dos la carabine, un masque à gaz et les musettes. C'était ridicule tous ces armements, tous ces outils pour faire la guerre ! Et on ne s'en est jamais servi au front ! Les lances avaient 2 mètres de haut, il y avait une pique au bout. On ne s'en est jamais servi ! Je me demande même pourquoi on nous donnait ça au front !

LES COMBATS DANS LES TRANCHÉES

LE : Peux-tu nous raconter un moment que tu as vécu dans les tranchées, sur le front ?

GE : Oui, je vais t'en citer un que je ne peux pas oublier ! J'étais parti en permission de quinze jours et quand je suis revenu, vers le 15 mai, j'ai retrouvé mon régiment à cinq heures du soir. Tout le monde, sans exception, devait monter à cheval et partir dans les tranchées parce que les Anglais, sous la poussée allemande, étaient partis. Il n'y avait rien pour arrêter les Allemands, alors c'est nous qui sommes partis pendant la nuit. On est arrivé vers minuit dans les tranchées, mais on y voyait parce que les Allemands nous arrosaient de fusées éclairantes. Alors on a attendu jusqu'au jour le matin à 5 heures. Alors là les Allemands ont commencé à bombarder. Seulement leur tir n'était pas précis. Ils allaient plus loin que nos tranchées. Alors ils n'ont pas fait beaucoup de mal. Vers 8 heures c'est là que les Boches, les Allemands, ont voulu commencer à attaquer. On les voyait par dizaines descendre dans des talus, des parapets, pour prendre position dans les tranchées. A ce moment-là, tous, on était peut-être une centaine, on tirait sur eux. Seulement, malgré tout, il y en avait toujours qui réussissaient à se mettre dans les tranchées. Et pendant trois heures ils avançaient toujours et nous on tirait toujours ! Vers midi on a plus eu de munitions. Il y avait des Allemands qui étaient arrivés à trente mètres de nous. Alors

n'ayant pas de munitions ni d'artillerie pour nous soutenir, ni d'aviation, on nous a donné l'ordre de repli. Nous avons suivi des tranchées pendant une heure puis nous sommes arrivés en rase campagne. A ce moment-là les avions allemands sont venus nous mitrailler dans les champs. On ne pouvait rien faire, on avait plus de munitions ! Alors, malgré tout, ils se sont arrêtés. Ils croyaient que les aviateurs français seraient venus. Ils ne tenaient pas à se battre en avion. Alors nous avons continué notre repli et nous sommes arrivés vers 16 heures à Montdidier. (...) On ne croyait pas s'en sortir ce jour-là. Mais on a fait du bon travail parce-que tout le régiment a été cité à l'ordre de l'armée pour notre belle conduite. (...) Je ne sais pas de combien de kilomètres nous avons reculé. Peut-être trois ou quatre. Mais enfin on avait empêché l'offensive allemande de réussir !

L'OCCUPATION À SALONIQUE ET CONSTANTINOPLE, PUIS LA DÉMOBILISATION

GE : Après l'armistice j'ai eu un mois de permission puis j'ai été versé aux chasseurs d'Afrique. Après ma permission je suis allé embarquer à Marseille où j'ai rencontré une cinquantaine de soldats qui partaient dans mon régiment. Nous avons pris le train à Marseille et suivi toute l'Italie. Nous sommes passés à Rome et nous sommes arrivés à Tarente tout à fait au sud de l'Italie. De là on nous a embarqués sur le cuirassé le *Guichen* qui nous a emportés à Itéa en Grèce puis à Salonique où je suis resté trois mois. A Salonique, c'était des camps. Il y avait des milliers de soldats, des Marocains, des Algériens... Enfin, c'était la pagaille quoi ! Tous les matins il y en avait quatre ou cinq de morts dans le camp ! Il me tardait de m'en aller. Je suis parti. On m'a envoyé en occupation à Constantinople où je suis resté six mois. Là-bas on se promenait en ville. On ne faisait rien. On est resté six mois à rien faire ! Mais rien qu'en nous voyant les gens restaient tranquilles. Parce que les Turcs c'étaient nos ennemis pendant la guerre. Ils étaient alliés avec les Allemands et les Grecs étaient avec nous. Et comme en Turquie il y avait beaucoup de Grecs, on avait

peur que les Turcs tuent tous les Grecs ! C'est pour ça qu'on était là-bas. J'y suis resté six mois. Puis au mois d'octobre dix-neuf on m'a dit que j'allais être rapatrié dans huit jours. Alors on a embarqué sur un grand paquebot russe. (...) Le bateau s'appelait *Imperator Pierre 1^{er}*. On a débarqué quinze jours après à Marseille puis je suis revenu chez moi. J'ai été démobilisé à Limoges. (...) Puis je me suis mis à travailler. (...) On me payait avec des Louis d'or. On ne m'en donnait pas beaucoup. Un Louis d'or par mois. On m'a demandé d'être bon français. On a fait appel à tous les Français qui avaient de l'or de le porter. Moi j'ai porté mon or. On m'a donné un papier comme quoi j'étais bon Français. C'est tout ! Je vais avoir quatre-vingt-trois ans bientôt, mais tu vois je me rappelle de tout ce que je t'ai dit comme si c'était hier !



1918 : l'aventure italienne des régiments périgordins

Christophe DUTRÔNE

Près d'un siècle après la fin du premier conflit mondial, bien peu d'habitants de la Dordogne savent que des régiments du Périgord, échappant à l'enfer du front français, s'en allèrent terminer la guerre par-delà les Alpes, sur le sol italien.

L'armée française au secours des Italiens

À l'automne 1917, l'Italie, entrée progressivement¹ dans la guerre aux côtés des nations alliées depuis plus de deux ans, se bat contre les Autrichiens et les Allemands. Le théâtre d'opération, essentiellement montagneux, s'étend sur la frontière nord du pays, à travers les massifs des Dolomites et du Frioul, sur le Piave, l'Isonzo, et sur le plateau d'Asiago. Mal organisée, dirigée de manière inefficace par un état-major peu soucieux du sang des hommes, l'armée italienne connaît une crise morale profonde. Celle-ci va atteindre son paroxysme le 24 octobre 1917 avec la grave défaite de Caporetto, quand les troupes germano-autrichiennes percent le front sur une profondeur d'une centaine de kilomètres en direction de Venise, s'emparant de 300 000 prisonniers et de 3000 pièces d'artillerie.

Face à la gravité de la situation, et dans le cadre des accords de défense interalliés, le général Pétain, chef d'état-major des armées françaises, décide d'acheminer de toute urgence un corps expéditionnaire français à travers les Alpes, pour venir au secours de l'armée italienne². À partir de la fin du mois d'octobre, le 31^e corps d'armée (CA), comprenant les 64^e et 65^e divisions d'infanterie (DI), les 46^e et 47^e D.I. alpines ainsi que dix-sept groupes d'artillerie, dont six de montagne, et sept escadrilles d'aviation, gagnent l'Italie par la vallée de la Maurienne. Le 20 novembre 1917, une autre grande unité - le 12^e CA de Limoges - est à son tour mise en route. Cette formation, qui comprend les 23^e et 24^e DI, regroupe au sein de cette dernière division tous les régiments d'active de la Dordogne : le 50^e régiment d'infanterie (RI) de Périgueux, le 108^e RI de Bergerac, le 34^e régiment d'artillerie (RA) de Périgueux, ainsi que le 126^e RI de Brive qui compte dans ses rangs une forte proportion de Périgordins.

Quitter la Champagne pour la Vénétie

Le 12 novembre, une note de la 24^e DI met fin aux rumeurs et informe les régiments de la division de leur départ prochain par-delà les Alpes. Cette nouvelle, qui ouvre aux combattants la perspective de quitter le secteur triste et boueux d'Aubérive, en Champagne, où ils sont en ligne depuis le début de l'année, est accueillie très favorablement et tous se prennent à rêver de la douceur d'un hiver sous le soleil italien. Le 34^e RA est la première unité à embarquer, les 14 et 15 novembre, en gare d'Épernay pour se rendre à Briançon. Du fait de l'encombrement du réseau ferré, le franchissement de la frontière se fait à pied, par le col du Mont Genève, en suivant la route Napoléon construite en 1805. Les attelages traversent les Alpes sans trop de difficultés en trois étapes, malgré un léger enneigement. Le rédacteur de l'historique régimentaire³ décrit « de claires journées d'automne ensoleillées, limpides et calmes », précisant que « bien des mémoires auront fixé la vision éblouissante et majestueuse de la grande

1. L'Italie, liée à l'Autriche-Hongrie et à l'Allemagne dans le cadre de la Triple-Alliance de 1892, n'est pas entrée en guerre en 1914. Il a fallu attendre l'année 1915 pour, qu'à la suite d'un pacte secret signé à Londres en avril avec la France et la Grande-Bretagne, le gouvernement italien signe une alliance avec les pays de l'Entente, moyennant la promesse de gains territoriaux parmi lesquels figurent entre autres Trente, Trieste et l'Isonzo. Après avoir déclaré officiellement la guerre à l'Autriche-Hongrie le 23 mai 1915, l'Italie est également rentrée en belligérance avec l'Allemagne le 23 août 1916.

2. En novembre 1917, six divisions françaises et cinq divisions britanniques, soit 240 000 hommes, sont acheminées de toute urgence en Italie, placées sous les ordres du général Foch, puis du général Fayolle.

3. Anonyme, *Historique du 34^e régiment d'artillerie*, Charles-Lavauzelle, 1920.

barrière alpestre aux cimes étincelantes de neige, aux immenses pentes couvertes de bois sombres, aux rochers à pic qui plongent dans des gouffres vertigineux où écumant les torrents ». Le 20 novembre, c'est au tour du 50^e RI de partir. Mis en route entre les 17 et 18 novembre, il est acheminé depuis Dormans par voie ferrée jusqu'à Vintimille. De là, il est transporté à San Dalmazzo, puis à Sommacampagna dans la région de Vérone, où il parvient au terme d'un périple de neuf jours. Le régiment de Périgueux est suivi de peu par celui de Bergerac qui, embarqué le 20 novembre, a pris un itinéraire identique.

Un accueil enthousiaste de la part de la population italienne

Pour le 34^e RA, la pénétration en territoire italien débute le 19 novembre avec l'entrée du premier groupe dans Suze, où il est accueilli par une fanfare italienne qui défile devant lui, au son de la *piazza del sole* et aux « accents interminables de la Marseillaise ». Une nouvelle fois, l'auteur de l'historique régimentaire nous laisse une description intéressante de l'ambiance qui règne autour de l'arrivée des troupes françaises sur le sol transalpin : « Le moment était tragique pour l'Italie : il fallait empêcher toute défaillance morale. Sur les murs, des affiches signées Cadorna menaçaient les déserteurs d'être « fusillés dans le dos ». L'opinion publique, troublée par une mauvaise propagande, avait besoin d'être soutenue : rien ne pouvait être plus efficace que de lui montrer les Alliés apportant un secours prompt et puissant. La belle tenue de nos troupes, la robustesse des hommes, l'ordre qui régnait dans les unités firent une impression profonde, et l'on peut dire que l'effet moral qui en résulta fut plus utile encore à l'Italie que notre aide matérielle elle-même. Plus tard, quand nous eûmes fait connaissance avec nos hôtes, tous nous ont confirmé cette impression ; les défaitistes disaient : « Les Français n'ont plus d'hommes ; il ne leur reste que des malingres, des gens épuisés : la France est à bout. » Quand on vit apparaître nos soldats, bien équipés, disciplinés, tous « avec des épaules comme ça », ce fut une surprise et une admiration. Avec cette aide là on pourrait tenir, on tiendrait ! [...] ».

Les habitants réservèrent, dès le début, le meilleur accueil à nos troupes, se gênant jusqu'à l'extrême quand il le fallait pour en assurer le logement. Puis on fit connaissance et l'amitié se resserra davantage. Le recrutement régional du 34^e avait fourni de forts contingents d'hommes parlant un de nos dialectes de langue d'oc, cousins des dialectes d'Italie du nord et même de l'italien. Avec cela, un peu de travail et beaucoup de bonne volonté, la difficulté de la langue était vaincue.

Affiche apposée début novembre 1917 dans les rues de Milan, appelant la population de la ville à offrir le meilleur accueil aux troupes françaises et britanniques.
(ECPAD – SPA 121 B 6250)



Proclamation du commandant en chef de l'armée italienne reproduite dans le *Journal de marche et des opérations du 50^e RI*, en date du 11 décembre 1917.

Ordre du jour du grand quartier général italien
« Officiers et soldats d'Italie »

En votre nom, j'adresse le salut des armes italiennes à nos alliés de France et d'Angleterre promptement accourus parmi nous et aujourd'hui en ligne à nos côtés. Déjà, par le passé, liés par la solide fraternité des armes, nous avons combattu et vaincu pour l'idéal suprême de la Justice et du Droit. Cette fois encore nous regardons résolument l'avenir qui nous mènera à la victoire, unis à la magnifique armée que l'inflexible volonté du peuple anglais a su créer et aux puissantes armées françaises qu'auréole la gloire séculaire de mille batailles.

Officiers et soldats de France ! Officiers et soldats d'Angleterre !

Au moment même où les circonstances de la lutte, cimentant notre fraternité dans le sang versé côte à côte, rendent notre union plus intime, c'est d'un cœur ému que je vous souhaite la bienvenue et c'est avec une foi absolue dans leur réalisation que je vous renouvelle l'expression de mes vœux de victoire.

Général Diaz



De haut en bas :

Groupe de soldats appartenant en majorité au 78^e régiment d'infanterie (RI), réunis autour d'une cuisinière roulante à Dezenzano, près du lac de Garde. Le 78^e RI, régiment de Guéret et Limoges qui appartient à la 23^e division d'infanterie (DI), est tout au long de la guerre une unité à fort recrutement périgordin. (ECPAD-SPA 122 B 6305)



A Dezenzano, des hommes du 78^e RI posent autour de l'étal d'une marchande de fruits et légumes. Ce cliché, réalisé selon toute évidence à des fins de propagande, n'en restitue pas moins de manière assez fidèle l'atmosphère de cordialité qui règne entre la population italienne et les membres des forces françaises en Italie. Dans le cas des soldats périgordins, cette proximité est d'autant plus aisée, qu'elle est facilitée par la pratique des différents dialectes locaux de langue occitane, qui sont assez proches de la langue italienne. (ECPAD-SPA 122 B 6306)



Une section du 78^e RI photographiée lors d'une marche d'entraînement autour du lac de Garde. Après les conditions de combat épouvantables vécues sur le front français, le transfert en Italie est vécu plutôt avec optimisme par les soldats du 12^e CA, trop heureux d'échanger la perspective d'un nouvel hiver dans la boue de Champagne contre un séjour dans les Alpes. (ECPAD-SPA 78 N 2468)

Photographiées dans la région de Lusiana, des colonnes de ravitaillement automobiles et hippomobiles montent à travers le brouillard en direction de l'altipiano. (ECPAD-SPA 78 N 2477)

Un hiver en Vénétie

Alors que le 12^e corps d'armée vient d'arriver en Italie, l'adversaire lance une nouvelle offensive visant à faire tomber la Haute-Piave, dont la prise doit permettre de prendre à revers les positions italiennes de Bassano à Trévise et menacer Padoue par la vallée de la Brenta. Dans ce contexte opérationnel, la conservation du plateau d'Asiago et du Grappa apparaît comme absolument cruciale pour faire échec aux ambitions germano-autrichiennes. Le 4 décembre, la 47^e DI alpine monte en ligne pour reconquérir le Monte Tomba, une position-clef prise par l'ennemi qui est réinvestie de haute lutte le 30. Tandis que le 31^e Corps est engagé aux côtés des Italiens, les unités du 12^e Corps vont demeurer en réserve⁴ durant l'hiver en Vénétie, où le soldat français découvre que le climat italien, qu'il avait idéalisé, peut se révéler rigoureux.

L'imprimeur bergeracois Paul Nogué⁵, qui sert comme cycliste à la 12^e section d'infirmiers militaires et occupe donc une position privilégiée par rapport aux simples fantassins, évoque le froid dans un courrier⁶ en date du 8 janvier 1918 : « Je vous dois une lettre et bien que je ne sois pas trop courageux par ce froid polaire (5° au moins au dessous de 0) je fais effort pour avoir fini d'écrire avant d'avoir les doigts frigorifiés, selon votre propre expression. Car *il sole d'Italia* nous a donné de la neige – pour la deuxième édition. Nous n'avons plus rien à vous envier. J'ai du faire une petite sortie par ce temps et me suis payé 15 à 17 dérapages soignés sans pouvoir me casser la jambe. Une déveine insensée. Après quoi, le brouillard à commencer à tomber et à à faire par les chemins une belle *sagrenade*⁷ !... Il faut bien en voir de la misère. [...] il ne me reste plus qu'à chercher quelque histoire drôle pour vous aider à combattre le cafard. Mais je n'en trouve pas. Il fait froid, très froid. [...] En fait d'idées drôles pour nous égayer, [...] j'ai beau me casser la tête contre les murs, il fait froid, très froid, et je ne trouve rien. Pour combattre le froid, on met trois brindilles de buisson dans la cheminée, et quand ils ont fait trois brins de braise, on les met dans une espèce de réchaud en cuivre et les naïfs se ratatinent sur une chaise, mettant le réchaud sur leurs genoux et priant la Madone pour qu'elle fasse faire chaud, tout en quittant leur bouffarde. Chez les riches, comme en principe il ne fait jamais froid, il n'y a pas de bois, et comme il n'y a pas de bois, il n'y a pas de cheminée. Quand on n'a pas de tabac, on n'a pas besoin de pipe. Il fait froid. J'ai les mains enflées d'engelure, et les oreilles écorchées. Heureusement qu'il n'y a pas de mouches. »

La découverte de l'Italie du Nord

Côtoyant au quotidien la population italienne avec laquelle les rapports sont excellents, les soldats des régiments périgordins découvrent par la même occasion une culture différente. Paul Nogué relate, toujours à la même date, une pratique funéraire qui le surprend : « Vous savez que les Macaronis ont la bonne habitude de recueillir les os des grands champs de bataille historiques : Magenta, Solferino, Custoza. Ils les placent dans des ossuaires, les crânes alignés en rond quelquefois avec, pendue à une ficelle, la balle qui les frappa. Les tibias, fémurs, etc. entassés dans une forme géométrique parfaite. Il y a parfois un autel au milieu, avec de chaque côté les squelettes les plus costauds en leur entier et montant la garde.

En visitant ces lieux macabres, les poilus penseront : « En ont-ils une veine nos ancêtres de se voir ainsi exposés. Ce sera charmant pour nous quand nous serons là ! Brr... »⁸.

Dans la même lettre, il évoque le mode de vie local et ce qu'il considère comme les effets de la propagande allemande sur les mentalités populaires : « Un de mes bons amis, père de six enfants, avait été engagé pour faire des tranchées avec 14 francs par jour et nourri. Il est arrivé il y a trois jours en congé et depuis ce temps, il n'a pas dessaoulé. Sa femme le trouve charmant. Les *bambinis* pataugent dans la rue, elle [la femme] ne verra pas un sou de la paye. Ils sont tous comme ça ici. C'est un peuple épatant, aimant la vie et la société. La sœur de mon ami a saisi l'occasion pour me tenir des propos saugrenus. Elle m'a dit que les femmes ne devraient pas faire de munitions pour tuer les hommes. Elle a ajouté que c'est la France et l'Angleterre qui avaient voulu la guerre. Preuve que la propagande allemande a fait des petits ici. Je

4. Le fait que le 12^e Corps ne soit pas engagé au cours de l'hiver 1917-1918 s'explique par la volonté de Foch de voir les divisions françaises et britanniques être utilisées par l'état-major italien comme réserve opérationnelle. Cette décision aura pour bénéfice d'épargner le sang français en Italie, tout en permettant à l'armée royale d'engager sur le front toutes ses unités disponibles.

5. Charles Paul Nogué, né le 8 avril 1882 à Saint-Astier. Après avoir entamé une carrière de séminariste, il choisit de s'engager dans l'infanterie en 1901. Il sert au 50^e RI de Périgueux, puis au 63^e RI de Limoges, avant d'être libéré de ses obligations militaires en 1906 et de s'orienter vers le métier d'imprimeur. Mobilisé d'août 1914 à février 1919 au sein de la Section d'Infirmiers Militaires du 12^e Corps d'Armée (12^e SIM), Nogué se signale au cours de la Seconde Guerre mondiale par des écrits collaborationnistes qui lui vaudront une condamnation à six mois de prison avec sursis à la libération. Il meurt le 2 novembre 1946, à Saint-Astier.

6. Lettre de Paul Nogué à son ami Castanet, imprimeur à Bergerac. Arch. dép. Dordogne, fonds Nogué, 60 J 10/6.

7. Terme issu de l'occitan (périgourdin) *sagronado*, ragoût fait de haricots blancs, de quelques tomates fraîches coupées en quartiers, d'un hachis de lard et d'ail, de ventrèche, de jambon sec, dans lequel on glissait en fin de cuisson de grosses saucisses ou des confits de canards ou encore des boulettes de viandes ou des couennes de porc.

8. Nogué fait ici référence à l'ossuaire de l'église San Pietro in Vincoli, à Solferino, où sont conservés et présentés au public les ossements de 7000 soldats français et autrichiens, tués lors de la bataille du même nom.



Carte d'état-major renseignée du plateau d'Asiago figurant les positions occupées par le 23^e DI à la fin de l'hiver 1917-1918. (Arch. dép. Dordogne. Fonds Nogué 60 J 14)

A proximité d'une chapelle ruinée, les conducteurs d'un attelage tractant une voiture à vivres et à bagages modèle 1891-1909 procèdent à l'abreuvement des chevaux, avant de poursuivre la route vers l'altipiano. Photographie datant de mars 1918. (ECPAD-76 N 2360)

Passé un certain niveau d'altitude, la route doit être entretenue en permanence pour permettre aux convois de ravitaillement de circuler. (ECPAD-77 N 2425)



lui ai répondu : « puisque l'Italie était l'alliée de l'Allemagne et puisque c'est la France qui a voulu la guerre, pourquoi l'Italie a-t-elle donc marché avec la France contre l'Allemagne ? Puisque c'est comme ça, nous allons revenir en France – Eh bien, si vous partez, les Boches viendront ici – Qu'est-ce que ça peut bien vous faire ? – Les vieux m'ont raconté qu'ils avaient été brutes et malhonnêtes quand ils sont venus ici. C'est ainsi qu'ils ont fait déshabiller les femmes et danser sur la place publique - Alors, s'ils viennent, je m'en irai à Milan, Gènes...

Le mélange de crainte du Boche et d'idées semées par la propagande boche vous donne à peu près le reflet de la mentalité populaire. Je ne crois pas que la France ait assez fait pour l'éclaircir. »

Le 15 mars 1918, Paul Nogué écrit⁹ encore : « La vie passe, la guerre dure ! je cantonne actuellement dans une vaste pièce de 10 mètres de long sur 5 de large et 5 de haut avec des guirlandes de fleurs jésuites sur les murs, un tableau boche de la Cène accroché d'un côté, des tableaux de papes, évêques et cardinaux aux trois autres coins. Le curé qui nous loge a un grand nez crochu et une robe frangée de violet. Par la sacristie qui donne dans la cour, les enfants de cœur sortent à l'air pour allumer leur encensoir et fumer leur cigarette (ils sont hauts comme Michel). La matrone du curé nous fait la gueule car le bureau a pris la place d'une popote d'officiers français, laquelle avait rapporté. Dès 5 heures du matin, du campanile construit par des Boches tombent les sons les plus divers de carillons variés.

Il fait chaud. On a bouffé de la poussière avec la faculté d'en corriger l'amertume par le jus d'orange que des espèces de gitanes vendent en plein air à tous les carrefours. Maintenant, il fait presque froid. Il a plu et neigé dans la montagne. J'ai fait la connaissance de quelques braves soldats macaronis qui ont vu la guerre à des 2500 mètres d'altitude. On a joué aux jeux fameux des boules très en honneur ici, et suivi ensemble pas mal de *bouzingues*¹⁰ jusqu'à satiété. Un jour, un régiment de *bersaglieri*¹¹ a défilé musique en tête au pas très accéléré de nos chasseurs bleus. Arrivés sur la place pendant que les soldats faisaient le siège des bistros, ma musique nous a joué une Marseillaise et les « Adieux du bersagliere à sa belle » qui est l'air le plus populaire en Italie. »

9. Lettre de Paul Nogué à son ami Castanet, datée du 15 mars 1918. Arch. dép. Dordogne, fonds Nogué, 60 J 10/6.

10. Terme d'argot manifestement apparenté à celui de « bouzinguots », qui désignait des individus tapageurs et, par extension probable, des manifestations bruyantes.

11. Les bersagliers forment un corps d'élite au sein de l'infanterie italienne. Bénéficiant d'un recrutement constitué d'hommes endurants et bons tireurs, ce corps se caractérise également par le port d'un chapeau à larges bords arborant des plumes de coq de bruyère, ainsi que par une cadence de défilé rapide de 130 pas/minute. Comme le signale Paul Nogué, les bersagliers s'apparentent de très près aux bataillons de chasseurs de l'armée française.

Témoignage de satisfaction remis par le maire de Castigliano le 17 mars 1918 au colonel commandant le 50^e RI de Périgueux, à l'occasion du départ du régiment.

« Le Maire de la Cne de Castigliano certifie que du 12 février 1918 au 17 mars 1918 a cantonné en cette commune le 50^e régiment d'infanterie française et que durant la dite période, les officiers comme la troupe eurent une conduite morale et une attitude envers la population et les propriétés privées parfaite sous tous les rapports, et qu'aucune plainte ni dégât n'ont été à déplorer. Le soussigné est heureux de délivrer le présent certificat qui est conforme à la réalité, et qui atteste que les sentiments de discipline, d'éducation et de civilité, qui distinguent tant la glorieuse armée française, seront pour elle et ses alliés, les moyens de la victoire finale.

Au nom des représentants de la commune et de toute la population, le soussigné exprime tous ses regrets pour le prochain départ du dit régiment auquel il présente au nom de tous, les salutations les plus cordiales et les plus fervents souhaits pour son glorieux avenir. »

Source : JMO 50^e RI SHD 26N640/5

L'entrée en lice sur l'Altipiano di Asiago

Au mois de mars 1918, alors que plane la menace d'une offensive allemande de grande envergure sur le front français¹², le général Foch, commandant en chef des forces alliées sur le front ouest, décide de rappeler l'ensemble des unités acheminées en Italie, à l'exception du 12^e Corps d'Armée qui, terminant son hivernage en Vénétie, n'a pas encore été engagé face aux Austro-Hongrois. Sous le nouveau nom de Forces Françaises en Italie (FFI), le 12^e Corps, commandé par le général français Jean César Graziani se prépare à monter en ligne à partir du 9 mars. Le 25 mars, la 24^e division, qui relève la 57^e division d'infanterie italienne, s'établit dans un secteur situé à 1200

12. A l'issue du traité de Brest-Litovsk entérinant une paix séparée avec la Russie Bolchévique, le haut commandement allemand se trouve en position de rapatrier les unités qui étaient jusqu'alors engagées sur front de l'Est. Les Américains débarqués en France n'étant pas encore opérationnels, il espère, en bénéficiant de la supériorité numérique à l'Ouest, réussir l'offensive décisive qui mettra fin à la guerre. La première de ces offensives est déclenchée le 21 mars 1918.



Dans le secteur du Val Mosca et du Monte Mosca, un convoi d'artillerie circule sur une route détrempée par la neige fondue, mais néanmoins praticable. La nature des pièces – des canons de 75 mm modèle 1897 – identifie l'un des deux régiments d'artillerie de campagne (RAC) du 12^e CA : 21^e RAC d'Angoulême ou 34 RAC de Périgueux. Cliché daté du 28 avril 1918, réalisé par le photographe aux armées Pierre Pansier. (ECPAD-77 N 2419)

Le ravitaillement est stocké sur les arrières immédiats de la ligne de front, dans des magasins situés à proximité des axes d'acheminement. Il s'agit ici manifestement de barriques de vin. (ECPAD-SPA 79 N 2495)

Fantassins du 108^e RI de Bergerac prenant le frais à l'entrée d'un abri situé sur le Monte Sprunck. Photographie prise le 28 avril 1918. (ECPAD-SPA 7 N 2396)

A l'intersection d'un carrefour menant à Asiago, des artilleurs français devisent avec des soldats britanniques. Lors de l'attaque du 15 juin 1918, ce sont ces derniers qui se trouvèrent en liaison avec l'aile gauche du dispositif défensif de la 24^e DI. (ECPAD-SPA 77 N 2413)

Le lieutenant-colonel Lagrue, chef de corps du 108^e régiment d'infanterie de Bergerac, visible au centre, pose avec son état-major, dans les sous-bois encore enneigés du Monte Sprunck. (ECPAD-SPA 77 N 2410)

mètres d'altitude au sud-est d'Asiago, faisant face au Monte Sisemol et au ravin de Stellar. Le rédacteur de l'historique du 34^e RA, en topographe confirmé, décrit la zone d'engagement du 12^e Corps : « En bordure de la grande plaine, au nord de Vicence, le massif des Alpes, surgissant brusquement, s'élève d'un trait à une altitude de 1200 à 1400 mètres. De grands torrents, en creusant leurs vallées jusqu'au niveau de la plaine, ont tranché le massif perpendiculairement à son bord, le divisant en portions isolées. La partie comprise entre la plaine et les vallées du Brenta et de l'Astico a reçu le nom de plateau d'Asiago (*Altopiano* ou *Altipiano di Asiago*). Ce nom semble évoquer une surface surélevée, mais horizontale, plane. Il n'en est rien : vue de très loin, ou comparée aux dénivellations alpestres, la portion du massif dont nous parlons mérite bien cette dénomination, car c'est un ensemble surélevé de plus de 1000 mètres, à la surface duquel on ne trouve plus que des dénivellations relatives de peu de centaines de mètres. Mais comme ces dénivellations sont nombreuses et à pentes abruptes, elles suffisent à donner à celui qui y circule une impression toute autre que celle suggérée par le mot plateau.

La partie centrale de l'Altipiano est occupée par la petite ville d'Asiago : c'est une véritable conque, couverte de pâturages, encerclée de toutes parts par des hauteurs boisées ; son unique débouché est le petit val d'Assa, qui tombe à l'ouest dans le val Astico. Au nord, les hauteurs s'élèvent progressivement du niveau de la Conque, peu supérieur à 1000 mètres, jusqu'à une longue crête d'altitude supérieure à 2000 mètres, qui domine à pic le cours du Brenta ; au sud, ce sont des hauteurs moindres d'environ 1300 mètres en moyenne, qui occupent toute la partie méridionale du plateau jusqu'à son rebord dominant la plaine.

Les Autrichiens tenaient la région nord ; nous occupions la partie sud du plateau. Les premières lignes d'infanterie passaient dans la conque, mais presque toute celle-ci, ainsi que le pays lui-même d'Asiago, était aux mains de l'ennemi. C'était d'ailleurs loin d'être un grand avantage pour lui, car des hauteurs boisées que nous occupions on dominait et voyait toutes ses lignes.»

Un secteur insuffisamment aménagé

L'auteur de l'historique du 50^e RI¹³ décrit pour sa part le terrain avec la vision du fantassin : « La première ligne autrichienne est installée au milieu du plateau même, à une distance moyenne de 2000 mètres de la ligne française ; de la crête de Sisemol à l'est elle va passer par Stellar et Zocchi. Des divers observatoires le mont Sisemol paraît un mouvement de terrain insignifiant, peu profonds les ravins qui précèdent Stellar et Zocchi au sud. Effet de distance d'abord, et puis il y a le fond de tableau qui est un mur énorme de 1600 à 1700 mètres d'altitude moyenne. Quand on est au pied du Sisemol, il paraît énorme et ses pentes sud très raides (en réalité il a environ 150 mètres de hauteur) ; même erreur pour les ravins de Zocchi et Stellar. » Il note également la pauvreté des installations laissées par les Italiens : « Le sol est couvert de neige, le froid est intense, il n'y a pas d'abris confortables, officiers et troupe sont logés dans des baraques ou cabanes de fortune qui les préservent à peine de la pluie et de la neige. ». La valeur défensive faible des positions du plateau d'Asiago est confirmée par le rédacteur de l'historique du 126^e RI¹⁴ : « Quelle différence avec notre dernier secteur en France, celui d'Auberive. Presque pas de canons, pas d'avions, pas de boyaux non plus, mais des chemins abrupts, serpentant sur le flanc des montagnes, au milieu d'un chaos de rochers sur lequel se dressent de magnifiques sapins solidement assis. »

L'auteur de l'historique du 34^e RA évoque les difficultés que cause le terrain aux artilleurs : « C'est le 16 et le 17 mars que les batteries du 34^e remplaçaient sur leurs positions les batteries italiennes. La relève était rendue particulièrement pénible, du fait des montées abruptes, des chemins couverts de neige et de glace, parfois à peine tracés, ailleurs même inexistantes, ce qui nécessitait le halage des pièces à la corde et le transport des munitions à bras d'hommes. [...] L'installation même était assez pénible : peu ou point d'abris ; on couchait dans des baraques à moitié enfouies dans la neige. Le sol, constitué de blocs de calcaire dur comme du marbre, nécessitait le travail à la mine et l'emploi de perforatrices pour creuser des abris. Nous n'avions pas le bénéfice de trouver le travail d'une installation de guerre, car les lignes étaient fixées

13. Anonyme, *Historique du 50^e régiment d'infanterie*. Périgueux, Cassard, 1920.

14. Anonyme, *Historique du 126^e régiment d'infanterie*. Brive, Imprimerie de la République, 1920.

15. Le 50^e RI occupera l'aile droite française, le 108^e l'aile gauche, le 126^e RI marchant au centre.



Tranchée française aménagée sur les flancs escarpés du Monte Sprunck. La qualité des positions défensives aménagées dans le secteur d'Asiago par les unités du 12^e CA explique en partie l'échec subi par les troupes d'assaut autrichiennes lors de l'attaque du 15 juin 1918. (ECPAD-SPA 77 N 2415)

Bien abrités derrière un poste d'observation constitué de sacs de jute remplis de cailloux et de terre, deux fantassins du 108^e RI observent les lignes ennemies. L'absence de capotes, de même que la présence d'une baïonnette de mousqueton modèle 1892 sur l'homme visible à droite, laissent penser que nous sommes en présence de mitrailleurs appartenant à l'un des bataillons du régiment. Seuls ces derniers, qui combattent le plus souvent en vareuse, sont en effet théoriquement dotés d'une arme courte en remplacement du fusil d'infanterie jugé trop encombrant. (ECPAD-SPA 77 N 2423)

Le relief à la fois boisé et tourmenté du Monte Sprunck a permis aux combattants de la division périgordine de laisser libre cours à leur créativité dans la construction de différents abris, qui utilisent au mieux le terrain et les matériaux disponibles. (ECPAD-SPA 79 N 2526)

Canon de 155 mm court Schneider modèle 1915 en action sur le plateau d'Asiago. Cette pièce, qui est en fait aussi un obusier, pèse 3220 Kg et possède une portée maximale de 11900 mètres. Sa cadence de tir est de 4 coups à la minute. Excellente à tout point de vue, elle peut effectuer des tirs plongeants ou de plein fouet et demeurera - dans sa version de 1917 - en service au sein de l'armée française jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'exemplaire visible sur cette photographie appartient à la batterie d'artillerie lourde 11/105. (ECPAD-SPA 79 N 2504)

là depuis fort peu de temps. [...] Toutefois la première période de notre séjour ne fut marquée par aucune activité de combat importante, et les Autrichiens se montraient peu agressifs. Les difficultés et les peines les plus graves provenaient du terrain, du temps qui était exécrable, des chutes de neige abondantes, après lesquelles vinrent des pluies et des orages d'une telle force, que nos pauvres baraques s'en laissèrent traverser. Cependant, les lettres de France nous apprenaient qu'il y avait bien des envieux pour notre situation « sous le beau ciel d'Italie ».

L'offensive autrichienne de juin 1918

Dans ce secteur provisoirement calme, les journées sont mises à profit pour aménager les défenses et préparer les infrastructures destinées à supporter une offensive prévue pour la mi-juin. Comme sur le front français, des relèves ont lieu qui permettent aux unités de prendre du repos. La 24^e DI, qui est montée en ligne fin mars, cède la place à la 23^e DI au cours des journées du 29 et 30 avril. Elle goûte cependant un repos relatif, dans la mesure où le mois de mai se passe à préparer une offensive prévue pour la mi-juin. A cette occasion, une maquette en carton du village d'Asiago destinée à l'entraînement a été fabriquée. Début juin, la division « périgordine » remonte en ligne avec la perspective d'une action prochaine prévue pour la mi-juin, au cours de laquelle les trois régiments de la 24^e division devront être engagés simultanément¹⁵. L'offensive prévue ne va cependant pas avoir lieu car, le 14 juin au soir, on apprend de source sûre que le secteur d'Asiago va faire l'objet d'une puissante attaque menée par les Autrichiens.

L'information se révèle effectivement fiable, comme en témoigne l'officier ayant rédigé l'historique du 34^e RA : « A 3 heures, un immense grondement ébranla tous les échos des montagnes et des vallées. Une pluie d'obus s'abattait sur toute la zone, de 5 à 6 kilomètres de profondeur, où se tenaient nos troupes d'infanterie, nos batteries et même les services sanitaires et l'intendance [...] Il n'y avait pas de doute : c'était bien l'offensive générale qui se déclenchait. Elle était dictée par les Allemands, et on y reconnaissait facilement l'application de la fameuse méthode von Hutier, celle qui avait enfoncé les fronts alliés de Riga et de la Somme¹⁶.

La zone que nous occupions sur le plateau d'Asiago avait la profondeur strictement nécessaire pour y échelonner l'ensemble complexe des forces qui concourent à tenir un secteur. Au-delà, c'était des pentes abruptes, sur lesquelles il était pratiquement impossible d'accrocher de l'artillerie. Et puis venait l'immense plaine Veneto-Lombarde. La moindre avancée amènerait l'ennemi sur le rebord du plateau, d'où la vue plonge jusqu'à Vicence, jusqu'à Padoue, jusqu'à Venise. S'il arrivait là, on ne pourrait guère espérer l'y contenir : il déboucherait dans la plaine, tournerait tout le front du Piave, celui qui couvrait Venise. Ce serait la retraite générale obligée et dans des conditions critiques. »

Le rédacteur de l'historique du 126^e RI poursuit la description de la bataille : « Les bataillons en ligne ne donnent signe de vie, jusqu'à cinq heures, que par de nombreuses fusées de barrage.

A six heures, l'observatoire du Sprunck signale que l'infanterie ennemie débouche de la crête du Pennar en petites colonnes.

Le barrage de l'artillerie s'intensifie. Les mitrailleuses tirent par rafales violentes. Les groupes ennemis tournoient, se serrent, puis reprennent leur marche en avant pour gagner les ravins de Melar et de Clama [...] Malgré que (sic) des demandes réitérées aient été faites sur la situation des Anglais à notre gauche, aucun renseignement n'est encore parvenu. Les Autrichiens semblent avoir progressé sensiblement sur les pentes du ravin de Clama. »

Le 108^e RI au plus fort de la bataille

Sur l'extrémité de l'aile gauche du secteur français tenu par le 108^e RI, le 2^e bataillon qui est en ligne fait, selon le journal de marche, « l'objet de tirs de destruction ennemis d'une violence inouïe ». En milieu de matinée, le régiment bergeracois est confronté sur sa gauche à un recul des troupes britanniques qui ouvre la voie aux pentes est du Monte San-Sisto. Dans l'urgence, deux sections de renfort¹⁷ se substituent aux Anglais.

16. Il s'agit d'une tactique consistant à neutraliser l'adversaire par des feux ciblés, tout en employant des troupes de choc (*sturmtruppen*) pour progresser par infiltration à travers les positions adverses, afin d'isoler ces dernières pour ensuite les neutraliser les unes après les autres.

17. Il s'agit des sections Gautier de la 5^e compagnie et Durat de la 6^e compagnie. Le sergent Durat, tué au cours de cette action, sera remplacé par le sergent Bonneau.



Groupe d'officiers photographés devant leur abri. On distingue au centre un officier du 112° RAL – probablement un capitaine – ainsi qu'un médecin ou pharmacien militaire, reconnaissable à ses pattes de collet ornées du caducée. De part et d'autre de la scène figurent également deux lieutenants identifiables comme appartenant au groupe d'artillerie XI/105° RAL. (ECPAD-SPA 79 N 2531)

Fantassins du 138° RI de Magnac-Laval et Bellac (23° DI) observant les lignes adverses. Il est intéressant de noter que ces derniers, à l'instar de leurs camarades du front français, ont perçu le nouveau masque à gaz du type Appareil Respiratoire Spécial modèle 1917 (ARS 17), mis en service dans les unités de première ligne au début du printemps 1918. (ECPAD-SPA 79 N 2515)

Deux exemplaires du journal *Signor Si*, organe de presse de l'armée italienne sur l'altipiano di Asiago. Ces deux exemplaires ont été ramenés à titre de souvenir par Paul Nogué. (Arch. dép. Dordogne. Fonds Nogué, 60 J 13)

Depuis un observatoire situé sur le Monte Sisemol, deux officiers français, dont un sous-lieutenant du génie visible au centre de la photo, se font présenter le panorama des positions autrichiennes par leurs homologues italiens. (ECPAD-SPA 79 N 2496)

Elles parviennent tant bien que mal à contenir les éléments ennemis qui menacent de prendre de flanc ou à revers les positions françaises. Les risques d'infiltrations autrichiennes qui pèsent de manière inquiétante sur le dispositif défensif conduisent finalement le commandement de la 24^e DI à faire intervenir d'abord un peloton, puis une compagnie de réserve du 126^e RI¹⁸. Moyennant l'arrivée de ces renforts, la tranchée de soutien et la première ligne britannique sont reconquises aux environs de 15h00, et réoccupée par des soldats anglais ralliés. Sur l'ensemble de la portion de terrain tenue par la division et plus particulièrement par le 108^e RI, les combats vont se poursuivre de manière soutenue jusqu'à la fin de la journée. Au soir du 15 juin, après avoir perdu entre 500 et 600 hommes, les Autrichiens abandonnent la partie, laissant aux mains des Français 50 prisonniers, plus de 400 fusils, 10 mitrailleuses et 9 lance-flammes.

Venue butter contre une défense solidement aménagée par deux mois d'efforts, l'offensive austro-hongroise s'est soldée par un échec. Pour son action déterminante lors des combats, le 2^e bataillon du 108^e RI, commandé par le chef de bataillon Fargues, est cité par le *Commando Supremo* à l'ordre de l'armée royale italienne. L'ouragan de feu s'étant apaisé, le calme finit par retomber sur le plateau d'Asiago. Tout au long de l'été, dans un secteur marqué par des activités limitées ponctuées de période de repos, les régiments de la 24^e DI qui prennent à tour de rôle la tranchée se livrent à une succession de coups de main dans les lignes autrichiennes visant à harceler un adversaire démoralisé et à faire des prisonniers. Le plus remarquable de ces raids est mené par le 50^e RI dans la nuit du 9 au 10 août, au cours duquel 247 prisonniers sont capturés et un matériel appréciable est saisi¹⁹.

Le dernier acte

Le reflux des armées allemandes en France à partir du mois de juillet 1918, de même que le succès de l'offensive menée par l'armée d'Orient sur le front bulgare, donnent le signal d'une reprise des opérations sur le Piave et sur l'ensemble du front italien au début de l'automne. Le 24 octobre 1918, le généralissime italien Diaz lance une attaque de grande envergure où sept armées attaquent depuis le plateau d'Asiago jusqu'à la mer. Les Forces Françaises en Italie (FFI) participent à la bataille dès le premier jour. A cette occasion, le 126^e RI, première unité à être engagée, mène un raid sur le Monte Sisemol, au cours duquel 700 prisonniers sont capturés. Sur la portion de front tenue par le 50^e RI, une reconnaissance en force menée le 31 octobre face au Monte Sisemol et au Monte Ferragh permet de surprendre les Autrichiens en plein préparatif de repli. Cette opération, qui permet de s'emparer de 220 prisonniers et de 12 pièces d'artillerie, révèle en outre que l'adversaire a entamé une retraite méthodique. Les 108^e et 126^e RI, aussitôt lancés à la poursuite, parviennent à bousculer les arrière-gardes autrichiennes et à entraîner dans le secteur du plateau d'Asiago l'effondrement du dispositif ennemi. Il en est du même sur le Piave, où la 23^e DI connaît un succès équivalent.

Début novembre, alors que toute la 24^e DI marche en direction du Trentin, progressant difficilement à travers un terrain bouleversé par les destructions, la nouvelle d'un armistice imminent commence à se propager. Paul Nogué écrit : « En passant à Marostica la veille de mon arrivée, le canard que l'armistice était signé circula, les Macaronis allumèrent aussitôt des torches, et promènèrent un drapeau français en hurlant l'air de la *Marseillaise*. Je dus me débiter car ces bougres m'eussent porté sur leurs épaules et démolir quelques membres²⁰ ».

L'avance victorieuse des Italiens, qui sont parvenus à enfoncer le front autrichien entre le Trentin et la Vénétie et à s'emparer par la même occasion de 300 000 prisonniers et de 5000 canons, annonce la fin du conflit ; l'Autriche-Hongrie, à bout de souffle, signe en effet un armistice le 3 novembre 1918, mettant un terme aux affrontements qui ont ensanglanté les Alpes et l'Isonzo pendant plus de trois années.

La guerre est finie

Les combats ayant cessé, les unités de la 24^e DI demeurent sur le plateau d'Asiago jusqu'à la mi-novembre, avant de redescendre en plaine vénète²¹. A la fin de l'année 1918, certains éléments de la division comme le 126^e RI participent quelque temps à

18. Le 126^e RI fournit dans un premier temps un peloton de la 10^e compagnie, lequel sera renforcé peu de temps après par la 11^e compagnie toute entière.

19. L'historique régimentaire fait mention de 5 mitrailleuses et un mortier de tranchée capturés, ainsi que d'un canon de campagne détruit.

20. Lettre de Paul Nogué à son ami Castanet, datée du 13 novembre 1918. Arch. dép. Dordogne. Fonds Nogué, 60J10/6.

21. Le rôle des FFI durant l'offensive finale a été modeste, et avant tout symbolique d'un point de vue diplomatique. De fait, la victoire de 1918 dans les Alpes et sur l'Isonzo est une victoire avant tout italienne.



Le 108^e M le plateau
d' Asiago
Ordre du jour de la 24^e D. I.
Les Français ont attaqué à gauche du panorama

La 24^e division est rentrée en secteur sur l'Alti-
piano, du 25 au 27 septembre.

Les reconnaissances sur la situation de l'ennemi
et l'état de ses organisations achevées, elle repré-
sentait, dès les premiers jours d'octobre, l'usure de
l'ennemi par d'incessantes patrouilles offensives et
de petits coups de main qui, presque journellement,
ramenaient des prisonniers et des mitrailleuses, et
par des coups de main profonds qui, les 11 et 20 octo-
bre, pénétraient à fond le Sisemol, où nous avions
plusieurs fois pénétré.

Ces opérations de détail nous rapportaient en un
mois 1.174 prisonniers.

Le 31 octobre, la division recevait pour mission
d'accrocher l'ennemi, chez lequel on observait des
indices de repli, dont le premier avait été marqué
par l'abandon de sa première position, le 29 octobre.

Déclanchée à 22 heures, une attaque partielle
exécutée par le 50^e régiment atteignait le premier
objectif : Monte Ferragh-Bek-Ravin de Covols, après
avoir capturé 200 prisonniers et une douzaine de
canons.

A 5 heures, les 108^e et 130^e régiments d'infan-
terie passaient à l'attaque sur l'ensemble du front :
remarquablement appuyés par l'artillerie, ils bri-
saient la résistance des nids de mitrailleuses cou-
vrant le repli de l'ennemi et atteignaient à 9 heures
l'objectif assigné : le Monte Longara, en avance de
beaucoup sur les divisions voisines, auxquelles ils
facilitaient ainsi la progression. Continuant leurs
attaques dans la journée, nos bataillons enlevaient
le Monte Nos, le Monte Baldo, le Monte Cimone, et
occupaient à la nuit la transversale Campompio-
Val di Nos, capturant ou refoulant les arrière-gardes
ennemies, et coupant la retraite à une partie des
troupes qui tenaient encore les hauteurs dans les
secteurs voisins.

Cette opération nous valait 650 prisonniers,
dont un colonel et un lieutenant-colonel chefs de
corps capturés avec leurs états-majors.

L'ennemi avait abandonné dans le secteur conquis
un matériel considérable, dont plus de 200 canons,
et des approvisionnements que notre avance rapide
l'avait empêché d'emporter ou de détruire complè-
tement.

La situation générale sur l'ensemble du front ita-
lien avait probablement déterminé le repli volon-
taire de l'ennemi sur l'Altipiano; mais notre atta-
que l'a surpris et accroché, elle a jeté le désordre
dans ses rangs et contribué à changer en déroute
un repli méthodique.

L'armistice mettant fin aux hostilités sur le front
italien, l'action de ces dernières journées clôture
brillamment la participation que la 24^e division a
apportée à l'œuvre des troupes françaises en Italie.

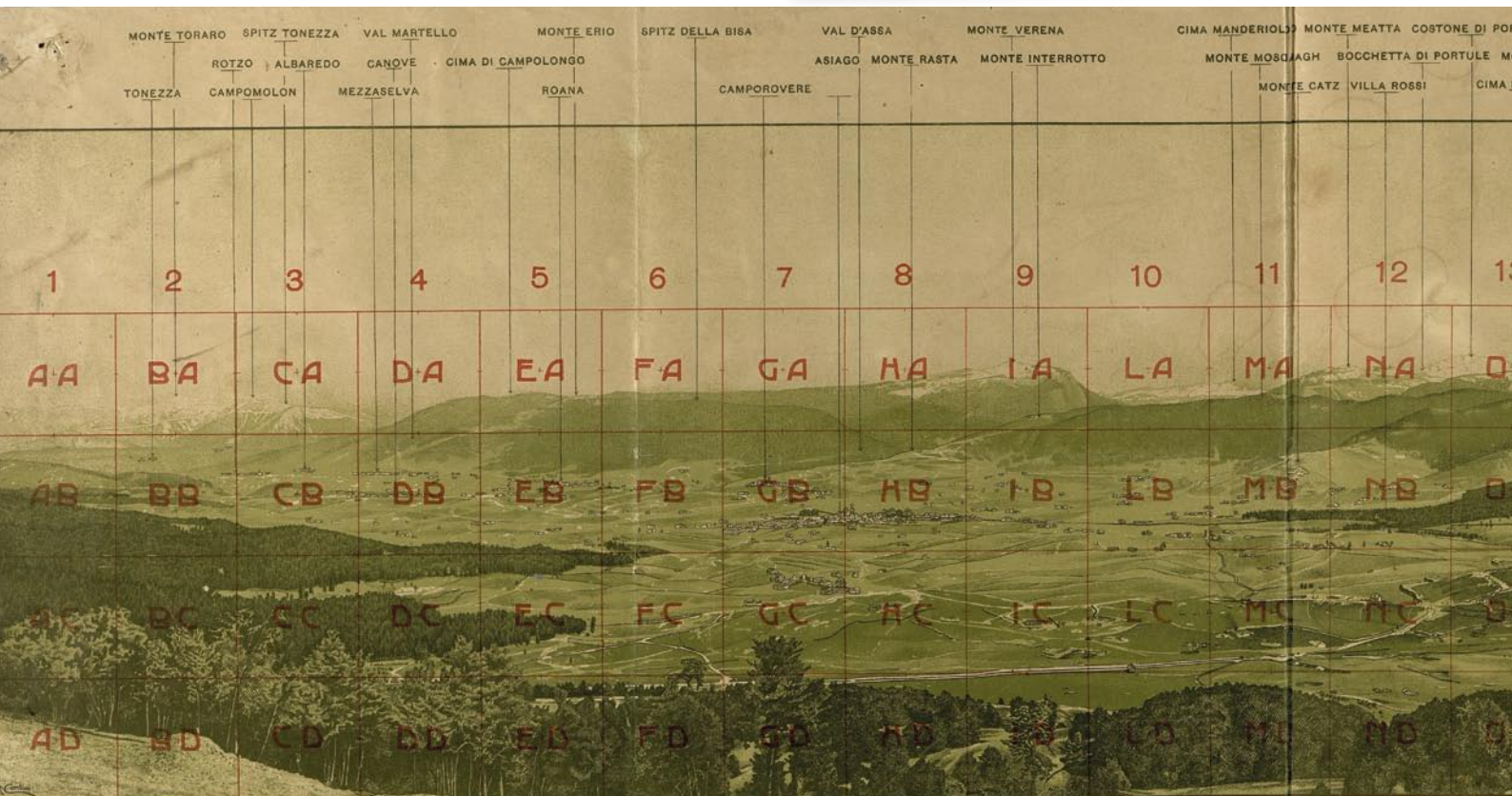
Tout ce qu'on a demandé à la 24^e division, elle
l'a fait; tout ce qu'elle a fait, elle l'a bien fait,
comme l'attestent les nombreuses marques d'esti-
me et d'admiration que nous avons maintes fois
reçues de nos alliés, auprès desquels, Italiens à
droite, Anglais à gauche, nous avons passé de longs
mois en secteur, et les témoignages répétés de la
satisfaction du commandement.

Une telle troupe est l'orgueil de ses chefs.

Le général Onry,
Commandant la 24^e division.



60J



L'occupation du Tyrol autrichien, puis le retour des FFI en métropole est annoncé à la grande satisfaction des soldats qui ont désormais hâte d'être démobilisés. Paul Nogué note ainsi dans une de ses correspondances : « Maintenant que les Macaronis n'ont plus besoin de nous, je crois qu'ils seraient heureux de nous voir partir le plus rapidement possible et je partage exactement les mêmes sentiments²² ». Dans un premier temps, on démobilise les hommes les plus âgés jusqu'à la classe 1906, ce qui entraîne un chassé-croisé des hommes au sein des unités. Arrivés tardivement sur le sol italien, les régiments du 12^e Corps d'armée seront parmi les derniers à rentrer en métropole. A partir de la fin février 1919, le retour en France s'accomplit dans un premier temps en direction de la Marne où les unités sont employées à la garde des prisonniers et à la remise en état des régions dévastées. Ce n'est qu'avec l'arrivée de l'été et l'assurance d'une paix retrouvée que les régiments périgordins de la 24^e DI vont enfin rejoindre leurs garnisons d'avant-guerre. Le 34^e RA est le premier d'entre eux à rentrer à Périgueux le 1^{er} juin 1919, à l'occasion d'un défilé au cours duquel il bénéficie d'un accueil enthousiaste. Le 50^e RI ne réintègre ses quartiers qu'à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, tandis que le 108^e RI ne regagne Bergerac que le 20 juillet, accueilli en grande pompe par la municipalité.

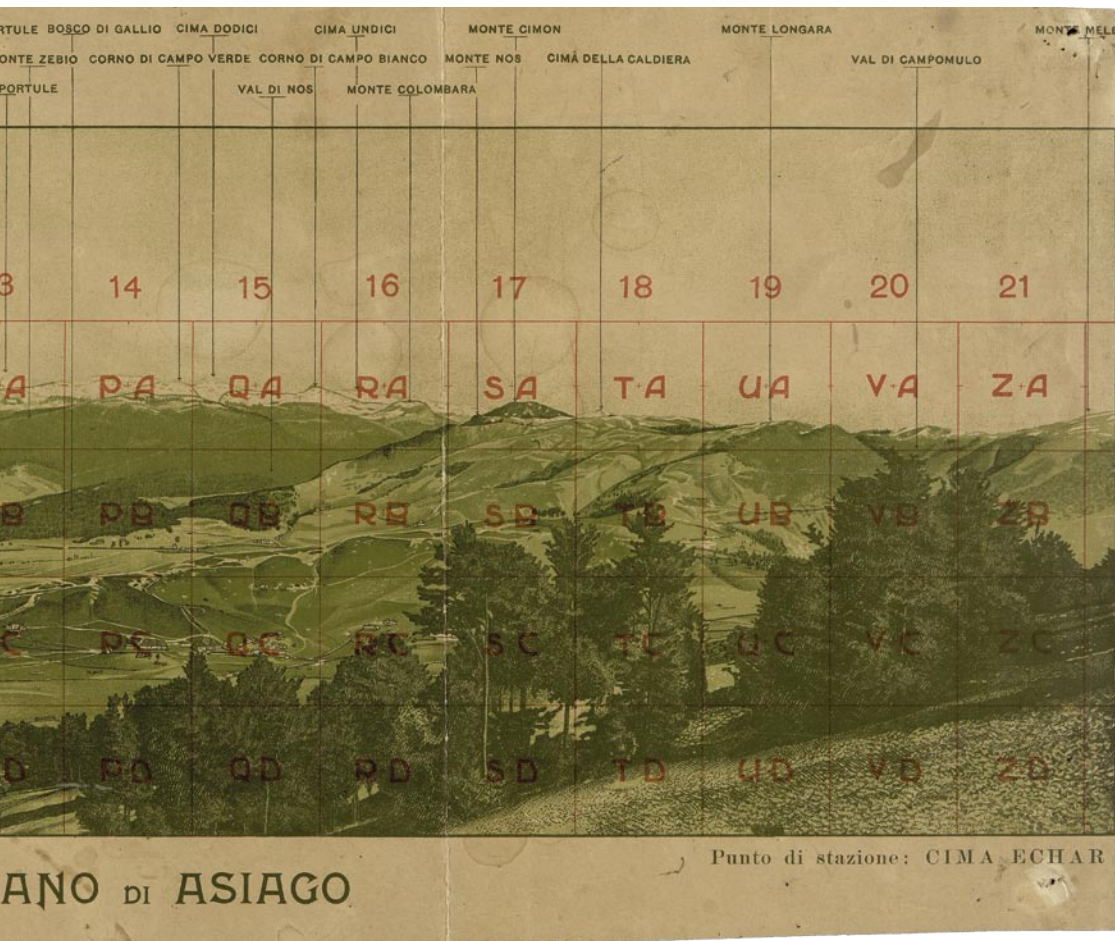
22. Lettre de Paul Nogué à son ami Castanet, datée du 13 novembre 1918. Fonds Nogué AD 60J10/6.

Vue des positions françaises retournées par l'artillerie autrichienne lors de l'attaque du 15 juin 1918 sur le plateau d'Asiago.
(ECPAD-SPA 79 N 2514)

Au lendemain de l'échec de l'attaque du 15 juin, un sapeur français présente au photographe du service de presse des armées un des neuf lance-flammes abandonnés sur le terrain par les unités d'assaut autrichiennes.
(ECPAD-SPA 79 N 2523)

Ordre du jour publié par le général commandant la 24^e DI au lendemain de la capitulation autrichienne sur le front italien. Ce document, faisant partie des souvenirs de campagne de Paul Nogué, est annoté de sa main : « le 108^e sur le plateau d'Asiago. Ordre du jour de la 24^e DI. Les Français ont attaqué à gauche du panorama. »
(Arch. dép. Dordogne. Fonds Nogué, 60 J 13)

Vue panoramique quadrillée du plateau d'Asiago fournie aux troupes françaises par le service cartographique de la 1^{re} armée italienne.
(Arch. dép. Dordogne. Fonds Nogué, 60 J 22)



Sources et bibliographie

- Anonyme, *Historique du 34^e régiment d'artillerie. Historique du régiment*. Paris, Charles-Lavauzelle, 1920. (Arch. Musée militaire de Périgueux, D7/1).
- Anonyme, *Historique du 50^e régiment d'infanterie*. Imprimerie Cassard, Périgueux, 1920. (Arch. dép. Dordogne, BR 1722).
- Anonyme, *Journal de Marche et des Opérations du 50^e RI*. Service historique de la Défense, 26N640/5
- Anonyme, *Historique du 108^e régiment d'infanterie*. Imprimerie. Castanet, Bergerac, 1919. (Bibliothèque numérique Gallica).
- Anonyme, *Historique du 126^e régiment d'infanterie*. Imprimerie de la République, Brive, 1920. (Arch. Musée militaire de Périgueux, D7/7).
- Fonds Nogué, Arch. dép. Dordogne, 60 J 10/6.
- Murat Bernard, *Le 108^e régiment d'infanterie de Bergerac au jour le jour pendant la Grande Guerre 1914-1918*. Tome 2 2013. (Arch. dép. Dordogne, Bib A 3074).

Remerciements :

L'auteur tient à remercier pour leur aide précieuse et amicale Nicolas Ferard ainsi qu'Alain Sartre, conservateur du Musée militaire de Périgueux.

Saint-Michel-de-Maurienne, 12 décembre 1917 : un drame ferroviaire oublié

Christophe DUTRÔNE

« Dans la nuit du 12, il y a eu un terrible accident de chemin de fer. Après Modane, en France, la machine emballée se couche sur la voie et les wagons viennent s'écraser dessus. Le train était bondé de permissionnaires partant d'Italie. Le feu s'est communiqué au train aussitôt. De nombreuses victimes. On parle de 400-600 victimes. Il sera bientôt plus dangereux d'aller ou revenir d'Italie que de faire la traversée pour Salonique. » Cet extrait des carnets de route de l'imprimeur bergeracois Charles Paul Nogué¹ nous rappelle que l'histoire des Forces Françaises en Italie en 1918 se confond avec celle d'une tragédie désormais oubliée : la catastrophe ferroviaire de Saint-Michel-de-Maurienne.

Un train sans histoire

Cette dramatique affaire débute le 11 décembre 1917, à l'occasion du départ d'un train reliant Bassano del Grappa, en Vénétie, à Chambéry. Le convoi, rempli de soldats français rentrant en permission pour les fêtes, est séparé en deux rames lors de l'ascension du versant italien des Alpes. Au terme de 24 heures d'un cheminement sans histoire, il atteint bientôt Modane où il est réorganisé dans la soirée du 12 afin d'entamer sa descente en direction de la Savoie. Désigné sous l'appellation de PLM ML 3874, le train est constitué d'une locomotive avec tendeur, d'un fourgon de tête, de 17 voitures et d'un fourgon de queue. Le mode de freinage adopté à cette occasion est identique à celui des transports de marchandises, selon une pratique en vigueur à l'époque pour les convois militaires. Seul le fourgon de tête, ainsi que les trois premières voitures, se trouvent reliés au système de ralentissement automatique de la locomotive ; le reste des voitures est confié à sept cheminots « garde-freins », répartis régulièrement le long du convoi, ayant pour mission d'actionner des freins manuels en fonction des ordres donnés au moyen de coups de sifflet par le mécanicien de la machine.

La descente infernale

Quittant Modane à 22h47, le train prend de l'élan le long de la descente, jusqu'à atteindre une vitesse excessive qui le conduit à échapper à l'emprise du mécanicien. Malgré l'utilisation du freinage automatique et l'entrée en action des serre-freins, celui-ci ne peut enrayer l'allure du convoi qui atteint bientôt les 120 km/h sur une portion de voie normalement limitée à 40 km/h. L'un des cheminots, ayant compris l'imminence de la catastrophe, tente le tout pour le tout : il se laisse glisser sur la voie après s'être allongé sur un marchepied. Grièvement blessé, il survivra. Quelques soldats de son wagon essayent de l'imiter en sautant sur le ballast, mais la vitesse est trop

1. Carnet de route de Charles Paul Nogué, en date du 14 décembre 1917. En évoquant Salonique, capitale du front d'Orient, l'auteur fait référence aux convois maritimes partant de Tarente, qui affrontaient la menace sous-marine allemande à travers la mer Ionienne et la mer Egée. Fonds Nogué, Arch. dép. Dordogne, 60 J 8.

rapide et tous se tuent. Au cœur de l'obscurité, les gerbes d'étincelles qui jaillissent des freins alarment bientôt les voyageurs. Certains tentent de s'élancer hors des wagons, mais l'allure du convoi est telle qu'aucun n'en réchappe. A 23h04, le train traverse en trombe la station de La Praz, alarmant le chef de gare qui téléphone immédiatement à son collègue de Saint-Michel-de-Maurienne afin que celui-ci bloque le départ d'un train de soldats écossais qui s'apprêtait à monter en direction de Modane.

Une issue inévitable

Le drame ne tarde pas à trouver son issue : à environ 1300 mètres en amont de la gare de Saint-Michel-de-Maurienne, la première voiture quitte la voie dans une courbe, entraînant à sa suite l'ensemble de la rame et causant la rupture de l'attelage avec la locomotive. L'ensemble du convoi vient alors se fracasser sur un mur de soutènement situé à droite de la voie, tandis que la locomotive et son tendeur achèvent leur course folle par un déraillement au niveau de la gare de Saint-Michel. Quatorze des dix-sept voitures sont broyées lors de l'impact, créant un amoncellement de débris dans lequel le feu se déclare. Une colonne de secours hâtivement formée à l'aide des soldats écossais et de personnels des chemins de fer arrive sur place le plus vite possible, rencontrant d'énormes difficultés pour dégager les survivants des décombres. Le travail est rendu difficile par l'absence d'éclairage ainsi que par le feu qui, se nourrissant du bois des voitures fracassées, progresse jusqu'à embraser une grande partie du convoi. Ce n'est qu'au terme de cinq jours de travail que les voies pourront être dégagées, permettant la reprise du trafic sur la ligne.

Un bilan atroce

Le bilan, difficile à établir du fait de l'absence d'une liste des passagers, est terrible. Malgré la présence de 350 rescapés, on déplore 207 blessés et 425 tués parmi lesquels seuls 148 pourront être identifiés du fait de l'incendie qui a carbonisé de nombreux corps. Pour ne pas alarmer la population du pays, et pour éviter de fournir des renseignements à l'ennemi, l'autorité militaire impose la censure sur cet événement, très partiellement relayé par la presse de l'époque et qui est demeuré méconnu jusqu'aux années 1970. Par l'ampleur du nombre de victimes, l'accident de Saint-Michel-de-Maurienne reste à ce jour le pire accident de l'histoire du transport ferroviaire en France. Il constitue également près de la moitié des pertes² subies par le corps expéditionnaire français en Italie en près d'une année de guerre.

L'analyse de la liste de victimes de la catastrophe du 12 décembre 1917, établie d'après une copie du relevé d'état civil de la commune de Saint-Michel-de-Maurienne, présente un intérêt pour l'histoire du département de la Dordogne durant la Première Guerre mondiale. Elle nous permet également d'entrevoir, avec toutes les réserves d'usage compte tenu du fait qu'il ne s'agit que d'un échantillon, l'aire de recrutement géographique des régiments périgordins à la fin de la guerre, tout en donnant un aperçu des unités dans lesquelles les hommes du département étaient appelés à servir.

Nordistes et gens du Massif central parmi les victimes des régiments périgordins

Les 50^e et 108^e régiments d'infanterie (RI), ainsi que le 34^e régiment d'artillerie (RA), unités de l'armée d'active ont toujours accueilli des jeunes conscrits majoritairement extérieurs au département. Lors de la mobilisation de 1914, chacun de ces régiments a reçu un complément de réservistes venus de Dordogne. L'examen des pertes liées à l'affaire de Saint-Michel-de-Maurienne permet de constater une surreprésentation de certaines régions ; au 50^e RI (Périgueux), sur un effectif de 10 morts, 40 % d'entre eux proviennent des contreforts du Massif central (recrutements de Mende, Guéret, Brive) et 30 % sont originaires du Nord-Pas-de-Calais (Dunkerque, Valenciennes, Saint-Omer) ; au 108^e RI (Bergerac), si sur 12 morts on trouve 16,87 % d'hommes du Périgord, les soldats natifs du Nord (Amiens, Saint-Omer, Dunkerque) forment

2. On estime à 480 le nombre de soldats français morts en Italie entre novembre 1917 et novembre 1918. Source : Giorgio Rochat, « Mariano Gabriele, Gli alleati in Italia durante la Prima guerra mondiale, 1917-1918 », *Revue historique des armées* [En ligne], n° 258 – 2010.

3. De 1914 à 1918, la Dordogne fait partie des départements qui accueillent les dépôts de régiments évacués du Nord et du Pas-de-Calais. On trouve ainsi les 8^e, 208^e RI et 7^e régiment d'infanterie territoriale de Saint-Omer à Bergerac, le 27^e RA de Saint-Omer à Thiviers, le 73^e RI de Béthune à Saint-Astier, le 1^{er} escadron du Train de Lille à Ribérac. A Hautefort, on trouve le 84^e RI d'Avesne-sur-Helpe, à Jumilhac, le 3^e territorial de Cambrai et le 110^e RI, régiment de Dunkerque, a son dépôt replié à Sarlat.

4. Dans le cas du 112^e RAL, signalons l'existence de clichés de ce régiment présentés lors de l'exposition « Dordogne 14-18 » et issus des fonds Salats-Combescot provenant du Service de la Conservation du Patrimoine du Conseil départemental. Il existe également un régiment d'artillerie de campagne non endivisionné – le 52^e RA – qui appartient au 12^e CA. L'une des victimes périgordines de l'accident - Henri Patoureau - en faisait partie.

5. Cette commune a changé de nom en 1938, pour prendre celui de Saint-Michel-de-Montaigne.

Bibliographie

- Pallatier André,
Le tragique destin d'un train de permissionnaires. Maurienne. 12 décembre 1917, L'Harmattan, 2013.

également un pourcentage élevé équivalent à 33,33 % des victimes. Au 34^e RA, qui a connu le nombre le plus important de victimes avec 13 tués, les deux groupes dominants sont les Périgordins (15,38 %), et de nouveau les gens gravitant autour du Massif central (Aurillac, Brive, Guéret et Limoges) qui représentent 61,54 % de l'effectif des morts. L'importance, au sein des 50^e et 108^e RI, des victimes nordistes est peut-être à rapprocher du fait qu'au cours de la Grande Guerre, la Dordogne a servi de base arrière³ aux unités des départements du Nord et du Pas-de-Calais, partiellement occupés par les Allemands ou évacués par les armées françaises pour laisser la place au corps expéditionnaire britannique.

Quels sont les « régiments de Périgordins » ?

S'il paraît statistiquement probable que le recrutement des régiments du Périgord ne soit plus guère constitué de gens de la Dordogne en 1917, l'étude des victimes originaires du département permet toutefois de dégager quelques orientations quant à leur affectation. Ainsi, sur 16 Périgordins tués dans l'accident, 25 % d'entre eux appartenaient au 126^e RI, unité d'active de Brive, tandis que 18,75 % servaient au 5^e bataillon territorial de chasseurs à pied mobilisé à Nice et 18,75 % étaient affectés au 112^e régiment d'artillerie lourde⁴ (RAL) formé en 1915 dont le dépôt, à Angoulême, constitue le régiment d'artillerie lourde du 12^e Corps (100 + 12). On note que parmi le nombre total de victimes appartenant au 126^e RI - soit 23 hommes - 17,39 % d'entre elles résidaient en Dordogne. De même, dans le cas des 11 tués du 112^e RAL, 27,27 % étaient également de même origine. L'accident de Saint-Michel-de-Maurienne n'ayant frappé que les soldats appartenant au corps expéditionnaire en Italie, ces éléments ne peuvent être que parcellaires, mais ils laissent néanmoins à penser que les 126^e RI et 112^e RAL ont pu être des « régiments de Périgordins », en raison de la nature géographique de leur recrutement.

Vue du relevage des décombres du train accidenté au lendemain du drame ferroviaire de Saint-Michel-de-Maurienne. L'état d'enchevêtrement des voitures, de même que l'incendie qui s'est déclaré aussitôt après le choc, expliquent le fait que la majeure partie des corps des victimes, broyés et carbonisés, n'ont pu être identifiés lors de leur découverte.
(Collection André Pallatier)



VICTIMES APPARTENANT AUX RÉGIMENTS PÉRIGOURDINS DU 24^E CORPS D'ARMÉE

50^E RÉGIMENT D'INFANTERIE DE PÉRIGUEUX

- Soldat de 2^e classe **Léon** Pierre Marie **Bernard**, classe 1917, natif de Vigneux (Loire-Inférieure), recrutement de **Nantes**.
- Soldat-sapeur **Alphonse Botte**, classe 1911, natif de Beynat (Corrèze), recrutement de **Guéret**.
- Soldat de 2^e classe **Adrien Coulomb**, classe 1912, natif de Lanuéjols (Lozère), recrutement de **Mende**.
- Soldat de 2^e classe **Louis**, Charles, Auguste **Delfortrie**, classe 1917, natif de Boulogne-sur-Mer, recrutement de **Valenciennes**.
- Soldat de 2^e classe **Frédéric** Lucien **Demeester**, classe 1899, natif de Petite-Synthe (Nord), recrutement de **Dunkerque**.
- Soldat de 2^e classe **Fernand** Henri Charles **Dubuget**, classe 1910, natif de Linard (Creuse), recrutement de **Guéret**.
- Soldat de 2^e classe **Louis**, Gustave, Joseph **Forestier**, classe 1913, natif de Vinchy (Pas-de-Calais) recrutement de **Saint-Omer**.
- Soldat de 2^e classe **Gaston** Auguste **Grozelier**, classe 1904, natif de Paris, recrutement de **Blois**.
- Soldat de 2^e classe **Henri Magnaudet**, classe 1907, natif de Limoges, recrutement de **Brive**.
- Sergent **Daniel** Louis **Poitevin**, classe 1913, natif d'Angoulême, recrutement d'Angoulême.

108^E RÉGIMENT D'INFANTERIE DE BERGERAC

- Soldat de 2^e classe **Gaston** Beylot, classe 1916, natif d'Antonne, recrutement de **Périgueux**.
- Soldat de 2^e classe **Léonard** Brondeau, classe 1909, natif de Coussac-Bonneval (Haute-Vienne), recrutement de **Brive**.
- Soldat de 2^e classe **Emile**, Hippolyte **Dubois**, classe 1898, natif de Paris, recrutement de la **Seine-4^e bureau**.
- Soldat de 2^e classe **Auguste**, Fabien **Firmin**, classe 1915, natif de Corbie (Somme), recrutement d'**Amiens**.
- Soldat de 2^e classe **Alfred Hanquez**, classe 1914, natif du Portel (Pas-de-Calais), recrutement de **Saint Omer**.
- Aspirant **Charles Labardin**, classe 1911, natif de Miramont (Lot-et-Garonne), recrutement de **Marmande**.
- Soldat de 2^e classe **Jean Laffargue**, classe 1915, natif de Bastennes (Landes), recrutement de **Mont de Marsan**.
- Soldat de 2^e classe **Henri** Emile **Letessier**, classe 1917, natif de Laval, recrutement de **Laval**.
- Soldat de 2^e classe **Agathon**, Louis, Joseph **Pierru**, classe 1902, natif de Lecques (Pas-de-Calais), recrutement de **Saint-Omer**.
- Soldat de 2^e classe **Herment Rivière**, classe 1904, natif de Proissans, recrutement

de **Bergerac**.

- Soldat de 2^e classe **Emile** Joseph Jean Baptiste **Salomé**, classe 1913, natif de Vieux-Berquin (Nord), recrutement de **Dunkerque**.
- Soldat de 2^e classe **Paul** Pierre Joseph **Souchelot**, classe 1909, natif de Cerizay, recrutement d'Angoulême.

34^E RÉGIMENT D'ARTILLERIE DE PÉRIGUEUX

- Maréchal des Logis **Pierre**, Adolphe **Borios**, classe 1917, natif d'Aurillac, recrutement d'**Aurillac**.
- 1^{er} canonnier-conducteur **Jean** Baptiste **Delpey**, classe 1911, natif d'Uzerche, recrutement d'**Aurillac**.
- 2^e canonnier-servant **Michel Gourcerol**, classe 1911, natif de Saint-Priest-Ligoure (Haute-Vienne), recrutement de **Brive**.
- Brigadier **Emile** Pierre Justin **Guillon**, classe 1902, natif de Villars (Creuse), recrutement de **Guéret**.
- 2^e canonnier-conducteur **André** **Bedoura**, classe 1917, natif de Beyries (Landes), recrutement de **Mont de Marsan**.
- 2^e canonnier-servant **Georges** **Magnesse**, classe 1908, natif de Châlus (Haute Vienne), recrutement de **Brive**.
- 2^e canonnier-servant **Henri** Louis Marie **Martin**, classe 1917, natif de La Croix-Héllean (Morbihan), recrutement de **Vannes**.
- 2^e canonnier-conducteur **Jules** **Rousselot**, classe 1909, natif de Saint-Sévère (Charente), recrutement d'Angoulême.
- Soldat **Jean** Arsène **Terrasson**, classe 1908, originaire de Saint-Vaury (Creuse), recrutement de **Guéret**.
- 2^e canonnier **Léonard** Redondin, classe 1908, natif d'Egletons (Corrèze), recrutement de **Brive**.
- 2^e canonnier-conducteur **Laurent** Petit, classe 1906, natif de Mareuil, recrutement de **Périgueux**, domicilié à Sainte-Croix-de-Mareuil.
- 2^e canonnier-conducteur **Marcel** **Lhermine**, classe 1905, natif de Domme, recrutement de **Bergerac**, domicilié à Domme.
- 2^e canonnier-servant **Antoine** Henri **Malefond**, classe 1907, natif de La-Roche-l'Abeille (Haute-Vienne), recrutement de **Limoges**.

PÉRIGORDINS AYANT TROUVÉ LA MORT DANS L'ACCIDENT

- Soldat de 2^e classe **Louis** Buisson, 5^e bataillon territorial de chasseurs à pied, classe 1897, natif de Jumilhac-le-Grand, recrutement de Brive, domicilié à **Saint-Alvère**.
- Sergent-major **René** Pierre Gualbert **Canteloube**, 126^e RI, classe 1915, natif

de Nouméa, recrutement de la Seine 2^e bureau, domicilié à **La Bachellerie**.

- 2^e canonnier **Jean** François **Delpit**, 256^e régiment d'artillerie, classe 1907, né à Siorac-en-Périgord, recrutement de Périgueux, domicilié à **Siorac-en-Périgord**.
- Soldat de 2^e classe **Jean** Eymar, 78^e régiment d'infanterie, classe 1909, natif de Celles, recrutement de Périgueux, domicilié à **Celles**.
- 2^e canonnier-conducteur **Elie**, Jean, Joseph, **Joubert**, 112^e régiment d'artillerie lourde, classe 1910, natif de Bouillac, recrutement de Bergerac, domicilié à **Rouilhac**.
- Soldat de 2^e classe **Maurice** Giret, 126^e régiment d'infanterie, classe 1911, natif de La-Roche-Chalais, recrutement de Périgueux, domicilié à **La-Roche-Chalais**.
- Chasseur de 2^e classe **Raymond** Augustin **Lacoste**, 5^e bataillon territorial de chasseurs à pied, classe 1897, natif de Saint-Rémy-sur-Lidoire, recrutement de Bergerac, domicilié à **Villefranche-de-Lonchat**.
- 2^e canonnier-servant **Pierre** Larue, 112^e régiment d'artillerie lourde, classe 1911, natif de Sencenac-Puy-de-Fourches, recrutement de Périgueux, domicilié à **Château-l'Evêque**.
- Sapeur **Emile** Lespinasse, 6^e régiment de Génie, compagnie 12/4, classe 1913, natif de Sainte-Radegonde, recrutement de Bergerac, domicilié à **Sainte-Radegonde**.
- Chasseur de 1^{ère} classe **Noé** Loizeau, 21^e régiment de chasseurs à cheval, classe 1911, natif de Saint-Léon-sur-l'Isle, recrutement de Périgueux, domicilié à **Saint-Léon-sur-l'Isle**.
- 2^e canonnier **Henri** Patoureau, 52^e régiment d'artillerie, classe 1913, natif de Négrondes, recrutement de Périgueux, domicilié à **Sigueux**.
- Chasseur de 2^e classe **Jean** Quinsac, 5^e bataillon territorial de chasseurs à pied, classe 1897, natif de Saint-Martin de Gurçon, recrutement de Bergerac, domicilié à **Villefranche-de-Lonchat**.
- Soldat de 2^e classe **Fernand** Roussel, 126^e régiment d'infanterie, classe 1913, natif de Saint-Michel-et-Bonnefère⁵, recrutement de Bergerac, domicilié à **Saint-Michel-et-Bonnefère**.
- 2^e canonnier-servant **René** Signabou, 112^e régiment d'artillerie lourde, classe 1917, natif de Saint-Léon-sur-Vézère, recrutement de Bergerac, domicilié à **Saint-Léon-sur-Vézère**.
- Soldat de 2^e classe **Georges** Amédée **Tamisier**, 126^e régiment d'infanterie, classe 1914, natif de Sorges, recrutement de Périgueux, domicilié à **Sorges**.
- 2^e canonnier-conducteur **Jean** Veyri, 219^e régiment d'artillerie, classe 1904, natif de Lisle, recrutement de Périgueux, domicilié à **Lisle**.

Ecrire l'histoire d'un combattant de la Grande Guerre

Maïté ETCHECHOURY

Retracer le parcours d'un combattant de la guerre 1914-1918 nécessite de recourir à des sources multiples, conservées en plusieurs endroits.

1. LE RECRUTEMENT : LES REGISTRES DU RECENSEMENT MILITAIRE

Conservés dans la sous-série 2 R, ces registres – communément appelés registres matricules – recensent tous les hommes d'une même classe d'âge. Une fiche signalétique fournit des informations d'état civil et un signalement physique pour chaque individu mais aussi des renseignements complémentaires comme son niveau d'instruction. Elle détaille les affectations, les campagnes militaires, les blessures, voire les conditions de décès du soldat, ainsi que ses décorations et citations.

Pour consulter ces registres, il convient tout d'abord de connaître l'année de naissance de l'individu, puis d'ajouter 20 ans pour connaître sa classe (par exemple : un homme né en 1896 appartient à la classe 1916). Il faut surtout connaître son lieu de résidence à l'âge de vingt ans pour pouvoir identifier le bureau de recrutement dont dépendait sa commune. En Dordogne, il y avait deux bureaux : Bergerac (pour les arrondissements de Bergerac et Sarlat) et Périgueux (arrondissements de Nontron, Périgueux et Ribérac).

S'agissant de conscrits nés ou résidant dans les communes à la périphérie du département, qui ne figureraient pas dans les registres, il convient de s'adresser aux Archives départementales du département voisin.

Les Archives départementales de la Corrèze conservent, par exemple, dans les registres du bureau de Brive, des fiches matricules pour les cantons suivants : Lanouaille, Jumilhac, Thiviers, Excideuil, Hautefort, Nontron, Sarlat, Thenon, Terrasson. De même pour les Archives de la Charente.

Les registres matricules sont librement communicables 120 ans à compter de la date de naissance ou 25 ans après la date de décès si celle-ci est connue, en raison de la présence de mentions médicales. Toutefois, par dérogation au Code du patrimoine (arrêté du 20 décembre 2012), les registres matricules du recrutement militaire des classes ayant servi durant la Première Guerre mondiale non encore librement communicables (classes 1914-1921) peuvent être consultés librement.

Les registres matricules des classes 1887 à 1921 ont été

numérisés et sont en ligne sur le site des Archives, ainsi que les tables alphabétiques par classe tenues par chaque bureau de recensement. Il faut alors noter le numéro de matricule correspondant au conscrit puis consulter le registre qui comprend le numéro. Une indexation nominative est également en cours de réalisation (en ligne jusqu'à la classe 1911).

2. LE PARCOURS MILITAIRE DE VOTRE AÏEUL

Le feuillet matricule détaille les affectations des militaires mobilisés. Pour connaître avec précision les lieux où a combattu votre aïeul, vous pouvez utilement consulter les journaux des marches et opérations, carnets de comptabilité en campagne et journaux de bord et de navigation de toutes les unités militaires engagées durant la Première Guerre mondiale. Ces documents détenus par le Service historique de la Défense ont été numérisés et sont consultables en ligne, sur le site *Mémoire des hommes*.

3. VOTRE AÏEUL EST TOMBÉ AU CHAMP D'HONNEUR

Plusieurs sources sont exploitables pour retrouver des informations relatives aux militaires décédés en temps de guerre.

Fichier national des morts pour la France

Le fichier national créé par l'administration des anciens combattants après le conflit regroupe près de 1,3 millions de fiches des « morts pour la France ». Ce fichier s'avère très utile si vous ne disposez d'aucune information quant à votre aïeul : il fournit éléments d'état civil (date et lieu de naissance) ; lieu de recrutement et numéro matricule ; unités d'affectation ; ses grades ; dates, lieux et conditions du décès. Il permet en outre de connaître avec exactitude la date de transcription de l'acte de décès ou si votre aïeul a fait l'objet d'un jugement déclaratif de décès en précisant la date et la juridiction ayant rendu ce jugement, ce qui indique que son corps n'a pu être retrouvé. On trouve

également sur le site *Mémoire des hommes* les 95 000 fiches des soldats n'ayant pas obtenu la mention et composant le reste du fichier général. Ces fiches correspondent en partie à des cas non instruits pour l'obtention de la mention.

Le mémorial virtuel du Chemin des Dames

Ce site réalisé par le Conseil général de l'Aisne permet de rechercher un combattant mort sur le Chemin des Dames durant la Première Guerre mondiale.

Sépultures de guerre

Le ministère de la Défense, sur le site *Mémoire des hommes*, permet également de rechercher les lieux d'inhumation des victimes du conflit, qu'elles soient enterrées dans les nécropoles nationales ou dans les carrés militaires communaux. La recherche s'effectue grâce au patronyme.

De nombreuses communes et associations ont entrepris des recherches sur les combattants listés sur les monuments aux morts ou pour compléter ces listes. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Fusillés durant la Première guerre mondiale

Depuis 2014, la numérisation et la mise en ligne des dossiers des conseils de guerre a permis la constitution, sur le site *Mémoire des hommes*, d'une base relative aux militaires et civils fusillés en application d'une décision de la justice militaire ou exécutés sommairement durant la Première Guerre mondiale.

4. VOTRE AÏEUL A ÉTÉ BLESSÉ

Outre les informations portées sur le feuillet matricule, certaines pistes peuvent être explorées. Le Service des archives médicales et hospitalières des Armées (SAMHA) basé à Limoges conserve les archives médicales produites par les hôpitaux et formations sanitaires et militaires ayant fonctionné en France et dans les anciennes colonies. Le fonds conservé pour la Première Guerre mondiale des

archives des postes de secours régimentaires aux hôpitaux de l'intérieur – en passant par les hôpitaux d'orientation et d'évacuation (HOE) – représente près de 6 kilomètres linéaires de documents. Pour effectuer une recherche, vous pouvez contacter directement ce service à l'adresse suivante :

- Service des archives médicales hospitalières des Armées
- 23 rue de Châteauroux -
B.P.21105 - 87052 Limoges Cedex 2.
Tél. : 05. 55.12.12.40 (standard);
télécopie : 05.55.12.12.57
Courriel : samha.ssa@fr.oleane.com

5. VOTRE AÏEUL A SURVÉCU AU CONFLIT

Les cartes d'anciens combattants

A la fin du conflit, les anciens combattants, regroupés dans de nombreuses associations, militent pour la revalorisation des pensions et la reconnaissance de la qualité de combattant. En juin 1927, l'Office du combattant est créé ; il est chargé de délivrer une carte à tous ceux qui ont passé au moins trois mois dans une unité combattante ou qui ont été blessés.

Les Archives départementales de la Dordogne conservent, sous les cotes 4 R 28 à 277, plus de 20 000 dossiers (classés numériquement). Ceux-ci contiennent le plus souvent un certificat provisoire, la « carte verte » d'ancien combattant et la carte définitive du combattant. Ils sont également susceptibles de contenir des demandes de renouvellement et des déclarations des états de service (certificat médical, bulletin individuel...).

Le fichier nominatif permettant d'accéder à ces dossiers est conservé sous la cote 1269 W.

Les cartes d'invalidité

Les cartes d'invalidité (guerre 1914-18) sont conservées sous les cotes 4 R 278-325 et dans le versement du Service des Anciens Combattants coté 1044 W.

Images et documents pour une histoire de la Dordogne durant la Première guerre mondiale

Maïté ETCHECHOURY
Bernard REVIRIEGO

À l'occasion des manifestations du centenaire de la Première Guerre mondiale, les Archives départementales de la Dordogne ont accueilli, du 19 janvier au 30 avril 2015, l'exposition *La Grande Guerre* de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), en vingt panneaux tant chronologiques que thématiques qui ont servi de toile de fond au second volet de cette manifestation, réalisé par les Archives.

Les Archives ont souhaité présenter au public un choix de documents, issus des fonds publics et privés qu'elles conservent, pour évoquer la vie d'un département de l'arrière durant la Grande Guerre. L'accent a été mis sur les fonds apportés lors de la Grande Collecte de novembre 2014, par le biais de documents exposés ainsi que par la mise en ligne des documents numérisés à cette occasion.

De la mobilisation générale du 2 août 1914 aux bilans de la fin de la guerre, c'est la vie quotidienne d'un département dit « de l'arrière » qui apparaît en arrière-plan d'une guerre dont les effets se font sentir bien au-delà des tranchées et de ses horreurs : difficultés d'organisation de la vie quotidienne, accueil des réfugiés et des blessés du front, participation à l'effort de guerre...

La mobilisation

Après la mobilisation générale du 2 août 1914, la France déclare la guerre à l'Allemagne le 3. L'ordre de mobilisation, auquel il ne manque que la date, est placardé dans toutes les communes. Les hommes rejoignent les centres qui leur sont indiqués dans le fascicule de mobilisation de leur livret militaire.

Ci-contre : *En gare de Thiviers, quelques jours avant la mobilisation, une affiche décrivait les mesures à prendre. Carte postale (Arch. dép. Dordogne, 2 Fi 2712¹). Au dos : « Capitaine Paradol. Août 1914. Mobilisation. Service de garde des voies et communications de la ligne de Périgueux à Nexon. J'étais commandant de ce service et j'avais sous mes ordres deux officiers, les capitaines Gonthier et Rivière et un effectif de 1 000 sous-officiers, caporaux et soldats. Cette photographie a été prise à la gare de Thiviers, siège de mon commandement ».*

Les réfugiés

Durant toute la guerre, les habitants des régions en zone de combats, français et belges, se replient vers l'intérieur du pays. Les départements de l'arrière sont sollicités pour les accueillir, des mesures sont prises pour les héberger et leur fournir vivres et moyens de subsistance.

Un service des réfugiés et évacués se met en place. Implanté à la mairie de Périgueux, ce service, qui semble avoir été à l'origine purement municipal, bien que sous l'autorité comptable du préfet dès septembre 1914, s'occupe tout d'abord des civils austro-allemands internés, puis son rôle s'élargit en 1915 avec l'afflux des réfugiés franco-belges. Il cesse de fonctionner après la dissolution du service central des réfugiés en

1. Sauf mention du contraire, tous les documents cités sont conservés aux Archives départementales de la Dordogne.



mai 1921. Avec la préfecture, il répartit les réfugiés dans les différents arrondissements, tenant à jour les disponibilités en logement et en équipement nécessaires, distribuant des allocations mensuelles aux différentes catégories et nationalités de réfugiés. De 120 à 150 en 1914, les réfugiés belges sont au nombre de 2 100 en 1915-1916 et de 2 350 en 1918, dont 750 dans l'arrondissement de Bergerac².

Les malades et les pensionnaires d'institutions d'assistance ou de soins, notamment asiles d'aliénés ou sanatoriums, posent des problèmes particuliers. C'est l'origine des stations sanitaires de Vanxains en 1916, et de La Meynardie à Saint-Vincent-Jalmoutiers en 1917, fondées à l'initiative du Conseil général³, qui accueillent alors les réfugiés tuberculeux. Les pensionnaires de l'asile de vieillards d'Ypres (Belgique) sont répartis entre Brantôme, Le Bugue et Saint-Aulaye⁴.

Sanatorium de la Meynardie, carte postale Gilbert (2 Fi 1981)



Effort de guerre

L'économie locale soutient l'effort de guerre, notamment dans le secteur de la fabrication des armes et de l'approvisionnement des troupes en matériel et uniformes. Artisans et petites entreprises sont mis à contribution, en recourant à la main-d'œuvre féminine et, pour les entreprises militaires, comme la poudrerie de Bergerac, à des travailleurs étrangers ou originaires des colonies françaises.

Ci-contre : Affiche de recrutement pour la poudrerie de Bergerac (13 Fi 37)

En Dordogne, en janvier 1917, on compte une quarantaine d'établissements travaillant pour la défense nationale. Les principales activités concernées sont l'usinage et le façonnage d'obus (8 entreprises), les activités de forge et de tréfilerie, la fabrication d'accessoires pour les fusils (bois pour les crosses), la confection de roues, la production de ciment et de chaux. L'équipement matériel des soldats est également concerné à travers la production de toile et de drap, de couvertures (5 établissements) et de chaussures (4 usines, dont Marbot à Neuvic). Les papeteries de Couze, Lalinde et Creysse travaillent également pour la défense nationale⁵.

2. Rapport manuscrit du comte de Saint-Saud, président du comité belge de la Dordogne, 24 avril 1920], 8 R 168

3. 3 R 39

4. 8 R 168

5. Lettre de l'inspecteur départemental du travail au préfet de la Dordogne, Angoulême, 26 janvier 1917 (1 M 88). Il ajoute : « cette liste risque d'être incomplète, car l'autorité militaire ne me notifie pas les contrats qu'elle a passés avec les chefs d'industrie ».



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ARMEMENT

Sous-Secrétariat d'Etat des Fabrications de Guerre

Poudrerie Nationale DE BERGERAC

La Poudrerie de BERGERAC (Dordogne)
embauche des OUVRIÈRES
aux conditions suivantes :

Salaire journalier : environ 4 fr.

Logement et nourriture assurés sur demande de l'ouvrière par les soins de l'Etablissement, moyennant retenue journalière de 2 fr. sur le salaire.

Transport gratuit de Bergerac à la Poudrerie.

Crèches et Garderie pour les enfants qui peuvent être logés, nourris et instruits à la Poudrerie pendant que leur mère est au travail.

Les ouvrières embauchées sont **transportées gratuitement** du lieu de leur résidence à Bergerac par bon de transport qui leur sera envoyé par la Poudrerie.

Adresser les demandes d'embauchage au directeur de la Poudrerie à Bergerac.

Bergerac, le 1917.

Le Directeur :

Signé : **PRANGEY.**

6. C'est ainsi qu'en mars 1917 le ministère de l'Intérieur diffuse la photographie d'un engin explosif dissimulé dans une boîte de conserve de viande de bœuf argentine que le service d'espionnage allemand en Suisse introduirait en France (Ibid.)

Les ateliers de la compagnie de chemin de fer du Paris-Orléans, réquisitionnés, fabriquent des obus. L'emploi de femmes (32 sur 60 ouvriers) et de travailleurs coloniaux (chinois et tunisiens) permet de pallier dans une certaine mesure l'absence des ouvriers mobilisés. La surveillance de ces entreprises est étroite et l'« espionnite » sévit⁶.

*Fabrication d'obus aux ateliers cheminots du Toulon à Périgueux
(Fonds Amoureux, 1 Num 37)*



*Travailleurs coloniaux à la poudrerie de Bergerac.
Fête du Têt. Hiver 1917-1918 (2 ETP 06)*



Les populations sont invitées à soutenir les finances publiques en participant aux collectes d'or et en souscrivant aux emprunts de la Défense nationale, lancés chaque année jusqu'en 1919. Ces appels sont relayés par un affichage administratif dans les communes du département. En 1917, l'inspecteur d'académie invite les instituteurs à inciter les parents d'élèves, « par des entretiens particuliers » et par le biais des leçons et des devoirs à « graver le sentiment du grand devoir de solidarité qui doit donner à tous les Français une seule âme, une seule volonté⁷ ».

Difficultés de la vie quotidienne

Loin du théâtre des opérations, la Dordogne subit néanmoins les conséquences d'un conflit qui s'éternise. Des protestations contre la durée de la guerre, l'inflation, les difficultés du ravitaillement, des rumeurs contre les profiteurs de guerre et la crainte de famine se répandent. Les difficultés économiques entraînent la cessation d'activité pour de nombreuses entreprises. En février 1917, « aux ateliers du Paris-Orléans, les ouvriers par fraction d'un tiers sur un total de 60 (28 hommes et 32 femmes) ont été mis en congés pour 8 jours par suite de l'absence de matière première. A la fonderie Augier, 31 ouvriers (22 femmes et 9 hommes) ont chômé pendant six jours par manque de coke⁸ ».

Comme dans le reste du pays, des mouvements de grève sporadiques apparaissent, notamment en 1917. Le 8 juin, 50 à 100 ouvrières de la poudrerie de Bergerac cessent le travail, réclamant « une augmentation de salaire, une amélioration de l'ordinaire, et une meilleure organisation dans les cantonnements » et descendent en ville en chantant l'Internationale⁹. En juillet, ce sont les 96 travailleurs chinois des Ateliers du P.O. de Périgueux qui cessent le travail durant 3 jours, sans formuler de revendications précises autres qu'une « augmentation d'indemnité de nourriture¹⁰ ».

7. Note cantonale du 20 mars 1917 (1 M 91).

8. Lettre du sous-lieutenant Fleury, contrôleur de la main-d'œuvre militaire au préfet, Périgueux, 26 février 1917 (1 M 88).

9. Rapport du commissaire de police de Bergerac au préfet, 8 juin 1917 (10 M 20).

10. Rapport du commissaire de police de Périgueux (21 juillet) et du commandant de l'arrondissement de gendarmerie de Périgueux (20 juillet) (*ibid.*).

Travailleurs chinois des ateliers du P.O. (Fonds Amoureux, 1 Num 37-009)



La situation économique des départements est surveillée de près. La lutte contre l'acaparement des denrées par des acheteurs en gros, qui entraîne pénurie et hausse des prix, est constante durant toute la guerre. Pour assurer l'approvisionnement des troupes, l'Etat organise et contrôle sévèrement les livraisons des produits de première nécessité et met en place le rationnement de la population civile en mai 1918.

Carte individuelle d'alimentation, 1918 (8 R 42)

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU RAVITAILLEMENT

Département: _____
Commune: _____

**Souche de la Carte Individuelle
d'Alimentation (1)**

Nom du titulaire _____
Prénoms _____
Adresse _____
Profession _____
Sexe _____ Age _____

Carte délivrée le _____
Le Titulaire (ou le Chef de famille)

N° _____
Catégorie **A**

(1) A conserver par la Mairie

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU RAVITAILLEMENT

Département: _____
Commune: _____

**Carte Individuelle
d'Alimentation**

Nom du titulaire _____
Prénoms _____
Adresse _____
Profession _____
Sexe _____ Age _____

Carte délivrée le _____
Le Titulaire (ou le Chef de famille)

N° _____
Catégorie **A**

CACHET
DE LA MAIRIE
Voir au verso AVIS-IMPORTANT

A 1 Coupon SEPTEMBRE	A 1 Coupon AOÛT	A 1 Coupon JUILLET	A 1 Coupon JUIN	A 1 Coupon MAI	A 1 Coupon AVRIL
A 2 Coupon SEPTEMBRE	A 2 Coupon AOÛT	A 2 Coupon JUILLET	A 2 Coupon JUIN	A 2 Coupon MAI	A 2 Coupon AVRIL
A 3 Coupon SEPTEMBRE	A 3 Coupon AOÛT	A 3 Coupon JUILLET	A 3 Coupon JUIN	A 3 Coupon MAI	A 3 Coupon AVRIL
A 4 Coupon SEPTEMBRE	A 4 Coupon AOÛT	A 4 Coupon JUILLET	A 4 Coupon JUIN	A 4 Coupon MAI	A 4 Coupon AVRIL
A 5 Coupon SEPTEMBRE	A 5 Coupon AOÛT	A 5 Coupon JUILLET	A 5 Coupon JUIN	A 5 Coupon MAI	A 5 Coupon AVRIL
A 6 Coupon SEPTEMBRE	A 6 Coupon AOÛT	A 6 Coupon JUILLET	A 6 Coupon JUIN	A 6 Coupon MAI	A 6 Coupon AVRIL

8 R 42

Les camps américains

Avec le souvenir du torpillage du paquebot américain Lusitania par un sous-marin allemand en mai 1915, le président Wilson, soutenu par l'opinion publique, annonce l'entrée en guerre des Etats-Unis aux côtés des forces de l'Entente en avril 1917. Pour soutenir l'effort de guerre américain loin de ses bases, des camps, des ports et des gares sont construits. En Dordogne, des troupes américaines sont cantonnées à Ménestérol et à Périgueux, qui abrite l'hôpital et camp « de Saint-Georges », qui dispose d'un raccordement à la voie ferrée. Un hôpital est installé dans l'ancien couvent de Vauclaire, un camp et dépôt de locomotives à Chamiers.

Vue du camp américain de Saint-Georges (Fi nc)



Blessés et hôpitaux à l'arrière

Afin d'assurer l'accueil et le traitement médical des blessés rapatriés du front, les services de santé militaires réquisitionnent des locaux dans tout le pays pour y installer hôpitaux auxiliaires et ambulances. En Dordogne, 24 à 30 localités sont concernées durant le conflit, pour un total de 3 721 lits en 1914. La situation n'est pas sans créer de difficultés, notamment en raison de la réquisition des locaux scolaires, qui vise en premier lieu les écoles comportant des internats et situées près d'une voie de chemin de fer, et qui occasionne des tensions entre établissements publics et privés. Ainsi, à Périgueux, jusqu'en décembre 1918, l'Ecole primaire supérieure est occupée par l'hôpital auxiliaire n°3, malgré les observations de l'inspecteur d'académie qui déplore que « plus de 300 jeunes gens de 13 à 18 ans [voient] leurs études et leur préparation professionnelles interrompues¹¹ ». Le personnel médical non mobilisé est mis à contribution mais la pénurie de médecins (plus de la moitié sont mobilisés) et d'infirmières amène l'autorité militaire à autoriser ses médecins à soigner les populations civiles, voire à recourir à des réfugiés allemands ou austro-hongrois.

Militaires et personnel soignant. Carte-vue écrite par Louis Bouchilloux à Langrune-sur-Mer (Calvados). 3 novembre 1914 (Fi, Don Auchier)



Censure et surveillance en temps de guerre

Dès les prémices de la guerre, le gouvernement prend des mesures pour contrôler étroitement les moyens de communication : les postes de télégraphie sans fil appartenant à des particuliers sont supprimés, les communications téléphoniques soumises à autorisation, les télégrammes surveillés. La presse fait l'objet d'une censure administrative et militaire particulièrement pointilleuse, en application de la loi du 5 août 1914 sur la presse, qui vise les « publications dangereuses, de nature à compromettre la défense nationale, les fausses nouvelles et les commentaires exagérés¹² ». Dès septembre 1914, le général Herment, commandant d'armes à Périgueux, adresse au préfet de la

11. Lettre du 7 septembre 1915 au préfet (3 R 39).

12. Circulaire du ministère de la guerre du 10 août 1914 (1 M 89).

13. Lettre au préfet, Périgueux, 21 septembre 1914 (*ibid.*).

14. Note au préfet du 17 décembre 1914 (*ibid.*).

15. Instruction du préfet au commissaire de police de Périgueux, 31 janvier 1915 (*ibid.*).

16. 22 février 1915 (1 M 89).

Dordogne des exemplaires de journaux présentant des articles « écrits dans un esprit de critique peu bienveillant à l'égard des autorités et services hospitaliers de la ville de Périgueux ». Il joint à sa lettre un exemplaire du *Combat périgourdin* du 20 septembre 1914 dénonçant les conditions d'accueil des blessés des combats de la Marne arrivant à Périgueux et prescrit « d'inviter les directeurs de publication à ne publier que des renseignements rigoureusement exacts ¹³ ». Les journaux doivent être soumis à la commission de censure avant leur publication. Malgré ces dispositions et des mises en garde quasi quotidiennes, « les journaux ne tiennent aucun compte de la censure ¹⁴ » et les saisies de journaux et de publications non conformes sont fréquentes.

En janvier 1915, le gouvernement interdit la parution de tracts ou journaux mentionnant des décrets du pape ou des mandements épiscopaux instituant des prières et des appels en faveur de la paix ¹⁵.

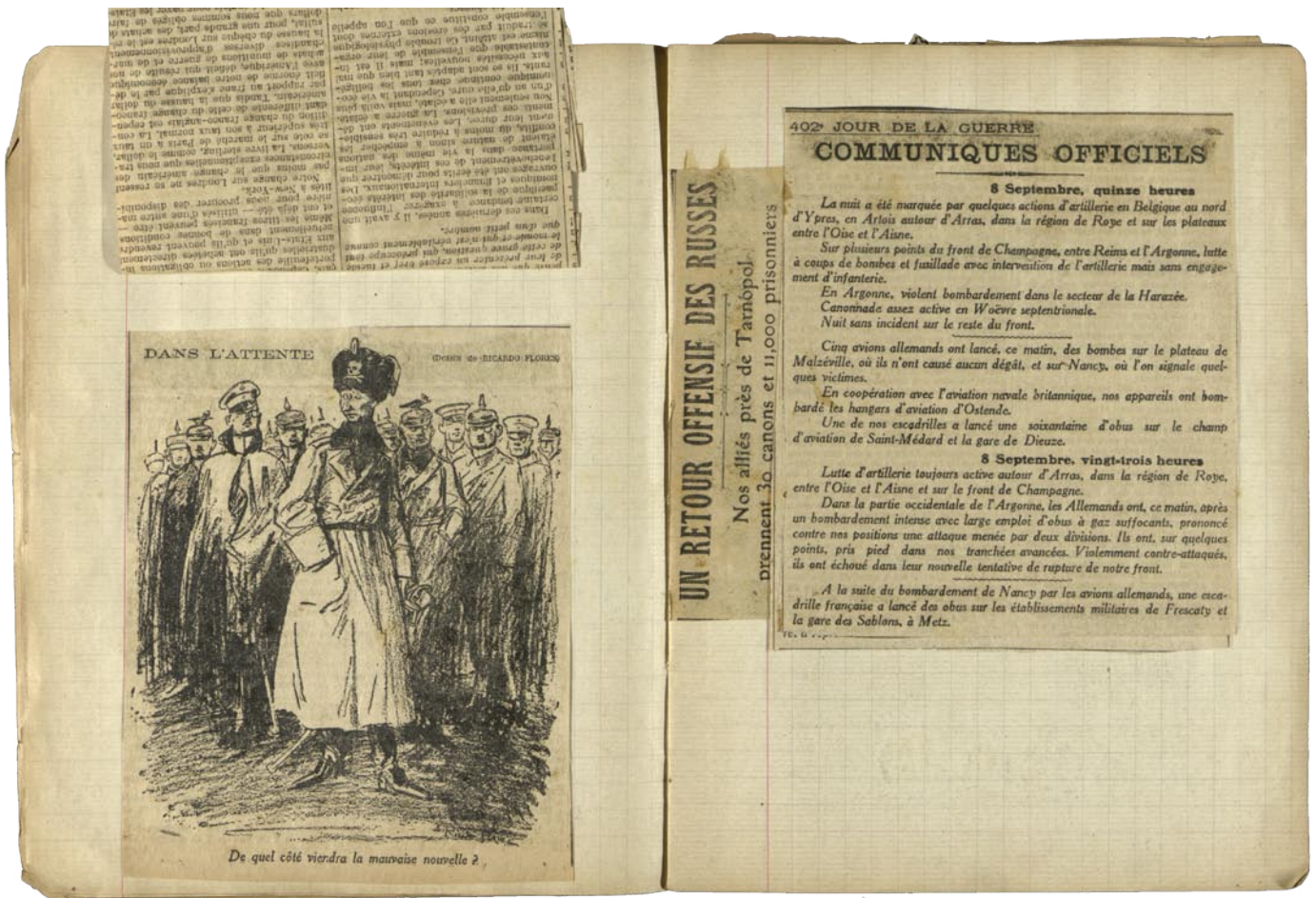
Les préfets sont également invités à faire saisir les cartes postales diffusant de la propagande ou susceptibles de « répandre des idées de nature à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et des populations ¹⁶ ».

**Exemple de carte postale saisie.
Sans mention de lieu d'édition ou d'éditeur (1 M 89)**



Bien que ces mesures portent atteinte à la liberté d'expression et à celle de l'information, elles sont, dans un premier temps, associées au nécessaire effort de guerre. En contrepoint, la propagande envahit peu à peu l'espace de communication : affiches, cartes postales, chansons, spectacles concourent à encourager la population à participer à l'effort de guerre.

Caricature de presse [septembre 1915] (Grande Collecte, Fonds Rougier, 1 Num-138)



Les prisonniers de guerre

Dès le début du conflit, les soldats faits prisonniers par l'ennemi sont l'objet d'une attention soutenue des autorités. Pour la Dordogne, il y a 3 159 prisonniers en 1916, 3 518 en 1917. Un comité fédératif se forme pour coordonner l'action des œuvres bénévoles de secours aux prisonniers de guerre et des comités communaux, qui organisent collectes de fonds, de victuailles et de vêtements chauds ainsi que les envois de colis¹⁷, en complément des envois effectués par les familles.

17. 8 R 10.

Arrondissement	au 31 octobre 1916	au 11 juillet 1917
Périgueux	882	955
Bergerac	674	732
Ribérac	428	476
Sarlat	583	712
Nontron	592	643
Total	3159	3518

Etat des prisonniers
de guerre originaires
de la Dordogne
(d'après Arch. dép.
Dordogne, 8 R 10)

PAUVRE PRISONNIER

I

Un jour j'ai dû quitter ma mère
J'ai dû partir loin du pays
Pour aller près de la frontière
Rebrousser un triste ennemi
J'ai combattu sans défaillance
J'ai fait mon devoir sans faiblir
Mais malgré toute ma vaillance
Vers la prison je dus partir

REFRAIN

On veut savoir pourquoi je pleure
Et pourquoi je me meurs d'ennui
Je pense au pays à toute heure
À mon foyer où je pleure la nuit

II

Dans une ville de Danie
Sur les bords du Danube bleu
Loin des affreux bruits de la guerre
Je vis encore de mon mieux
Mais si ce n'est pas la misère
Si j'espère encore au Retour
Malgré tout je ne peux m'y plaire
Je suis triste la nuit le jour



III

Sans doute un jour dans mon village
 Je reviendrais fier, joyeux
 Mais à peine en quittant ma cage
 Que de fleurs ~~saupoudreront~~ mouilleront mes yeux !
 Que d'amis et de Camarades
 Manqueront alors à l'appel
 Que de blessés que de malades
 Que de Morts partis au ciel

IV

Qui sait si dans ma chaudière
 Je retrouverais tous mes gars
 Peut-être que loin de leur mère
 Partis ils ne reviendront pas
 J'irais souvent au Cimetière
 Porter des fleurs sur les tombeaux
 Et faire une bonne prière
 Pour nos vaillants et nos héros

REFRAIN

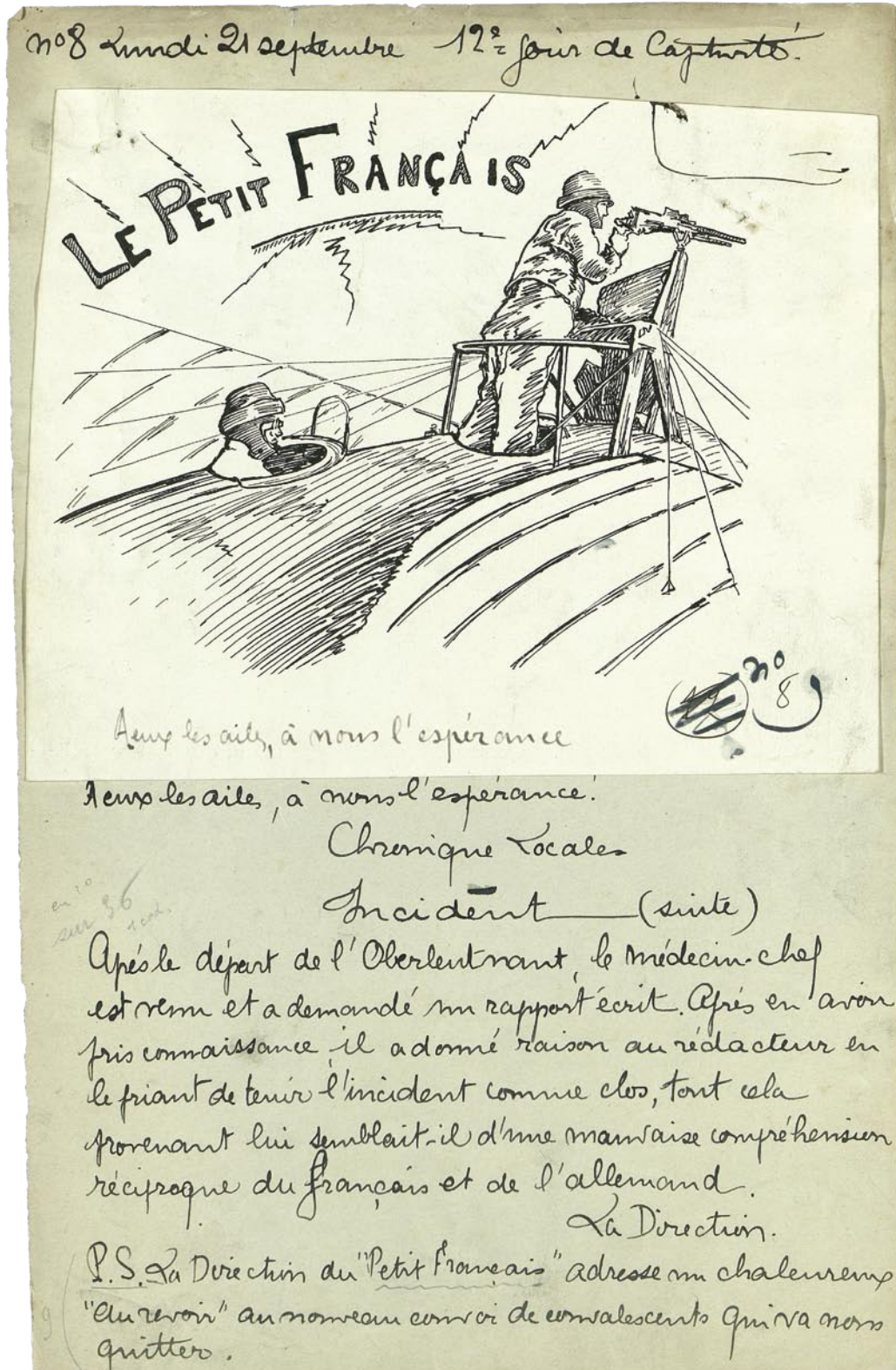
On veut savoir pourquoi je pleure
 Et pourquoi sans cesse la nuit
 Je pense au pays à toute heure
 C'est que "L'AUTRE PRISONNIER" je m'ennuie !

R. Courras



De nombreux prisonniers réussissent à « garder le moral » en organisant l'entraide mais aussi des distractions, comme « Le Petit Français », journal du camp de Halle, lancé par Bertrand de Larmandie.

Le Petit Français. Manuscrit du journal écrit en 1914 et 1915 par Bertrand de Larmandie dans le camp de prisonniers de Halle-sur-Saale. Epreuve et fragment de l'édition de 1917 (Fonds Maillard-Larmandie, 37 J 280 et 281)





A eux les ailes, à nous l'espérance.

CHRONIQUE LOCALE

Incident (Suite) Après le départ de l'oberleutnant, le médecin-chef est venu et a demandé un rapport écrit. Après en avoir pris connaissance, il a donné raison au rédacteur en le priant de tenir l'incident comme clos, tout cela provenant, lui semblait-il, d'une mauvaise compréhension réciproque du français et de l'allemand.

P.-S. — La direction du Petit Français adresse un chaleureux « au revoir » au nouveau convoi de convalescents qui va nous quitter.

Les suites de la guerre

Le département paye un lourd tribut à la guerre : morts mais aussi blessés (dont certains décèdent de leurs blessures après la guerre) et mutilés, orphelins de guerre « pupilles de la Nation ». Entre le 1^{er} août 1914 et le 1^{er} janvier 1917, on compte 424 tués et 345 disparus parmi les soldats originaires de Périgueux¹⁸.

Cimetière de l'hôpital militaire de Draguignan (Grande Collecte, Fonds Bonnet 1 Num 74-003)



L'érection de monuments aux morts dans de nombreuses communes est caractéristique des années d'après-guerre, où les mouvements pacifistes sont bien représentés parmi les anciens combattants.

18. Arch. comm. Périgueux, E dépôt 7321. Il est difficile de chiffrer les pertes pour le département. D'après le site Mémoire des hommes, 16 902 soldats nés en Dordogne, sont « morts pour la France ». Le site «www.lesplumesdupaon.fr», à partir des chiffres des recensements de 1911 et 1921 et de l'évolution naturelle moyenne de la population, aboutit au chiffre de 28 560 individus « manquants ».

Journée nationale des orphelins. Affiche (11 Fi 7)



Le mouvement de reconstruction dans les régions sinistrées est soutenu par les départements de l'arrière. C'est ainsi que la Dordogne adopte 22 communes du canton de Vimy (Pas-de-Calais) pour un montant de subvention de 52 975 francs¹⁹.

19. 8 R 177.

Emprunt pour la reconstruction (11 Fi 11)

Dessin pour le monument aux morts pour la commune de Saint-Geniès (12 O 488)



Image et propagande en temps de guerre

Maïté ETCHECHOURY
Garance COLAS

L'image a souvent été utilisée pour diffuser des messages à la population, encore plus en temps de guerre. Différents supports vont ainsi servir de moyen de propagande durant la Première Guerre mondiale : cartes postales, vignettes, affiches...

Correspondance et propagande : les cartes postales

La correspondance sur carte postale, caractéristique du début du XX^e siècle, connaît un essor sans précédent pendant le conflit. Excellent support de propagande, la carte postale présente une iconographie inspirée par la guerre : personnalités françaises ou étrangères, troupes françaises et alliées en action dans des compositions souvent peu réalistes inspirées de la tradition de la peinture de bataille, armes et canons - « le glorieux 75 » (ci-dessous), localités ou monuments sinistrés, représentations allégoriques de la nation. Les cartes postales satiriques, beaucoup moins nombreuses, se rencontrent surtout au début du conflit et visent plus particulièrement Guillaume II, qui symbolise le mal absolu (ci-contre). L'union entre nations alliées constitue un des thèmes les plus constants de la propagande de guerre.

En guerre. Notre 75 en action. De Maxime Eléon à son père Jean, 30 mai 1916 : « Je pense souvent à toi et m'applique bien en classe. La grand-mère a été hier sarcler les pommes de terre, elles sont bien jolies... ». (Don Terrain)



« Pourquoi j'ai déclaré la guerre !... »
 Carte postale à système (dessin de A. de Ranieri), montrant l'araignée
 « dans le plafond » du kaiser Guillaume II. (Don Terrain)



La Patrie en guerre, les combattants et leurs familles

Avant la guerre, la question de l'Alsace et de la Lorraine annexées en 1870 sous-tend une atmosphère revancharde et d'exacerbation du sentiment national. Les représentations de la France font appel à l'imagerie révolutionnaire (Marianne) ou aux allégories comme le coq gaulois, ci-dessous.

*Coq gaulois perché sur une mitrailleuse sur fond de drapeaux alliés.
De Marcelle Eléon à son père, 18 juin 1916. (Don Terrain)*



Les femmes tiennent une part importante dans les cartes publiées durant la guerre. Les photomontages, caractéristiques des cartes sentimentales, mettent en scène le soldat et sa bonne amie, dans des séries de cartes à thème, dont le patriotisme n'est pas absent. D'autres cartes présentent la mère de famille héroïque, seul soutien de la famille en l'absence du père.



Photomontage.
Le soldat écrit à sa famille, la mère tricote des chaussettes pour le mari au front, deux jeunes enfants dans leur berceau.
 Reçue par B. Bouchilloux, 20 novembre 1915. (Don Auchier).

« Embrassez l'emblème d'espérance qui nous conduit à la revanche ». (2 Fi 2260)

Les « anges blancs » que sont les infirmières, mais aussi les religieuses apparaissent très fréquemment dans les photomontages. La carte postale porte-bonheur est aussi très répandue.



Les enfants dans la guerre

Dès le début de la guerre, les enfants ont également été interpellés et utilisés par la propagande. La militarisation de l'enfance va prendre des formes diverses : littérature enfantine, jeux de société, jouets...

L'école développe le thème d'une guerre pour les enfants menée par les soldats français. Les écoliers doivent donc prendre la mesure du sacrifice de leurs pères et s'en montrer dignes... Comme les adultes, les enfants ne doivent jamais perdre de vue l'objectif essentiel : la victoire. A la différence de la propagande anglaise qui présente plutôt

de jeunes adultes, les enfants héros français sont systématiquement rajeunis. Ils sont toujours issus des milieux populaires, appartiennent à des familles exemplaires déjà éprouvées par la guerre. Les filles, lorsqu'elles sont mises en scène, ont un rôle moins actif mais incarnent la fidélité à la France. L'enfant, en sortant du rôle de la victime innocente et en participant au combat jusqu'à verser le sang de l'ennemi, montre la brutalisation de la société pendant le premier conflit mondial. [D'après le dossier pédagogique réalisé par D. Charbonnel, service éducatif des Archives départementales].



Vers la Victoire. (2 Fi 2259)



Vive la France ! mon Général. (2 Fi 2265)

Cette carte, qui fait partie d'une série, mélange de photographie et pose d'acteurs en costume, est un condensé des symboles employés pour promouvoir la guerre à travers l'enfance : le chef, Joffre, la France représentée par le drapeau et l'Alsace incarnée par quatre petites filles en coiffe offrant des fleurs au généralissime.

Page de droite : A la gloire de Jean-Corentin Carré, par Victor Prouvé. 1919. (11 Fi 12)

L'artiste Victor Prouvé réalisa en 1919, à la demande du ministère de l'Instruction Publique, une affiche célébrant la gloire du héros disparu auprès des jeunes écoliers de France. Jean-Corentin Carré fut ainsi élevé après la guerre au rang de héros national. Il devint pour tous le « saint des écoliers ».



A La Gloire De Jean Corentin Carré

né au Faouët le 9 Janvier 1900
Engagé au 41^e Rég^t d'infanterie le 27 Avril 1915
mort en combat aérien le 18 Mars 1918.

« Je ne pourrais pas vivre sous le joug de l'ennemi,
c'est pourquoi je suis soldat.

Oh! bien, ce sentiment de l'honneur, c'est à l'école que je l'ai appris,
et c'est vous mon cher maître, un de ceux qui me l'ont enseigné!

Je souhaite que tous les petits écoliers comprennent les leçons
qui leur sont données de la même manière que je les ai comprises.

La vie en elle-même n'est rien
si elle n'est bien remplie »

Lettre de Jean Corentin Carré
à l'instituteur du Faouët.



Les vignettes de propagande

La guerre de 1914-1918 a entraîné une floraison de vignettes dans presque tous les pays belligérants, illustrées par les plus grands peintres et illustrateurs de l'époque. Ces vignettes ont l'apparence d'un timbre-poste mais sans aucun pouvoir d'affranchissement des correspondances. Certaines ont été émises au nom de la Croix-Rouge française. Supports de propagande visant à encourager la ferveur patriotique, ces vignettes se vendaient bien, surtout dans la population civile. Selon les mots de Joffre, « toutes évoquent tant de gloire en si peu d'espace ».

Parmi celles-ci, « L'Union sacrée » fait clairement allusion à l'appel de Raymond Poincaré à mettre en suspens les divisions politiques et les luttes sociales pour soutenir la Nation en guerre. L'iconographie de la vignette évoque tous les éléments de la société : industrie, société rurale, monde ouvrier, intellectuels et artistes, Eglise, Justice qui entourent le fantassin français prêt à mourir pour la Patrie.

« Union sacrée !.. C'est le devoir », vignette. (Fonds Nogué, 60 J 1)



Les dessinateurs au service des affiches de propagande

Pour soutenir l'effort de guerre, l'Etat lance chaque année, de 1915 à 1918, quatre grands emprunts. Pour inciter les Français à souscrire, on a recours à des affiches de grand format, faciles à produire. Leur composition est due à de grands dessinateurs, le plus souvent illustrateurs ou caricaturistes de presse, particularité des affiches de guerre illustrées françaises.

Parmi eux, Abel Faivre (1867-1945), caricaturiste dans plusieurs journaux - *L'Assiette au beurre*, *La Baïonnette*, *Le Figaro* - emploie un langage graphique simple et efficace. Les stéréotypes qu'il utilise permettent de lire d'un seul coup d'œil le message visuel.

On les aura ! 2^e emprunt de la Défense nationale. Souscrivez, par Abel Faivre. 1916. (11 Fi 6)

« On les aura ! » reprend une phrase de l'ordre du jour du général Pétain du 10 avril 1916 pendant la bataille de Verdun et qui se terminait par « Courage, on les aura ! ».



L'emprunt de la libération, par Abel Faivre. 1918. (11 Fi 10)

Le casque à pointe du soldat allemand courbé et son épée brisée soulignent la victoire des alliés, tandis que les drapeaux expriment l'unité des alliés dans le combat.



L'EMPRUNT DE LA LIBÉRATION

CRÉTÉ.IMP.

LAPINA.LITH.PARIS.

Ci-contre : Pour le triomphe, souscrivez à l'emprunt National. Les souscriptions sont reçues à Paris et en Province à la Banque Nationale de Crédit, par Sem. 1918. (11 Fi 106)

D'origine périgourdine, Sem, de son vrai nom Georges Goursat (1863-1934), est à la fois caricaturiste, dessinateur de presse et correspondant de guerre pour *Le Journal*. Il réalise également de nombreuses affiches. Sem reprend ici un motif souvent exploité au cours de la guerre, celui de la nation fédérée et rassemblée en 1792 pour lutter contre les armées étrangères, et notamment prussiennes, en utilisant *La Marseillaise* de François Rude à l'Arc de Triomphe.



pour le triomphe
souscrivez à l'emprunt national
LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES A PARIS ET EN PROVINCE
A LA
BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

DEVAMBEZ IMP. PARIS

La promotion des emprunts nationaux fait appel à d'autres thèmes que le patriotisme pour encourager la solidarité nationale. Les affiches diffusées évoquent ainsi la mobilisation de la société tout entière, du bourgeois à l'ouvrier et au paysan, sans oublier l'enfant qui casse sa tirelire.

Pour que la France se relève de ses ruines. Souscrivez à l'emprunt. Banque Nationale de Crédit, par Sem. 1920. (11 Fi 105)

Sem utilise ici l'image de la République triomphante, à travers la figure de la Marianne, qui éclaire le pays et appelle les Français à contribuer financièrement à l'effort de reconstruction.



2^{ème} emprunt de la Défense nationale. En avant, armée de l'épargne, c'est pour la patrie, par A. Robaudi. 1916. (11 Fi 4)

L'affiche, dessinée par l'illustrateur pour enfants Robaudi (1850-1928) en 1916, représente le peuple français qui, en procession, vient déposer aux pieds de Marianne l'argent nécessaire à la poursuite de la guerre. Le défilé est mené par un paysan en blouse bleue, suivi d'une ouvrière économe, d'un employé coiffé d'un melon et d'un bourgeois au canotier. Mais c'est le centre de la composition qui est impressionnant : Marianne, immobile, ceinte du drapeau tricolore, les paumes ouvertes, est assimilée à une madone. En surplomb, la statue *La Marseillaise* de François Rude orne le pilier aisément reconnaissable de l'Arc de Triomphe et donne le signal du départ vers les combats. Le petit garçon, nu comme un ange mais armé d'un glaive et casqué comme un Poilu, complète cette Sainte Trinité patriotique. [D'après le site *L'histoire par l'image*].



Pour que vos enfants ne connaissent plus les horreurs de la guerre : souscrivez à l'emprunt national Société Générale, par Georges Redon. 1917. (11 Fi 143)

Pour cette affiche de l'emprunt de 1917, Georges Redon (1869-1943) emploie un registre intimiste. A la frontière de la propagande et du témoignage, il oppose personnages vivants, présents, et figures symboliques, reléguées à distance.



Le tribut payé par la société au conflit est évoqué par la représentation des familles sans homme, des orphelins et des prisonniers de guerre. Les œuvres de guerre, encouragées par les autorités, ont pour objectif de manifester solidarité et soutien aux victimes de la guerre (prisonniers, blessés et mutilés, veuves et orphelins).

En Dordogne, de nombreux comités ou œuvres de guerre ont fonctionné au niveau départemental ou dans les différents arrondissements, organisant collectes de fonds, de vêtements et envoi de colis.

**Semaine de la Dordogne
21-28 octobre 1918. Donnez
généreusement pour les
prisonniers de guerre
du département. Vive la
Nation !, par Adolphe Léon
Willette. 1918. (11 Fi 104)**

« Personnage singulier et emblématique » de la bohème de Montmartre à la fin du XIXe siècle, Adolphe Léon Willette (1857-1926), peintre mais aussi dessinateur de presse prolixe et renommé, contribua à en immortaliser le mythe, y associant son double artistique, Pierrot. L'inspiration de Willette est nourrie de la tradition picturale du XVIIIe siècle, et en particulier de Watteau et Fragonard, qui se retrouve dans cette affiche.



La vie quotidienne au front et à l'arrière, à travers la correspondance

Maïté ETCHECHOURY

Durant toute la guerre, des millions de cartes postales sont échangées entre le front et l'arrière, maintenant les liens familiaux et soutenant le moral des soldats sur le front.

A partir des fonds déposés aux Archives et des documents que de nombreux Périgourdins ont accepté de prêter pour numérisation, il est possible de suivre, au fil de ces correspondances, les différentes périodes du conflit et les principaux thèmes évoqués tour à tour par les soldats et leurs proches.

La mobilisation

Paul Nogué¹ à son épouse Isabelle et à ses parents, le 5 août 1914. (60 J 2)
Ma chère Isabelle, mes chers parents, Me voici de Limoges revenu à Périgueux, affecté comme cycliste au quartier général (...); je suis le cycliste attaché au médecin chef qui m'a reçu ce matin (...) et m'a paru très chic (...). Je suis habillé depuis ce matin tout en neuf, bandes molletières, culotte rouge de cycliste, veste de cycliste etc. 1 gilet laine, 1 ceinture laine, 1 ceinture flanelle etc. 1 grand manteau avec capuchon que l'on s'enroule autour du corps, 1 bidon, 1 sac cuir pour la bicyclette, 1 sac de fantassin que l'on met au fourgon, 1 revolver pour la défense. Nous restons naturellement derrière les troupes à 10 ou 15 kilomètres de la ligne de feu (...). Mon rôle consiste à faire les différentes commissions du médecin chef et de le suivre partout (...).

Du même, à sa femme, le 12 août 1914. (60 J 2)
Ma chère petite femme, hier, je n'ai pas eu le temps de t'écrire. Nous avons fait 47 kilomètres d'une marche assez pénible en vélo, en plein soleil, chargé (sic) comme des baudets, rien sur nous n'était sec, mais le moral est bon. Il n'y a que la cuisine qui laisse à désirer, mais à la guerre comme à la guerre. Ici (je ne dis pas où car ça nous est défendu) les gens sont moins aimables que d'où nous venons mais il y en a de bien gentils. Dans une famille riche, on m'a offert un lit pour ce soir si nous restons. Bien entendu, c'est dans un réduit, car tous les bons lits et les bonnes chambres sont réquisitionnés pour l'hôpital militaire. Les gens du pays tremblent de voir apparaître les Allemands et la bonne dame qui m'a offert un matelas (je n'ai pas voulu de draps) n'a fait aucune conserve de peur que les Allemands viennent tout lui prendre (...).

Du même à la même, 30 août 1914. (60 J 2)
Ma chère petite, un mois de séparation ! C'est long. Nous avons eu 5 jours de combat. Maintenant on est endurci. Sois toujours sans inquiétude. Je t'écirai moins souvent parce qu'on reste des 3-4 jours à vivre comme des sauvages à la belle étoile sans trouver la poste réglementaire et la poste civile ne fonctionne pas ici. La plupart des villages sont vides d'habitants, mais à la course j'ai néanmoins le temps de t'envoyer de bons gros baisers (...).

Guerre de tranchée et artisanat de guerre

D'Adrien [Etienne] Biraud² à son frère, « Tranchées de 1^e ligne du pont de Missy », 12 août 1915. (Grande Collecte, fonds Lelliott, 1 Num 87-169)
Cher frère, ayant beaucoup de mitrailleuses, des 75 à coté et derrière nous, des grosses pièces à bonne portée, le service aux tranchées est bien simplifié. Hors de vue dans un parc magnifique sommes dans les tranchées que quand il pleut ou pour dormir car elles sont couvertes et pas creusées en terre, les parapets sont faits de gabions ou de claies garnis de terre (elles sont pas partout comme ça). Hier j'ai fait 4 bagues

1. Charles Paul Nogué, imprimeur à Bergerac, a 32 ans lorsqu'en août 1914 il rejoint le front comme caporal cycliste au 340^e régiment d'infanterie. Attaché au service de santé de l'armée, il se trouve engagé sur plusieurs des grands théâtres d'opérations de la guerre en France (la Marne, la Meuse, Verdun, la Somme) et, à partir de novembre 1917, sur le front italien. Mobilisé jusqu'en 1918, il reprend, après la guerre, son métier d'imprimeur à Bergerac. Les Archives possèdent ses lettres et son journal de guerre (60 J). Voir p.43-53 et p.100-101.

2. Né en 1878 à Falgueyrat, Etienne Biraud, exempté en 1901 pour faiblesse pulmonaire, est mobilisé en mars 1915, dans le 90^e régiment d'infanterie territoriale, puis, en mai 1917, dans le 126^e régiment d'infanterie. Libéré le 28 février 1919, il obtient une pension d'invalidité de 10% pour troubles pulmonaires.

en aluminium. Je t'envoie celle-ci pour ta filleule, je l'ai laissée un peu épaisse afin de pouvoir l'agrandir chaque année. Beaucoup en font, on dirait une usine d'arts et métiers. D'autres font du dessin, des avions, des moulins, des marionnettes, des canes (sic) avec une couleur montant après, l'autre descendant, d'autres avec une couleur traversant la cane. Il nous a été tout le temps défendu de dire où nous sommes, ce que nous faisons quand prenons et quittons les tranchées et plusieurs ont eu 8 et 15 jours de prison. A partir du 1 toutes les lettres sont remises ouvertes un officier chargé de les vérifier s'il y a des phrases pas trop graves, c'est souligné au crayon rouge, s'il y a trop de détails et l'endroit, au lieu de rendre la lettre on peut traduire en conseil de guerre ; mais par tolérance notre bataillon a jusqu'au 19 ; après cette date j'écirai pas souvent et peu de chose jusqu'à ce que la censure soit finie. Les tranchées où nous sommes tirent 4 ou 5 kilomètres c'est la 2^e fois depuis juillet que nous les prenons. Les autres sont pas bien mauvaises et pas dangereuses, mais elles ont au moins 2 m de profondeur et l'on ne peut en sortir que la nuit pour aller à Sermoise à la soupe il faut suivre des boyeaux (sic) et puis c'est plus loin, ici, c'est à 5 ou 6 minutes. Si cette carte t'embarrasse, tu peux faire comme moi, j'envoie à notre mère carte et lettres que je veux conserver. En très bonne santé et meilleures amitiés, Adrien.

Blessures et mauvaises nouvelles

De François Monteil à Berthe Bouchilloux, 25 août 1915. (Fi Don Auchier)
Chère amie, je viens de recevoir ta deuxième carte avec un grand plaisir et je m'empresse à te faire réponse aussitôt. J'ai à te dire que maintenant, je suis presque guéri et je m'attends d'un jour à l'autre de revenir aux tranchées donc je serais très satisfait car je commence à m'ennuyer. Peut-être c'est un tort que j'ai mais enfin les pensées que j'ai envers toi, le courage et l'espoir qui fait penser que quand nous serons réunis (sic) nous serons bien mieux me fait obliger bien d'autres choses qui peuvent me faire arriver quelques désagréments. En attendant le jour où nous serons plus heureux et le bonheur tant désiré, reçois de ton ami toujours dévoué et sincère les sentiments les plus tendres. Monteil.

Du même à la même, 1^{er} septembre 1915. (Fi Don Auchier)
Chère amie, moi aussi c'est avec une grande joie que j'ai reçu ton aimable carte surtout de voir que ton frère n'est pas mort. Tu me dis que c'est drôle de savoir cela après avoir reçu l'extrait mortel, mais cela il ne faut pas le trouver extraordinaire car ça arriva à plusieurs et même pour savoir tout, il faut attendre que la guerre soit finie. Mais en tout cas, quoique prisonnier et qu'il peut voir quelques misères, il sera toujours mieux qu'au front et aura la chance de revenir un jour ; tandis que nous encore nous en sommes pas sûrs mais on vit toujours dans l'espérance. Pour le moment j'ai à te dire que ma santé ne s'améliore pas je ne suis pas en mesure de revenir aux tranchées et vient de sortir un autre abcès au genou et je t'assure que quoique je souffre un peu je suis content quand même car il va se dérouler une grande bataille et tant que je serai là je serai à l'abri des balles. En attendant de te revoir, reçois de ton ami toujours sincère les sentiments les plus dévoués.

Les colis de vivres et la vie à l'arrière

D'Anselme Ernest Biraud³ à sa mère, 26 novembre 1915. (1 Num 87-184)
Bien chère mère, dans toutes les lettres ou cartes que je recevais depuis quelque temps de la Chyntre, notre bonne cousine Julie mettait toujours : si tu a besoin de quelque chose dis-le-moi, je t'envoierai un colis de ce que tu voudras. Je n'avais encore rien demandé, quand ces jours-ci en même temps que la carte ci-jointe que je t'envoie, j'ai reçu d'eux un colis contenant de biens jolies et bien bonnes prunes, un quartier d'oie et un bon morceau de jambon. Tu peux croire si avec ce que tu m'as envoyé toi-même et ce que j'avais acheté avant sans savoir l'arrivée de tous ces colis, j'avais du beurre, du chocolat, des confitures. Tu vois qu'avec tout cela je peux me soigner. Reçois mes salutations et embrassades bien affectueuses.

D'Anselme Ernest Biraud à sa mère, Front de combat, 10 décembre 1915 (1 Num 87-188)
Bien chère mère, je viens de recevoir ta lettre avec un bien grand plaisir. Elle m'est arrivée bien rapidement puisque je l'ai reçue hier soir 9 décembre. Tu as bien fait de faire le prix du vin à Mr Lavaud à 105 francs car c'est bien le prix réel du moment ; toutefois tu as bien fait aussi de faire les mêmes conditions à Mr Leytère que pour le 1^{er} vin qu'il nous a pris, car lui en prend une forte quantité à la fois et puis c'est appréciable de céder le vin quand il y a de fort prix comme cette année au début, car encore il n'a pas coûté d'ouillage ; puisque c'est les mêmes prix et conditions tu sauras à quoi t'en tenir pour l'expédition puisque la première a très bien réussi. Reçois (...).

3. Frère d'Adrien, Anselme Ernest Biraud est né en 1880 à Falguyrat. Il est mobilisé le 12 août 1914 dans le 138^e régiment d'infanterie. Blessé, il est évacué le 29 juillet 1918. Voir p. 113.

Uniforme et équipement

1 Num 87-197

D'Anselme Ernest Biraud à sa mère, 6 janvier 1916. (1 Num 87-198)

Bien chère mère, Cette carte que je t'envoie représente bien exactement notre nouvelle tenue, avec le casque nouveau modèle et je dirais même nouvelle invention, puisque il y a seulement quelques mois que nous en sommes munis. (...)



1 Num 87-225

D'Adrien [Etienne] Biraud à son frère, le 21 avril 1916. (1 Num 87-226)

Cher frère, Je t'envoie cette carte qui représente exactement les nuits de garde sentinelle avancée sur les bords de l'Aisne sauf que nous n'avons ni sacs ni musette ni bidon, nous n'avons que la boîte contenant notre masque et le casque au lieu du képi. C'est le 4^e tampon masque qu'on nous donne les 2 premiers c'étaient des tampons qui prenaient du menton jusqu'au nez puis des lunettes qui prenaient du nez jusque au-dessus des yeux, il fallait tremper le tampon dans une solution ce qui le détériorait vite et puis le tout était dans des sachets exposé à l'eau et aux chocs même l'avant-dernier qui était perfectionné il prenait au-dessous du menton, était triangulaire, gênait moins que les 2 premiers, mais il ne valait pas le dernier qui est d'une seule pièce : une plaque de mica remplace les lunettes, il est enfermé dans une boîte en fer blanc. Le domestique va pas tarder à aller aux Bragnats (...). Quand tu arriveras à Falguyrat, il te faudra dire au chef de te tamponner ta permission du lendemain et quand tu repartiras, la faire tamponner de la veille comme j'ai fait et que presque tous font, ce qui fait 8 jours au lieu de 6. Sentiments affectueux. Adrien



Les fatigues les maux que la guerre a causés.
Nous les noierons bientôt sous un flot de baisers!

Une guerre qui s'éternise, un nouvel armement

1 Num 87-240

D'Anselme Ernest Biraud à sa mère, Somme, 24 août 1916. (1 Num 87-241)

Bien chère mère, au moment où tu recevras cette carte, mon frère aura rejoint son régiment ; cela était inévitable tant que la guerre n'est pas finie : courage toujours ! résignons-nous à la volonté de Dieu ! Espérons que nous reviendront (sic) bientôt triomphants et pour reprendre ensemble la vie de famille ! nos ennemis maudits finiront bien par en avoir assez, leurs assauts furieux se sont brisés à Verdun, ils reculent dans la Somme et il faut espérer qu'avant peu ils lâcheront pied partout à la fois, ce sera alors pour eux l'effondrement final rapide, la défaite et la fin (...)



D'Anselme Ernest Biraud à sa mère, 15 octobre 1916. (1 Num 87-253)

Bien chère mère, Il y a aujourd'hui 15 octobre, 24 mois que je rentrai sur le front de combat en Champagne avec le 138^{me}, exactement le 15 octobre 1914 ; et je continue maintenant sur le front de la Somme avec le 338^{me} la guerre à nos ennemis maudits qui sont la cause des souffrances de tant d'êtres humains !

Ici la plupart des hommes de ma compagnie ont été choisis pour être initiés au maniement et à l'instruction détaillée de divers engins de guerre qui seront employés de plus en plus à l'avenir : mitrailleuses, fusils-mitrailleurs, grenades. Pour moi je suis mis comme grenadier, nous allons tous les jours (ou à peu-près sauf quelques jours de repos de temps à autre) à l'exercice de lancement et instruction détaillée de toutes sortes de grenades. Nous ne sommes pas surmenés mais il faut de l'attention. Reçois bien chère mère mes salutations et mes embrassades bien affectueuses. Amical bonjour à qui te demandera de nos nouvelles.

Garder courage...

D'Anselme Ernest Biraud à son frère, Front de combat de la Somme, 14 novembre 1916 (1 Num 87-261)

Cher frère, nous devons être très discrets ici en ce moment surtout pour le secret des opérations, toutefois je pense pouvoir te dire que nous occupons depuis deux jours du terrain que l'ennemi a eu en sa possession et qu'il avait organisé, il paraît fort contrarié de l'avoir abandonné depuis déjà quelques jours ; je puis

te dire à toi que c'est vraiment bien terrible ici, nous y sommes soumis au bombardement le plus terrible que l'on puisse s'imaginer, enfin nous avons la consigne de garder le terrain conquis, il faut espérer que avec l'aide de Dieu nous y parviendrons. Je me mets sous la protection du ciel, j'ai ma confiance et mon espoir en Dieu, que sa volonté soit faite. Ne soit (sic) pas étonné, vu les circonstances très difficiles (sic) que nous traversons si je ne t'écris pas aussi régulièrement comme avant. Reçois cher frère mes embrassades bien affectueuses. Bonne santé et : au revoir.

D'Anselme Ernest Biraud à sa mère, Front de la Somme, 8 février 1917. (1 Num 87-267)
Bien chère mère, ici le froid très rigoureux continue à sévir ; notre pain est tellement gelé qu'il faudrait une hache pour pouvoir le couper tel, et on est obligé de le faire dégeler au feu pour pouvoir le manger, et malgré tout on se porte aussi bien que possible ; dans les lettres que je reçois on me dit que beaucoup de gens sont fort grippés au pays et un peu partout et ici rien ; on ne sait à quoi attribuer cela ; peut-être au grand air habituel ou à l'alimentation, on ne sait ! à tout ceci peut-être ; quand (sic) à la nourriture on n'a pas trop à se plaindre ; comme boisson journalière on a café ou thé chaud à peu près à volonté, 2 ou 3 quarts de vin et une bonne portion d'eau de vie. Reçois mes vœux de bonnes santé et mes salutations et embrassades bien affectueuses (...)

Des régions dévastées

1 Num 87-284

D'Anselme Ernest Biraud à sa mère, Front de combat de l'Aisne, 26 août 1917. (1 Num 87-285)
Bien chère mère, Nous venons de changer de secteur ou plutôt de remonter un peu plus dans le Nord, nous sommes en ce moment en face de La Fère, ici comme à peu près partout où nous passons on ne voit que maisons incendiées, ponts, lignes de chemin de fer, canaux, routes coupées ou détruites, partout dévastations et ruines ; enfin en Belgique et à Verdun les Boches subissent en ce moment de rudes revers ; il faut espérer qu'avant peu de temps nos ennemis auront à regretter toutes les dévastations et pillages dont ils se sont rendus coupables. Je reçois des nouvelles de mon frère me disant qu'il est toujours au dépôt divisionnaire, qu'il est ordonnance d'un lieutenant et pas malheureux ; moi de mon côté je n'ai pas à me plaindre. (...)

Lettre de l'aspirant André Salomon à un ami, 14 novembre 1917 (J 2605). Reproduction de cette lettre p. 102.
Mon vieux, I am desolated not having seen you last Sunday I passed in Paris. Enfin I received PC from you and I must be satisfied with this. It is not very much⁴ but à la guer (sic) comme à la guerre. Je puis en ce moment contempler un secteur du front qui présente avec celui de Reims le contraste le plus violent. Reims, des civils, des batteries dans les maisons, de la verdure, du champagne ; maintenant le bled dont le sol est formé de trous d'obus formant des ondes, se recreusant et se comblant tour à tour. La région est un chaos, il est impossible dans la région de trouver un seul endroit n'ayant rien reçu. Une écumoire, une râpe te donneraient une idée bien faible de ce qu'est devenu le sol, car ici les trous se recoupent et dans un grand entonnoir, il s'en forme d'autres. Je sais donc maintenant comment une région boisée que je connaissais du temps de paix, peut devenir un vaste désert bosselé de cotes et d'emplacements d'anciens forts, parsemé de vestiges de bois, de troncs déchiquetés, rabougris, noircis par la poudre et absolument dépourvu de végétation. Le soir, des éclairs partent de tous les côtés et au moment de barrage, c'est un boucan assourdissant, si bien qu'il est presque impossible alors d'entendre l'arrivée des obus boches qui nous sont distribués avec une prodigalité réellement digne de gens qui ont le droit de dépenser largement et nul n'ignore que depuis plus de trois ans les Boches n'ont plus rien à bouffer, que leurs obus n'éclatent pas etc. etc. En tout cas je puis te certifier que les communiqués ne nous bourrent pas le crâne et tu peux être sûr que le fort de Douaumont nous appartient bien, puisque nous en sommes à 2 km au nord. Ecris-moi longuement et souvent ainsi que Serge et Baur et... et ne va pas raconter à ma famille où je suis. Tu ignores l'endroit, du reste je ne suis pas en position. Hearty shakehand⁵. Salomon.



4. Je suis désolé de ne pas t'avoir vu le dernier dimanche que j'ai passé à Paris. Enfin j'ai reçu ta carte postale et je dois m'en contenter. Ce n'est pas grand-chose, mais à la guerre comme à la guerre.

5. Cordiale poignée de mains.

L'ECHO DES GOURBIS

JOURNALS du FRONT



Fondé
aux Tranchées
de Champagne
en Mars 1915

N° 32
DÉCEMBRE 1917

ABONNEMENTS
SOLDATS (Un an)..... 5 fr.
CIVILS (Un an)..... 10 fr.

S'adresser à
L'ÉCHO DES GOURBIS
SECTEUR : 5

Le Numéro
10 Centimes

Directeur Général : PIERRE CALEL.

Directeur Administratif : JEAN CAZES.

NUMÉRO DE NOËL

Mais où sont les Noël's d'antan ?



Dessiné au Front par FRANC MALZAC

La fin des hostilités

De Paul Nogué⁶ à son épouse Isabelle, Italie, 11 novembre 1918 (60 J 6)

Ma bien chère Isa, (...) j'ai reçu hier soir 10 dimanche, tes deux lettres de mercredi et du jeudi 7 nov : c'est-à-dire 3 jours seulement alors qu'il en fallait 4 autrefois pour le même trajet. Je suis heureux aussi que les miennes commencent à te parvenir : je t'ai envoyé de mes nouvelles de Lyon, Modane, Turin, 2 de Milan, 1 de Vicence, 1 longue lettre de Maiostica, et ici la vie a repris mais combien changée : liberté absolue de circuler sans crainte, le calme, le silence. Imagine-toi ça. Peu de mouvements ; des chefs on ne peut plus gentils, je ne parle pas seulement de mon patron qui l'a toujours été. Il m'a dit et ç'a été son premier mot "il n'y a plus rien à faire, reposez-vous". Il a même voulu garder mon remplaçant quelques jours encore. Tout le travail que j'ai fait hier a été de badigeonner un copain à l'iode et de lui prendre sa température.

Or pendant que je t'écris 8 heures du matin, la grande nouvelle arrive, enfin ! les poudriers l'avaient eu (sic) un peu à l'avance, ce n'était alors qu'un canard aux olives. Mais enfin ça y est. Si tu entendais les exclamations et si tu voyais les têtes épanouies de tous. Les camarades m'ont raconté que, lorsque la nouvelle de l'armistice autrichien était arrivée (ils l'ont eue ici à 9 heures du soir alors qu'à Bergerac on l'avait à 6 heures) toute la plaine et la montagne s'est embrasée de fusée et de feux. N'ayant plus rien à brûler, les macaronis brûlaient l'essence à pleins bidons sur les routes. Je crois que ce soir on va voir aussi un beau feu d'artifice : beaucoup de copains ayant fait la provision de fusées. (...) Donc fini le cauchemar. Encore un peu de patience et nous serons réunis. Gros baisers à tous, aux enfants et à toi ma bien chérie que j'aime. Paul.

Carnet de campagne d'Armand Luce, à la date du 11 novembre.

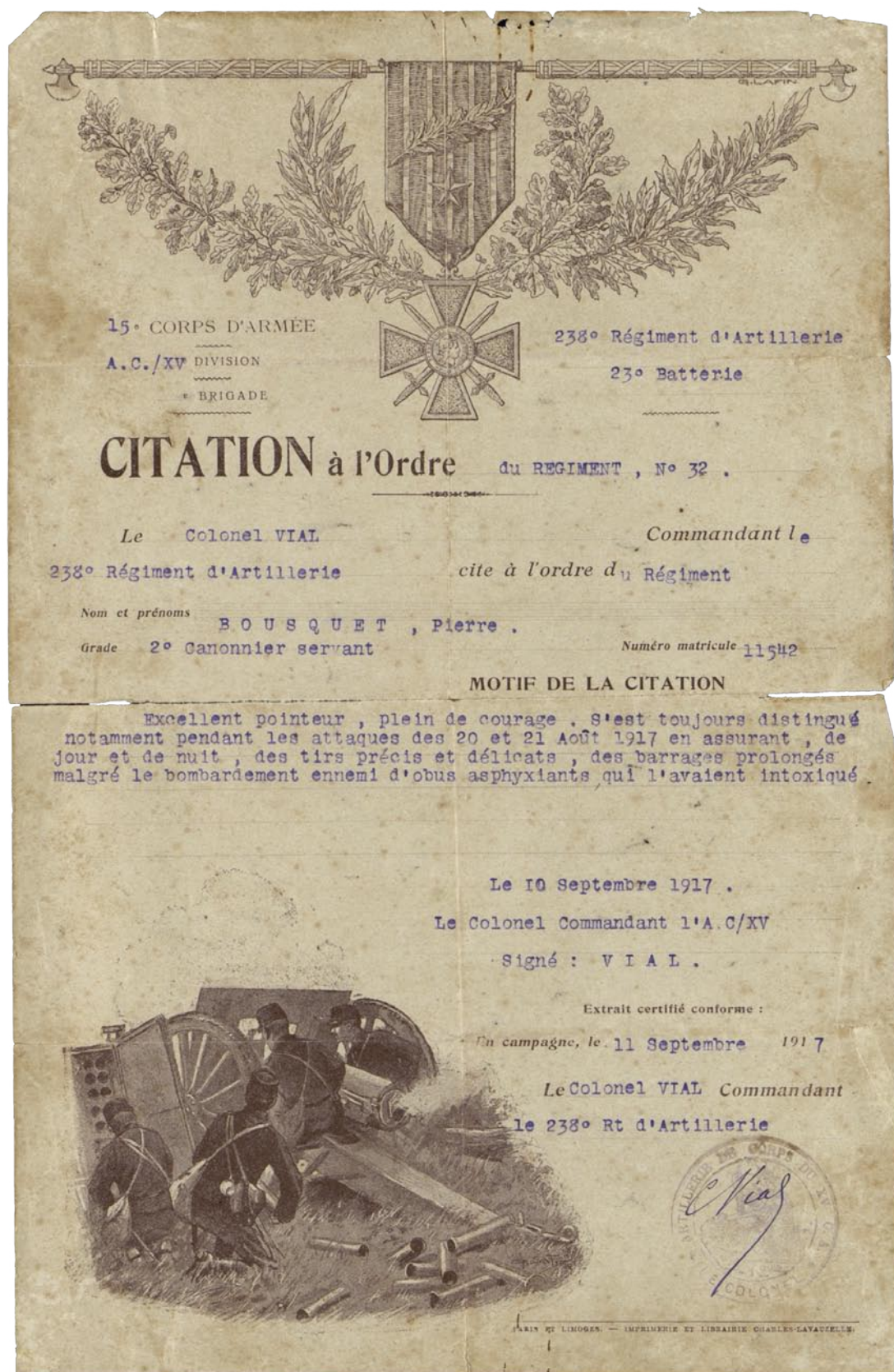
(Grande Collecte, fonds Estrade, 1 Num 81-0030)

L'armistice signé le 11 novembre 1918, les opérations continuent, notamment en Italie, jusqu'en juin 1919.

3	déb. à Wisserling, train de combats Oderen	27	Hulbouse
4	Oderen, dép. 8 h. pour camp Boussaf	28	id.
5	Camp Boussaf central téléphonique	29	id.
6	id. dép. midi av. poste P.C. Colette	30	id.
7	P.C. Colette Bon Secteur Rougemont	—	Décembre. - 1918
8	id.	1	id.
9	id.	2	id. embarquons en auto, dép. 8 h. pour Delle arrivons 10 h. 30, repars à 14 h. pour prendre poste à Courcelles à 17 h.
10	id. Armistice	3	Courcelles (H ^e Rhin) avec la 33 ^{me} E ^c
11	X id. Suspension des hostilités 11 h.	4	id. - Territoire de Belfort -
12	Restons sur place	5	id. 400 m. de la frontière Suisse
13	id.	6	id.
14	id.	7	id.
15	quittons les lignes 8 h. pour Oderen	8	id.
16	Oderen dép. 6 h. pour Rammeromath	9	id.
17	derrière Rodern que nous quittons à 9 h. 1/2 passant les anciennes lignes à 8 h. et marchons sur Hulbouse ou nous faisons notre entrée vers les midi au milieu d'une foule enthousiaste qui nous acclame sur tout le parcours. Belle journée et émouvante. Après avoir défilé au cœur de la ville nous sommes logés aux casernes de Empereur Guillaume 11 ^e 1918	10	id.
18	Hulbouse repos	11	id.
19	id.	12	id.
20	id. quelques réanées d'exercices	13	id.
21	id. et lecture au son	14	id.
22	id.	15	id.
23	id.	16	id.
24	id.	17	id.
25	id.	18	id.
26	id. nomination caporal	19	id.
		20	id.
		21	id.
		22	id.
		23	id.
		24	id.
		25	id.
		26	id.
		27	id.
			après-midi Delle
			départ pour Delle
			déjeuner à Reichersy

Récompenses et décorations

Citation à l'ordre du régiment pour Pierre Bousquet, 2^e canonnier servant, 10 septembre 1917. (Grande Collecte, fonds Ricateau, 1 Num 89-0041)



Décorations décernées à Jean Peyronnaud, sergent au 162^e régiment d'infanterie.
(Grande Collecte, fonds Duprat, 1 Num 80-001)



Mémoire(s) de guerre et papiers de famille

Maïté ETCHECHOURY
Bernard REVIRIEGO

Les fonds d'archives privées conservés aux Archives comportent des documents relatifs à la Grande Guerre, qui permettent d'apporter de précieux témoignages sur la vie quotidienne des soldats au front et des familles restées à l'arrière.



Fonds Nogué (60 J)

Le fonds Nogué comprend une volumineuse correspondance adressée par Charles-Paul Nogué à sa femme, Isabelle Despagne, durant toute la Première Guerre mondiale, composée de lettres quasi quotidiennes, parfois agrémentées de fleurs séchées ou de papillons pressés sur le papier. Un journal de route, à compléter par les lettres en forme de chronique adressées par Paul Nogué à son associé et ami, Castanet, relate les événements plus militaires qui ne figurent pas dans les lettres.

Charles Paul Nogué est né à Saint-Astier (Dordogne) en 1882. Imprimeur à Bergerac, il a 32 ans lorsqu'en août 1914 il rejoint le front comme caporal cycliste au 340^e régiment d'infanterie. Attaché au service de santé de l'armée, il se trouve engagé sur plusieurs des grands théâtres d'opérations de la guerre en France (la Marne, la Meuse, Verdun, la Somme) et, à partir de novembre 1917, sur le front italien (voir l'article de C. Dutrône p. 40-53, p. 90 et 97). Mobilisé jusqu'en 1919, Charles Nogué reprend, après la guerre, son métier d'imprimeur à Bergerac.

**Paul Nogué et deux
camarades, 10 décembre
1914. (60 J 12)**



Lettre avec des papillons pressés. (60 J 7)

Papiers Salomon-Durand (J 2605)

Né dans une famille juive française originaire de Lorraine, André Raben Salomon s'engage dans la Grande Guerre en 1916. Blessé en décembre 1917 et réformé à Verdun, il se réengage en 1918 jusqu'à la fin de la guerre. En juin 1940, par fidélité au maréchal Pétain, il renonce à s'expatrier en Espagne et il s'installe avec sa famille en Dordogne. Après avoir admis la trahison de Pétain, il s'engage dans la Résistance. Arrêté en 1944 pour espionnage, il est déporté et gazé à Auschwitz. Les documents remis par sa fille illustrent le parcours d'un homme et de sa famille au cœur des problématiques propres à chacune des deux guerres et permettent de comprendre le lien profond qui unit les deux conflits mondiaux.

André Salomon en uniforme. (J 2605)



rien, puisque nous sommes à 2 km au Nord - 10 - 11 - 17
 (à 10 km de la ligne) le jour même que sergent Baur et - et ne va pas
 dans la position. Mon vieux, raconte à ma famille où je suis.
 Salut à tout le monde. Salomon. (On ignore l'endroit où reste le reste)
 I am desolated not having seen you last Sunday
 I passed in Paris. Enfin I received PC from you and
 I must be satisfied with this. It is not very much but
 adieu comme à la guerre - Je suis en ce moment content
 d'être un secteur du front qui présente avec celui de Reims le
 contraste le plus violent. Reims, des civils, des l'atteries des
 maisons, de la verdure, du champagne, maintenant le bled tout
 le sol est formé de trous d'obus formant des ondes se recroisant
 et se croisant tour à tour. La région est un chaos
 il est impossible de la région de trouver un seul endroit n'ayant
 rien reçu. Une chambre, une rôtisserie tourneraient si
 vite bienfaite de ce qui est devenu le sol, car ici les trous
 se recroisent et de un grand entourage, il s'en forme d'autres.
 Je sais tous maintenant comment une région boisée
 que je connaissais du temps de paix, peut devenir un
 vaste désert bosselé de côtes et d'emplacements d'anciens forts
 parsemé de vestiges de bois, de boues de chapelets, ravinés
 noyés par la poudre et absolument dépourvu de végéta-
 tion - Le soir des éclairs partent de tous les côtés et aux mo-
 ments de barrage c'est un boucan assourdissant, si bien
 qu'il est presque impossible alors de percevoir l'arrivée des
 obus boches qui nous sont distribués avec une prodigalité
 tellement digne de gens qui ont le droit de se penser largement ou nul
 n'ignore que depuis plus de trois ans les boches n'ont plus rien à
 bouffer, que leurs obus n'explosent pas, etc. En tout cas je puis te
 certifier que les communiés ne nous harcèlent pas le crâne
 et tu pourras être sûr que le fort de Blouan nous appartient.

Tranchées. (30 Fi 15)



Fonds Maillard-Larmandie (37 J)

Photographies, dont deux du village de Souilly (Meuse). Sur l'une d'entre elles, on peut voir, à droite, la maison où séjournait le général Pétain et son état-major lors de la bataille de Verdun.

Souilly, Meuse. (37 J 373)



Papiers du chef de bataillon Marie-Antoine-Ernest Amadiou, de Verteillac. (2 E 20-3)

Agé de 55 ans en 1918, ardent patriote, qui avait fait partie du détachement français aux côtés des Boers, le commandant Amadiou (1863-1935), chercheur et érudit, reprend du service lors de la guerre. De cette période, sont conservés de la correspondance reçue, des ordres d'opérations, des copies de lettres à ses supérieurs (1917-1918).

Ci-contre : *Message du commandant Amadiou au commandant du régiment, 22 juillet 1918.* (2 E 20-3).

Le commandant Amadiou est blessé le 25 juillet¹.

1. Journal de marche et opérations du 74^e régiment d'infanterie, SHD, 26 N 660/16

Le 22 Juillet 1918 22^h 50

90

Cdl 2^e B^{ts} à Cdl 74^e R. I.

En réponse à l'ordre du 22/7/18
heure : 22^h 10 J'ai l'honneur
de rendre compte que si j'ai
demandé la relève de mon B^{ts}
le 21 Juillet c'est que mon B^{ts}
ne pourrait plus faire une
attaque ou résister même
à une tentative de l'ennemi
pour deux causes :

- 1^o son extrême fatigue
- 2^o son effectif très réduit à
la suite des pertes éprouvées

Je reçois l'ordre le 22/7
dans la soirée d'exécuter ce
que j'estime inexécutable et
j'en rends compte au
commandement, voulant
décharger toute ma respon-
sabilité.

Il n'y a pas une question
d'abaissement de moral il
y a une question de fatigue.
Il y a également la question
de la faiblesse des effectifs
dont on ne veut pas tenir
compte.
J'obéis.

E. Alvarez

La collecte des documents privés de la Première Guerre mondiale

Nicolas COURNIL

À l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, les Archives départementales de la Dordogne ont engagé une collecte de documents conservés en main privée. En effet, les documents privés, lettres, carnets, cartes postales, dessins ou gravures, photographies livrent les témoignages sensibles des hommes et des femmes qui vécurent ce conflit. Leur intérêt est grand pour les Archives car ils viennent compléter les fonds publics.

Une première campagne de collecte a eu lieu en 2013 après une sensibilisation par voie de presse, puis en novembre 2014, une seconde, en lien avec le programme national de la Grande Collecte. Les Archives départementales de la Dordogne ont alors accueilli le public les vendredi 14 et samedi 15 novembre 2014. Durant ces deux journées, 25 personnes se sont déplacées et ont confié leurs documents aux Archives départementales, pour numérisation. D'autres ont fait le choix de donner des papiers qui enrichiront et compléteront les fonds. De nombreuses personnes qui n'ont pu se rendre à Périgueux à cette occasion se sont manifestées pour obtenir un rendez-vous. Parmi les documents collectés se trouvent de nombreuses correspondances familiales : lettres, cartes postales ou encore cartes de correspondance militaire permettant aux hommes du front de maintenir le contact avec leur famille. Des cahiers et des journaux personnels ont été également présentés, ainsi que des documents administratifs (livrets militaires, citations à l'ordre du régiment...), ou encore des exemplaires de presse (*L'Illustration*, *le Panorama*). Dans cet ensemble, on peut découvrir des correspondances encore enveloppées dans des porte-documents confectionnés dans le drap « bleu horizon », un carnet parfaitement conservé qui livre les souvenirs d'une épouse lors de l'absence de son mari mobilisé sur le front, ou encore un recueil de chansons rassemblées dans un cahier « fait à Bergerac en l'an de guerre 1916 ». Des carnets livrent des témoignages à la fois étonnants et émouvants : c'est le cas d'un dessin de Jean Lozé, instituteur, qui représente les premiers équipements de protection contre les gaz de combat (voir illustration ci-contre).

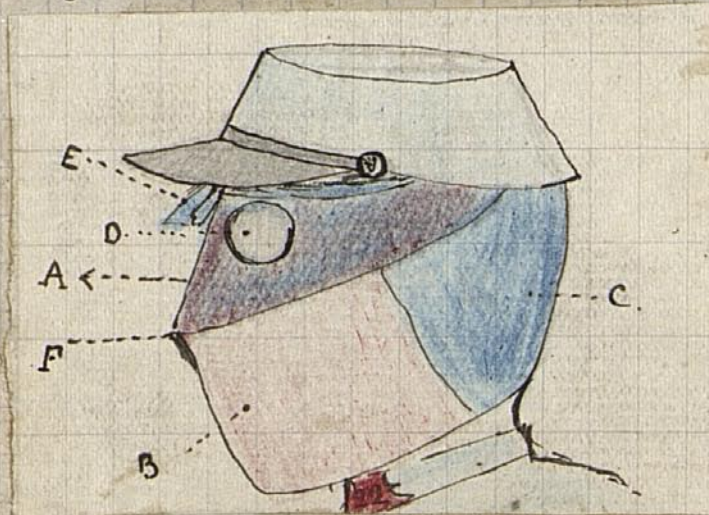
Cette collecte a été l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les détenteurs de documents privés, et de mesurer l'attachement à ces documents familiaux. Les campagnes locales et nationales de communication ont en effet encouragé les particuliers à mesurer l'intérêt des fonds qu'ils détiennent, lequel dépasse le cadre du souvenir familial. Les progrès techniques en matière de numérisation ont encouragé le public à effectuer cette démarche auprès des Archives. Le lien familial entretenu avec ces documents pouvait auparavant constituer une entrave au don ou dépôt dans un service d'archives. Le prêt en vue de numérisation permet de disposer d'une copie numérique de bonne qualité et de restituer l'original au propriétaire. La conservation et la communication de l'information sont ainsi assurées, alors que le document original demeure dans les familles. Cette opération a également inscrit les détenteurs dans une démarche de sensibilisation à la conservation des documents, attestée par les nombreux échanges et questions avec le personnel des Archives départementales. Ces documents sont ensuite mis à disposition du public, notamment sur la bibliothèque numérique du Périgord¹. Par ailleurs, des documents issus de cette collecte ont

1. Bibliothèque numérique du Périgord : <http://my.yoolib.com/ad24/archives-et-manuscrits/>

On parle fortement de quitter Rouvrel avec l'effectif de guerre. Ce départ m'intrigue.

hier 6 janvier ravitaillement à Beaucourt en Santerre et à Lamotte en Santerre. Aucun incident à noter.

11 janvier. Ravitaillement aux 2 mêmes points. Le 2^e tour des permissionnaires recommence. Je suis ma permission à l'air d'être reportée aux calendes grecques.



Masque respiratoire
 A lunettes en étoffe verte.
 D verres en mica
 B partie ovale du masque
 C foulard bleu servant à fixer tenir la partie ovale sur la bouche.
 E. Nœud fait sur le front.
 F partie rigide qui borde les lunettes et la partie supérieure du masque et que l'on pince afin de lui

faire prendre la forme du nez.
 Recommandation : respirer toujours par le nez.

Détail du carnet n°2 de Jean Lozé, janvier 1916.

(Grande Collecte, Fonds Lozé, 1 Num 72-0047)



Carte photo souvenir, sans lieu, sans date.

(Grande Collecte, Fonds Ch. Faure, 1 Num 66-001)

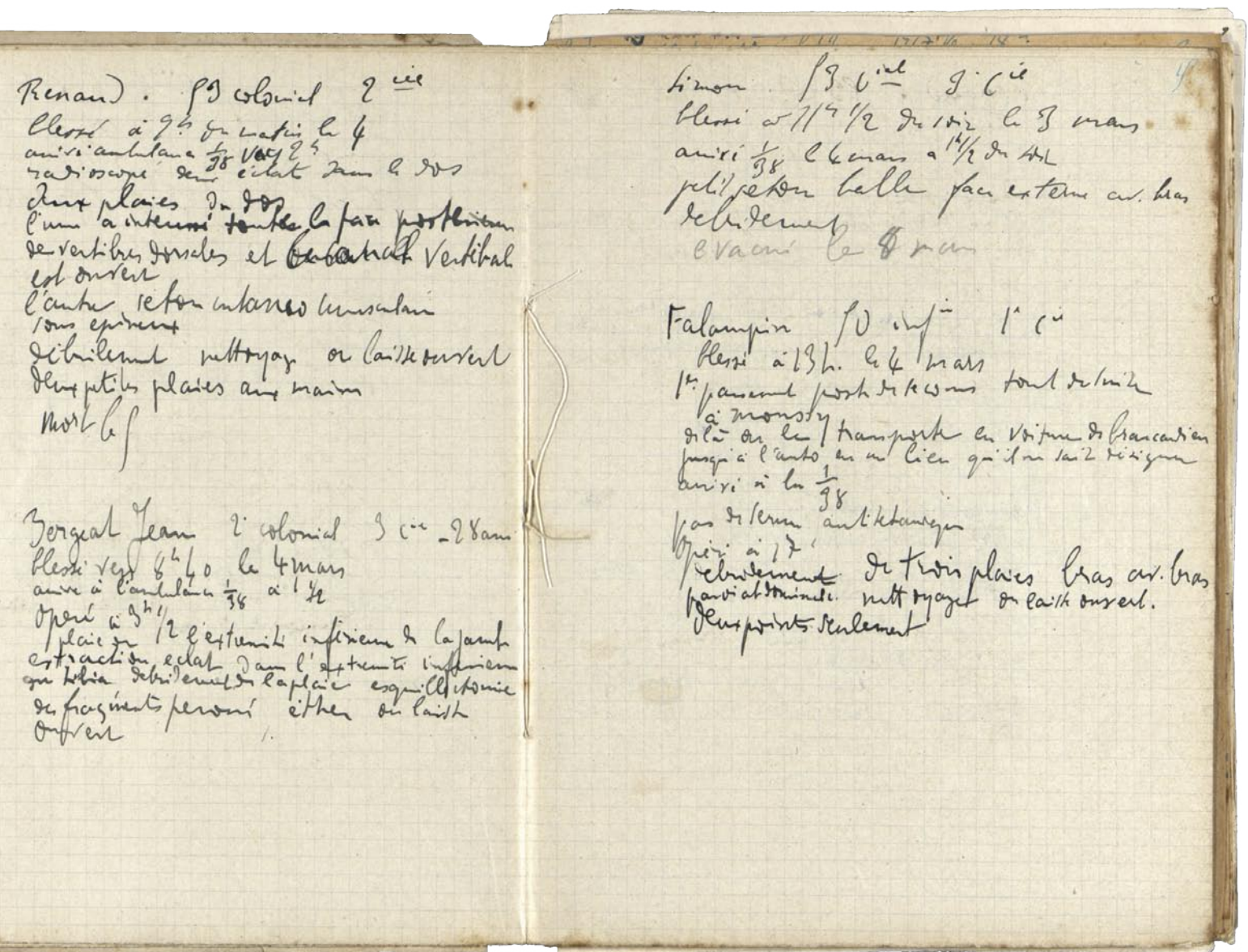
été présentés lors de l'exposition consacrée à la Grande Guerre, qui s'est tenue du 12 janvier au 30 avril 2015 aux Archives départementales. Rappelons enfin que cette collecte ne se limite pas aux journées inscrites dans les manifestations nationales, et que les Archives départementales de la Dordogne sont à la disposition des détenteurs d'archives privées, tout au long de l'année.

Papiers Larue-Charlus (Grande Collecte, fonds Larue-Charlus, 1 Num 92)

Installé à Biarritz, le médecin-major Eugène Larue (1878-1940) est mobilisé en 1914 à l'hôpital de Lourdes comme chirurgien. De septembre 1915 à 1918, il opère à l'arrière du front. De cette activité témoignent cinq carnets de comptes rendus d'opérations pratiquées de fin février 1917 à septembre 1918 puis dans les hôpitaux auxiliaires de Montereau et d'Orléans jusqu'en janvier 1919.

Ci-contre : **Le Docteur Larue en salle d'opération. Photographie [1915].** (1 Num 92)

Comptes rendus d'opérations. 4 mars 1917. (1 Num 92-009)

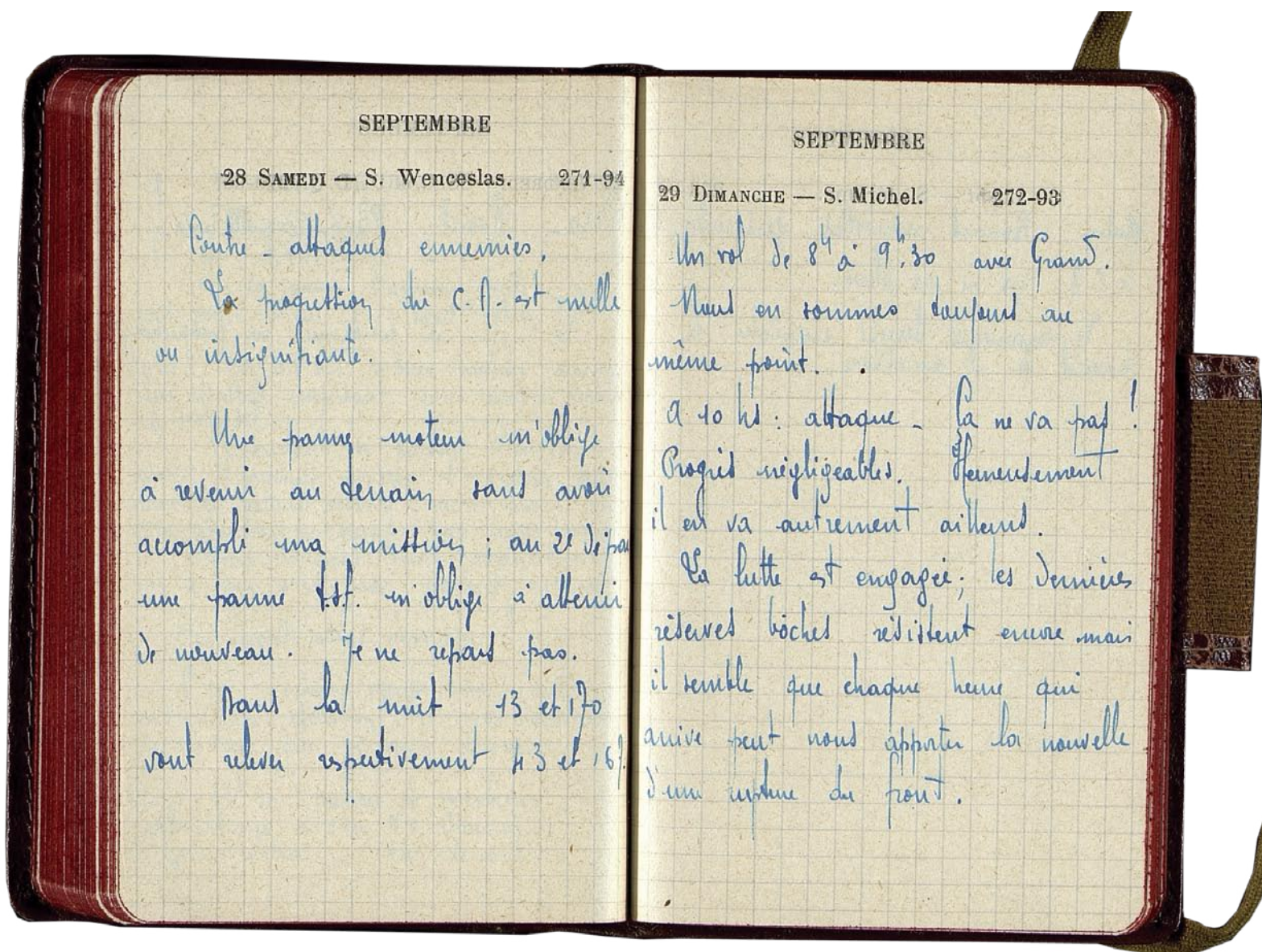




Carnets de Charles Suder (Grande Collecte, 1 Num 102)

Charles Suder a été mobilisé dès le début de la guerre en septembre 1914 alors qu'il était élève dentiste. Ayant commencé le conflit comme simple soldat puis caporal dans l'infanterie (151^e RI), il est nommé sous-officier le 21 février 1915 et transféré dans les Chasseurs (3^e BCP). Promu sous-lieutenant le 26 septembre 1916, il est détaché dans l'aviation. En avril 1918, il sert comme observateur dans l'escadrille SAL 106 (équipée d'avion de modèle Salmson 2). Cette escadrille, créée au printemps 1918, était chargée d'observation pour le 20^{ème} Corps d'Armée. Le 4 octobre 1918, alors qu'il avait pour mission de préciser l'occupation de l'ennemi d'une ligne de défense qui arrêta la progression de l'infanterie française, il a été très grièvement blessé par balles alors que son avion survolait à très basse altitude les lignes allemandes.

Ci-contre : *Charles Suder dans son avion. Photographie, juin [1918].* (1 Num 102-0019)



28-29 septembre 1918. Quelques jours avant sa mort.

Extrait du journal de guerre de Charles Suder, aviateur, né à Périgueux le 3 septembre 1894 et mort pour la France le 4 octobre 1918, des suites de ses blessures dans la Marne.

(1 Num 102-91)



76 - Avant le départ - Juin 1918

ARCHIVES EN LIGNE

Registres matricules

A l'occasion du Centenaire de la Grande Guerre, les Archives de la Dordogne, comme la plupart des autres services d'archives départementaux, ont entrepris la numérisation et la mise en ligne des fiches matricules du recrutement, en commençant par les classes ayant participé à la guerre 1914-1918. Cette opération, soutenue financièrement par les Archives de France, dans le cadre du projet de Grand Mémorial, a concerné 390 registres dont 93 volumes de tables. Les registres matricules proprement dits comprennent chacun 500 matricules.

A l'heure actuelle la totalité des tables et registres pour les classes 1887-1921 est en ligne. Pour la recherche, il convient de connaître la date de naissance du conscrit à laquelle on ajoute 20 ans. La consultation des tables des bureaux de Bergerac ou Périgueux permet de trouver le numéro matricule, puis de rechercher la fiche correspondante dans le registre.

Pour faciliter les recherches, une indexation nominative a également été réalisée. Elle est en ligne pour la période 1887-1911 et sera bientôt complétée pour la période 1912-1921.

Ces documents sont consultables sur le site des Archives départementales (<http://archives-num.dordogne.fr/>, rubrique Registres matricules) et sur le site du Grand Mémorial.

Grande Collecte

Les documents prêtés par les particuliers et numérisés seront progressivement mis en ligne sur la Bibliothèque numérique du Périgord (<http://my.yoolib.com/ad24>, onglet Archives et manuscrits, rubrique Grande Collecte), qui présente déjà quelques documents emblématiques.

Dossiers pédagogiques

Un dossier pédagogique "A la gloire de Jean-Corentin Carré – La guerre des enfants" conçu par Daniel Charbonnel, professeur au Service éducatif des Archives est en ligne sur le site du Centenaire de la Grande Guerre (<http://centenaire.org/fr/pistes-pedagogiques/la-gloire-de-jean-corentin-carre-la-guerre-des-enfants>) et propose des pistes d'utilisation de l'affiche réalisée pour commémorer le souvenir du sacrifice du soldat breton Jean-Corentin Carré (v. p 81).

D'autres dossiers pédagogiques concernant la période de la Grande Guerre sont disponibles. La liste peut être consultée sur le site des Archives (onglet Service éducatif), et deux d'entre eux sont téléchargeables : "La Dordogne dans la Première Guerre mondiale¹" et "Raconte-moi... la Grande Guerre à Vergt²".

1. 17 pages, avril 2014. Niveau élémentaire

2. 8 pages, octobre 2014. Niveau élémentaire

Ci-contre : Fiche matricule d'Anselme-Ernest Biraud (2 R 972).

Maïté Etchechoury

Abonnez-vous à MÉMOIRE de la DORDOGNE

(À découper, à recopier ou à photocopier)

Je désire m'abonner à MÉMOIRE de la DORDOGNE pour un an (1 numéro) au prix de 6 € à partir du numéro 26

Je désire me réabonner à MÉMOIRE de la DORDOGNE pour un an (1 numéro) au prix de 6 €

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Libeller le chèque au nom de :

Monsieur le Payeur départemental de la Dordogne

Bon de commande à retourner à :

Archives départementales de la Dordogne

Service abonnement 9, rue Littré – 24000 Périgueux

MÉMOIRE **de la DORDOGNE**

Revue éditée
par les Archives
départementales
de la Dordogne

Numéro 26
Mars 2016

Directeur de la publication :
Maïté ETCHECHOURY

Secrétariat de rédaction :
Bernard REVIRIEGO

Comité de lecture :
Jean-Pierre CHADELLE
Joëlle CHEVÉ
Michel COMBET
Bernard COSTE
Charles-Emmanuel
DARTIGUE-PEYROU
Maïté ETCHECHOURY
Bernard FOURNIOUX
Yan LABORIE
Claude LACOMBE
Bernard REVIRIEGO

Rédaction :
Daniel CHARBONNEL
Garance COLAS
Nicolas CURNIL
Christophe DUTRÔNE
Maïté ETCHECHOURY
Alexandre LAFON
Laurence PERPEROT
Bernard REVIRIEGO

Travaux photographiques :
Laurent TONDUSSON

Maquette : Jacques BOIREAU
Impression : Imprimerie KORUS

Bulletin d'abonnement
à l'intérieur de la revue

I.S.S.N. 1241-2228 /
dépôt légal à parution

Le contenu des articles
n'engage que leurs auteurs.

